LES

FINANCES DU CHILI

DANS LEURS RAPPORTS

VEC CELLES DES AUTRES PAYS CIVILISÉS

PAR

Edouard OVALLE CORREA

DIPLOMÉ DE L'*Ecole libre des Sciences politiques*, DE PARIS

PARIS

LIBRAIRIE GUILLAUMIN ET Cie

diteurs du Journal des Economistes, de la Collection des principaux Economistes
du Dictionnaire de l'Economie politique,
du Dictionnnaire universel du Commerce et de la Navigation, etc.

RUE DE RICHELIEU. 14



LES

FINANCES DU CHILI

DANS LEURS RAPPORTS

AVEC CELLES DES AUTRES PAYS CIVILISÉS

PAR

Edouard OVALLE CORREA

ÉLÈVE DE L'*Ecole libre des Sciences politiques*, DE PARIS



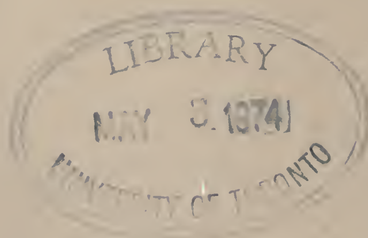
PARIS

IMPRIMERIE LUCOTTE ET CADOUX

21, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 21

—

1889


LIBRARY
MAY 8 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

A mon Pays

E. O. C.

PRÉFACE

Les fréquentes révolutions, les sempiternels *pronunciamientos* des nations espagnoles, en y introduisant la désorganisation administrative et financière la plus complète, ont fini par en détourner l'attention de l'Europe.

On connaît la législation civile de la République d'Andorre, la vie politique du Monténégro, et l'on ignore presque absolument ce qui se passe aux bords du Pacifique. Bien plus, tandis que ces mouvements de caserne tournaient au mépris du nouveau continent, la banqueroute à peu près générale de ses États a tué son crédit à l'étranger.

Le lecteur ne manquera pas de se demander ce qu'est un *pronunciamiento* qui produit de si fâcheux résultats.

Un remarquable publiciste français, en parlant de l'Espagne, a défini ce mouvement caractéristique de la race espagnole, en disant que c'est « un état militaire qui, s'il réussit, fait avancer d'un grade « tous les militaires qui y prennent part. » Et il ajoute qu'il y a eu de ces officiers qui ont fait leur carrière en se prononçant tantôt pour un parti, tantôt pour un autre d'idées contraires. Avec un peu trop d'exagération, ce nous semble, il compte 50 *pronunciamientos* en Espagne dans une période de 40 ans!...

Cet état, naguère chronique dans la Péninsule et très rare en France, est encore la vie normale des anciennes colonies espagnoles, sauf de rares exceptions.

Nous croyons cependant que l'opinion européenne juge trop sévèrement ces insurrections.

Un *pronunciamiento* ne ressemble en rien à la Terreur ou à la Commune, par exemple ; il pourrait plutôt être comparé à une crise

de Cabinet dans les pays parlementaires : on renvoie simplement les grands fonctionnaires, et parfois les idées politiques régnantes ne changent point.

Sous ce rapport, il y a plus de sécurité civile sur les bords de la Magdeleine ou de l'Orénoque que près du Tibre ou de la Néva.

Il existe même des pays, comme la Colombie et l'Uruguay, dont le développement extraordinaire n'est point arrêté par ces mouvements révolutionnaires.

Le Brésil, le Chili et la République Argentine, jouissent même aujourd'hui d'une paix qui serait à envier par bien des États européens.

Le *pronunciamiento* n'a été donc qu'un accident passager dans l'évolution de ces divers États vers le progrès; et déjà ils commencent à entrer dans la période de tranquillité et d'organisation politique qui prépare la grandeur d'une nation.

Il serait sans doute très intéressant d'étudier en détail l'état actuel de chacun d'eux; mais une pareille étude dépasse nos moyens actuels, et force nous est de nous arrêter spécialement sur le Chili.

Nous exposerons les finances publiques de cette République, et leur état florissant nous suffira pour apprécier la grande prospérité de notre pays.

Ainsi, la *première partie* de notre travail sera consacrée aux recettes publiques du Chili, et la *deuxième* à son crédit.

Cette double étude nous obligera de parcourir aussi les finances des autres pays civilisés d'Europe, et notamment d'Amérique.

ÉDOUARD OVALLE CORREA.

Paris, le 1er mars 1888.

PREMIÈRE PARTIE

RECETTES PUBLIQUES ET CONTRIBUTIONS

DE LA

RÉPUBLIQUE DU CHILI

Considérations générales

La relation intime qui existe entre les recettes d'un État et ses contributions, nous oblige à les étudier ensemble.

En parlant des recettes publiques, nous nous préoccuperons avant tout des ordinaires. Nous indiquerons, cependant, les extraordinaires aussi, et même, quand il sera possible, les communales.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir nous arrêter beaucoup sur le poids relatif des recettes nationales. En effet, la seule méthode parfaite de calcul, c'est-à-dire la comparaison des recettes avec l'ensemble des revenus des habitants de la nation, est chose impossible pour la généralité des pays, et hypothétique pour trois ou quatre qui sembleraient pouvoir nous l'offrir.

Le calcul du poids des contributions par tête d'habitant est plus facile; néanmoins, la distinction entre les recettes provenant des impôts et celles qui sont produites par les domaines de l'État, est souvent impossible à faire d'une manière scientifique. Cette difficulté est tout d'abord évidente pour les monopoles d'État, et spécialement pour les chemins de fer qui lui appartiennent et qui servent le public sans aucune concurrence. Il y a aussi d'autres produits dont un État a le monopole,

comme le salpêtre au Chili, qui sont difficiles à classer. On aura beau dire que la production du salpêtre est absolument libre, on ne pourra jamais, néanmoins, la rattacher à la même catégorie que la propriété d'une maison, par exemple, ou un titre de la Dette Nationale. Les droits sur l'exportation de cette matière, notamment, sont d'une nature absolument différente des autres, puisqu'ils grèvent une partie minime de la population nationale, et peut-être ne la grèvent pas du tout.

Dans les chemins de fer, nous croyons qu'on doit commencer par escompter les frais de l'exploitation de cette industrie, l'intérêt du capital qui s'y trouve inverti, et peut-être aussi un modique bénéfice industriel. Ce dernier pourrait être compensé, dans la pratique, par le manque d'économie du fisc regardé comme industriel. Nous ne croyons pas cependant nous hasarder trop en demandant, surtout au Sud-Amérique, qu'on isole du Budget des Recettes les revenus produits par les chemins de fer et par d'autres industries analogues. En traitant des recettes publiques, nous croyons utile de reproduire sans commentaires les précieuses observations sur la matière, de M. Maurice Block :

« C'est en matière financière que l'étiquette est souvent trompeuse et que les comparaisons cachent des pièges. Ainsi, on ne peut pas se borner à une rubrique, à un titre, à un chapitre ; il faut savoir encore comme il est composé. » L'auteur cite après, comme exemple, les pensions considérées comme une partie de la Dette française, lorsque les Budgets des autres États n'agissent pas de cette manière.

Fidèle à notre but de donner à ce travail une exactitude mathématique, d'où les entraînements de l'imagination ou du patriotisme soient complètement bannis, nous ferons défiler devant le lecteur les pays qui nous intéressent le plus dans la question étudiée ; et les conséquences pratiques sembleront découler de cette méthode d'une façon si naturelle, que notre appréciation apparaîtra presque superflue. Le système des *tableaux-résumés* nous paraît être d'une grande utilité. Nous finirons notre travail en faisant, sur les chiffres de ces tableaux, des observations qui intéressent au moins notre pays.

CHAPITRE PREMIER

CHILI

Recettes publiques dès le commencement du siècle.

Recettes ordinaires. (Les ressources extraordinaires et les excédents antérieurs y sont aussi spécifiés) :

Monnaie *pesos* de 4 fr. 90.

1810 (Calcul de Barros-Arana). . . 500.000 *pesos.*
1839 (Discours du Ministre Tocornal). 2.289.000
1856 Budget. 6.095.641
1865 (Guerre avec l'Espagne). . . . 6.299.843
1875 Compte. . . . . 16.350.000 +
7.081.000, ressources extraordinaires + 2.351.000, d'excédent antérieur.
1876. . . . . 16.791.000 +
7.792.000 recettes extraordinaires.
1877 Budget. 16.805.831
1879 Compte. . . . . 13.960.000 +
12.700.000 extraordinaires + 2.351.000, d'excédent antérieur, et 2.901.000 dépôts (1).
1885 Compte. . . . . 36.078.000 *pesos* papier.
1886 Dernier compte. . . . . . . 37.116.070 (dont 27 millions pour Chili vieux) + 12.000.000 extraordinaires + 14.652.000, excédents antérieurs
1887 Recettes effectuées. 45.888.954
1888 (Calcul pour 8 mois connus). . . 50.000.000

Les six premiers mois de 1888, les recettes excèdent de 4 1/2 millions celles du premier semestre 1887 (1).

(1) Nous n'incluons pas ici les dépôts parmi les ressources ordinaires, parce que, pendant la guerre, ils sont trop considérables. En 1886, ils montent seulement à 943.000 *pesos.*

Sans entrer dans des considérations qui doivent être la conséquence de l'étude comparative du Chili avec les nations civilisées les plus importantes, nous pouvons, néanmoins, remarquer que les revenus publics du pays ont plus que doublé pendant les dix dernières années (1877 à 1887). Ce développement, inconnu dans les pays européens et rare dans ceux du Nouveau-Monde, est dû avant tout à l'annexion des provinces péruviennes de Tarapacá, Tacna et Arica, et ensuite au développement commercial extraordinaire, qui se produit dans le pays depuis la terrible guerre du Pacifique et la crise générale non moins terrible qui l'a précédée.

En ne considérant que les recettes du « vieux » Chili, nous voyons qu'elles ont augmenté aussi de 60 0/0 pendant la dernière décade (1877 à 1887). L'augmentation des recettes ordinaires pendant le dernier demi-siècle(1839 à 1887) est dans la proportion de 1 à 12; et dans le 3/4 du siècle, depuis la domination espagnole jusqu'aujourd'hui (1810 ou 1812 à 1887), elle monte dans le rapport énorme de 1 à 54 ! Nous parlons uniquement du Chili *vieux*. Cependant, si nous cherchons une solution plus simple et plus pratique, en nous arrêtant à l'augmentation des recettes du vrai Chili sans oublier les provinces annexées, nous voyons qu'entre le début de ce siècle et le dernier compte de recettes et dépenses approuvé par les Chambres, ces recettes montent en 3/4 de siècle dans la proportion de 1 à 75. Cette augmentation colossale est surpassée, dans l'Amérique latine, uniquement par la République Argentine. Nous voyons, au contraire, que le Mexique, la possession la plus splendide de l'immense empire colonial espagnol, a vu augmenter ses revenus nationaux, à la même période, dans la proportion mesquine de 1 à 2/4.

Au moment d'étudier le poids qui, dans les impôts publics, pèse sur chaque contribuable de la République du Chili, nous regrettons de n'avoir pas les données nécessaires pour comparer aussi l'ensemble des revenus de tous les Chiliens avec la somme qu'ils payent de contributions; cela nous permettrait de juger facilement la richesse du pays et l'avantage qu'il y aurait à augmenter

ou à diminuer les charges par lui supportées. En étudiant les recettes de ce pays, nous prenons pour base l'année 1886 (1), parce que le compte d'inversion de cette année est le dernier publié au moment où nous écrivons ces lignes.

(1) L'augmentation des recettes publiques chiliennes est si extraordinaire, pendant les deux dernières années (plus de 33 0/0), que le lecteur pourrait nous critiquer d'avoir pris pour base de notre travail le compte d'inversion de 1886 uniquement. Indépendamment que c'est, celui-ci, le système appliqué à tous les autres pays, afin de ne travailler que sur des chiffres officiels, et que l'augmentation en est applicable, en partie, à tous les pays nouveaux, nous avons des raisons essentielles pour agir de cette façon pour le Chili. Nous sommes convaincu que les recettes chiliennes, non seulement ne suivront pas, pour les années futures, la même proportion dans leur développement, mais encore que, dans quelques années, nous les retrouverons avec un chiffre analogue à l'actuel. Voici les fondements de notre assertion :

1º La furie des dégrèvements, si populaire en soi, qui agite souvent les vieilles nations européennes, a redoublé d'intensité en passant à l'Amérique. On a supprimé chez nous l'Alcabala (il donnait 1 million de *pesos*); on a cédé aux municipalités les patentes (1/2 million); jusqu'ici, les mesures prises sont explicables, sinon dignes d'éloges. La même chose pouvons-nous dire de la diminution demandée dans les droits de douane. Mais la fantaisie des financistes de la dernière heure est allée jusqu'à solliciter la suppression des contributions, telles que celles qui grèvent les successions et la contribution mobilière. Après cela, serait-il impossible de voir un rural solliciter la suppression de l'impôt foncier? On s'explique ainsi que les recettes restent à un chiffre modéré pour les années prochaines.

Qu'il nous soit permis de protester ici contre la suppression des contributions qui grèvent uniquement la classe riche, et cela dans un pays où les trois quarts de la population manquent absolument d'instruction (car ils ne savent pas encore lire), où on a moins de 3,000 kilomètres de chemins de fer avec un territoire plus grand que la France, dans un pays, enfin, où les municipalités possèdent à peine le 8 0/0 des revenus publics généraux du pays.

2º L'augmentation des recettes chiliennes ne provient pas des contributions directes, elle provient, en partie, des droits d'importation et surtout du monopole du salpêtre. Or, il est clair que le salpêtre, comme le guano pour le Pérou, non seulement est exposé à s'épuiser, mais encore à voir baisser son prix. En effet, le développement de la production est la conséquence de l'abrogation du syndicat qui, jusqu'à 1887, limitait sa production. Pour prouver ce que nous avançons, il suffit de se souvenir que les recettes générales se sont développées les deux années suivantes (compte de 1886 et Budget de 1889, ce qui équivaut à peu près au compte de 1888), dans la proportion de 33 0/0; le salpêtre seul a donné la proportion de 52 0/0, les douanes le 33 0/0, et les chemins de fer le 10 0/0, etc.

3º Nous allons avec une marche sûre, quoique modérée, au régime de l'or qui doit supprimer successivement les surtaxes (recargos) dans les droits de douanes. Or, ces rechargements montent dans le Budget de 1889 au 22 0/0 de tout le Budget de recettes.

Pour terminer, nous ne croyons pas être prophète en assurant que dans une décade de plus, les recettes de l'État chilien n'excéderont pas les 50 millions actuels.

TABLEAU (1) DU COMPTE GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES DE LA RÉPUBLIQUE DU CHILI EN 1886

		En monnaie nationale
Douanes		$ 23.370.862 36
Droits d'entrée	$10.239.000	
— de rechargement de ce droit par le cours forcé	4.102.000	
— de décime additionnel	23.000	
— d'exportation	9 72	
Exportation, salpêtre	7.188.000	
Rechargement par le cours forcé	1.144.000	
Exportation d'iode	110.000	
Rechargement	54.000	
Magasinage	132.000	
Divers	75.000	
Chemins de fer (dont les 2/3 d'exploitation)		6.395.321 71
Monnaie (produit)		151.179 68
Postes et Télégraphes		559.489 18
Trésoreries		6.883.995 32
Vente de propriétés nationales	898.000	
Location de propriétés	54.000	
Péage et pontonage	36.000	
Contribution (sobre Haberes) mobilière	367.000	
— sur les successions	245.000	
Successions (ab intestat)	48.000	
Contribution foncière	1.162.000	
Patentes (enregistrées ou non)	462.000	
Alcabala et impositions	900.000	
Timbre (papel sellado i estampillas), les dépenses déduites	450.000	
Quote-part du Chili à la 3e liquidation du compte du Guano (or)	266.000	
Intérêts et escomptes	225.000	
(Reintegros)	234.000	
Retenues pour pensions	4.421	
Utilité à la vente des *pesos* (fuertes)	225.000	
Dépôts au compte général	943.000	
Résumé des petites recettes	37.000	
Cens (rachat)	81.000	
Total des recettes ordinaires		$ 37.116.070 45
Excédent de l'année 1885		16.034.162 65
Recettes extraordinaires (emprunts de conversion, etc.)		26.415.370 33

(1) Imprimerie nationale.

Toutes ces quantités sont en papier monnaie, à l'exception des recettes du Guano à la 3e liquidation.

L'excédent des 16 millions cités doit souffrir une déduction à cause des dépôts et des opérations encore pendantes, et rester à 12.700.000 *pesos*. Nous y laissons les 3.400.000 qui nous sont dus par le Gouvernement péruvien.

Pour estimer l'ensemble des impôts payés annuellement par chaque Chilien à l'État, nous devons commencer par réduire du budget ordinaire de 37 millions les éléments suivants :

Droits d'exportation et rechargement du salpêtre	$ 8.400.000
— — — de l'iode	170.000
Guano (3e liquidation)	266.000
Chemins de fer	6.400.000
Postes et Télégraphes	560.000
Monnaie	151.000
Aliénation et location de propriétés nationales	950.000
Dépôts	943.000
Intérêts, cens, etc., etc	400.000
Total	$18.240.000

Le lecteur ne doit pas s'étonner de nous voir déduire des charges publiques payées par les Chiliens, le produit total des chemins de fer de l'État, car les deux tiers de leurs recettes brutes correspondent aux frais d'exploitation, et l'autre tiers représente un intérêt de 4 1/2 0/0 sur le capital de 46 millions (1) dépensés pour la construction et le matériel d'exploitation. En effet, quand les Chiliens payent leurs billets respectifs de voyage, ils ne font en cela que rémunérer un service dont on ne pourrait, tout au plus, que discuter l'économie. Le financiste français, M. Leroy Beaulieu, procède d'une façon semblable, quand il étudie les contributions payées annuellement par les Français et les Belges.

La classification précise du salpêtre, et peut-être de l'iode, pourrait fournir matière à discussion pour plus d'un volume; mais, qu'il nous suffise de dire que le Gouvernement chilien ne le regarde pas comme un monopole, mais bien comme une *industrie*

(1) Dont les quatre cinquièmes ont été dépensés en or et l'autre cinquième en papier monnaie.

libre. Cependant, comme le salpêtre est un produit nécessaire et dont le Chili a la production exclusive, on peut assurer que cette contribution grève seulement le consommateur étranger, dont l'unique revanche pourrait être de chercher des engrais équivalents ou de diminuer sa consommation. Ce qui est hors de doute, c'est que la contribution citée n'est pas payée par la généralité des Chiliens. De notre côté, nous croyons que, malgré les déclarations formelles du Gouvernement de la République, malgré aussi l'achat fait par lui de quelques salpêtrières, il s'agit ici de propriétés qui ressemblent, non point aux propriétés ordinaires, comme les maisons ou les fermes agricoles, mais plutôt aux mines, sur lesquelles le législateur intervient d'une façon plus directe.

Finalement, nous pouvons affirmer que les 2 millions 1/2 d'habitants de la République du Chili payent annuellement à l'État, comme contributions, la somme de 19 millions de *pesos* et celle de 2 millions de *pesos* aux municipalités. Ces dernières ont, en réalité, 3.200.000 de *pesos* de recettes, mais, dans cette somme, 750.000 de *pesos* correspondent aux subventions du Gouvernement central, et, peut-être, un demi-million de plus aux revenus de leurs théâtres, marchés, propriétés rurales et, notamment, entreprises d'eau. Cette somme est impossible à fixer exactement, mais elle est trop insignifiante pour changer le résultat général. On peut pourtant calculer à 8 1/2 de *pesos* papier (42 fr. 50) l'ensemble d'impôts payés annuellement par chaque Chilien. C'est à désirer que ceux qui auront la chance d'étudier cette importante question avec des données meilleures que nous, cherchent la proportion entre le revenu annuel de tous les Chiliens et la quantité qu'ils payent périodiquement au Trésor public pour les différents impôts. Comme le dit M. Cheysson, en parlant de la fortune publique des Français, « la difficulté de cette question est uniquement comparable à son utilité. » Nous ne possédons d'autres données sur cette utile matière que le chiffre de 6 milliards 500 millions de francs, donné par le diplomate français, M. Wienner, comme ensemble de la richesse mobilière et immobilière du Chili en 1888.

D'ailleurs, on comprendra facilement la médiocre confiance que nous inspire ce calcul, du moment qu'en France même il n'y a pas

deux statisticiens qui arrivent, sur cette question, au même résultat. M. Wolowski estime cette fortune des Français de 150 à 200 milliards; il y en a qui arrivent dans leur calcul à 400 et même à 500 milliards. Enfin, M. de Foville semble se rapprocher le plus de la vérité en l'estimant à 200 milliards de francs. Le revenu des Français est calculé de 25 à 28 milliards. Les écarts entre ces différents calculs en démontrent l'exactitude purement hypothétique.

Au Chili, nous n'avons pas encore ces résultats du revenu général qui, quoique imparfaits, constituent néanmoins un calcul. Il est difficile aussi d'arriver, à présent, à quelque résultat, étant donnés la mauvaise organisation de la statistique nationale et le défaut d'une contribution générale sur le revenu. Si l'on applique l'intérêt courant du Chili au chiffre que M. Wienner assigne à la fortune de ses habitants, on pourra peut-être se former une idée approximative des intérêts, en y ajoutant les soldes, les appointements, etc., faciles à connaître, des employés publics, et ceux des employés privés, grevés déjà par notre contribution mobilière.

La proportion entre les revenus des habitants et les contributions payées par eux, que nous désirons voir s'établir au Chili en nous fondant sur les théories des grands financistes, est celle de 5 ou 6 0/0.

La Belgique, un des pays les plus prospères du vieux continent, supporte une proportion bien modérée, celle de 6 1/4 0/0, et cela s'explique facilement par la richesse extraordinaire de son sol, le grand développement de son industrie, et surtout par son rôle politique de puissance neutre.

La Grande-Bretagne et l'Irlande sont un peu plus grevées; par leur rôle actuel pacifique et leur passé belliqueux, elles se placent naturellement entre la Belgique et leur voisine la France. La proportion est celle du 7 3/4 0/0.

La France a la proportion de 11 0/0, et ce qui est étonnant, elle ne plie pas un moment sous un poids aussi écrasant.

L'Italie, parmi les nations du premier rang, est celle qui marque la limite de l'échelle : le 15 ou le 16 0/0 des revenus y est absorbé par l'impôt.

La France, pays où la richesse mobilière est immensément plus développée qu'au Chili, impose à chacun de ses habitants une charge de 18 *pesos* annuels (90 francs), y compris les dépenses générales, celles des départements et celles des communes, en faisant naturellement les déductions nécessaires. On voit que cette charge est énorme, au moins en apparence.

Les Anglais profitent de leur admirable situation de puissance insulaire, pour se désintéresser des gigantesques complications qui épuisent les forces du vieux continent (1). On voit souvent encore chez eux le rare spectacle des dégrèvements périodiques d'impôts; ils payent annuellement 16 $ (80 francs).

Et en Belgique, peuple d'Europe le plus libre de contributions peut-être, l'habitant supporte uniquement 9 *pesos* (45 francs) annuels, ce qui s'explique surtout par la densité extraordinaire de la population.

Les Argentins payaient, en 1886, 14 *pesos* par tête dans les *impôts* de la Confédération et des Provinces. Par rapport aux impôts municipaux, nous pouvons hasarder un chiffre de 2 *pesos* par tête en plus. Total des impôts payés par les Argentins en 1886 = 16 *pesos* par tête annuellement. Ces impôts étaient en 1886, subventions et recettes domaniales déduites, de 48 millions 1/2 de *pesos* pour la Confédération et les Provinces, et près de 7 millions pour les municipalités.

Les précédentes considérations mettent en relief la légèreté des impôts payés par les Chiliens. Voici la classification des 37 millions de recettes ordinaires du Chili en 1886 :

Chemin de fer.	0.17
Douanes, sans salpêtre ni iode.	0.40
Salpêtre et iode, avec surtaxe.	0.24
Guano	0.007
Postes et Télégraphes	0.015
Contributions directes (impôt foncier). . . .	0.053
Patentes, Contribution mobilière, id. sur les héritages, Alcabala, Timbre, etc.	0.05
Dépôts.	0.03
Divers	0.35

(1) Ils viennent de renoncer à cette situation en demandant un nouveau crédit de 1/2 milliard pour leurs armements.

Voyons maintenant la proportion qui règne au Chili entre les recettes de l'État et celles des localités.

Les recettes ordinaires des municipalités, y compris les subventions du gouvernement central, montaient, en 1886, à 3.196.000 *pesos* ; les subventions y entraient pour 750.000 *pesos*. Escomptant des recettes nationales cette quantité cédée aux localités, nous arrivons à un chiffre de recettes pour l'État de 36.400.000 qui, avec les 3.200.000 *pesos* cités, forment un total de 39.600.000 comme ensemble des ressources à la portée des pouvoirs publics.

On peut assurer que les municipalités chiliennes ne possèdent que le 8 0/0 du total des contributions ou recettes recouvrées par l'administration ; l'État en a le 92 restant. Ajoutons que de cette insignifiante quote-part relative aux localités, 6 seulement leur appartiennent de plein droit, les autres 2 0/0 leur étant donnés en aumône par l'Éxécutif.

En France, le total des contributions et des recettes existantes peut être calculé en 3.015 millions du budget ordinaire, 300 millions des budgets départementaux, 700 millions de recettes communales (calcul de M. Leroy Beaulieu, page 721, *Traité des Finances*) (1) et 83 millions de budgets annexes. De cet ensemble il faut déduire les subventions, au moins pour 15 millions, ce qui donnerait un total de 4.083.000.000 de francs.

Nous voyons qu'en France, l'État se réserve le 75 0/0 des revenus en question, en laissant aux localités les 25 restants. Il ne faut pas oublier que la France est considérée comme le pays le plus centralisé de l'Europe.

Ce qui précède explique facilement l'organisation monstrueuse des municipalités du Chili, et cet état irrégulier de tension excessive là où le sacrifice et l'abnégation des Provinces ont fait de la colonie, la plus misérable de l'Espagne autrefois, une nation modèle aujourd'hui, et dont l'inimitié serait à redouter.

Après la période critique de la dernière guerre, le Gouvernement, s'inspirant des sentiments du pays a fait sonner l'heure de la réparation. Notre système fiscal, modifié radicalement, dou-

(1). Voir M. Leroy Beaulieu.

blera bientôt les recettes municipales; nous rentrerons dans l'unique voie raisonnable pour les Républiques latines, celle de l'Unitarisme politique, modéré par la complète décentralisation administrative. On s'explique d'ailleurs les vacillations de cette marche par la détestable organisation antérieure des municipalités, et surtout par le fait d'un pays qui n'a pas encore accompli son évolution politique dans un vaste continent.

Voyons ce qui, dans le rapport en question, arrive en Angleterre (1) :

Les recettes de l'État y étaient en 1886 (compte), 89.960.000 liv. st.; lesquelles, en déduisant 4.381.000 de subventions de l'État aux localités, donnent 85 millions et demi de liv. st. Les recettes des localités, y compris les subventions mais pas les emprunts, étaient en 1884-85 de 54 millions de liv. st., soit un total pour toutes les recettes cherchées de 139 millions et demi de liv. st. On peut assurer qu'au Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le 60 0/0 des revenus publics appartient uniquement à l'État et le 40 0/0 restant aux localités. On voit que nous sommes loin du Chili. L'Angleterre est considérée avec raison comme le pays du *Self-Government.*

En Belgique, le Budget de 1887 montait pour l'État à 314 millions de francs. Les centimes additionnels et les domaines produisaient aux localités 60 millions, et 28 millions et demi leur venaient, en outre, des douanes, bières, etc. Tout cela donne un total de 403 millions annuels, c'est-à-dire que l'État prélève un 81 0/0 des revenus publics, laissant aux localités le 19 0/0 restant.

Au Brésil (année 1874), les localités ont eu le 20 0/0 des revenus publics.

En étudiant les États fédératifs, on voit mieux encore l'absurdité du système économique chilien.

Ainsi le Mexique a, en 1889, un budget fédéral de 38 millions de *pesos*, plus 10 millions de recettes pour les États de la Confédération et (2) 7 de plus pour ses municipalités, ce qui fait un total de

(1) Statistical abstract.
(2) Chiffre de 1882-83.

55 millions. Le pouvoir central y absorbe le 70 0/0 des revenus publics, et les localités le 30 0/0 restant. Quant aux subventions, nous ne pouvons guère aventurer un chiffre exact, mais il faut les croire insignifiantes par le caractère d'Etat fédéral du pays et par la richesse même des Provinces.

A la République Argentine, les recettes de la Nation (1) montaient en 1886 à 42,250,000 (chiffre de M. Agote, différent de celui du Ministère, mais peut-être le vrai pour les recettes ordinaires); les recettes des Provinces étaient de 11.519.000. Nous n'avons pas les renseignements nécessaires pour les villes, mais peut-être leurs revenus ne sont-ils pas bien forts, à cause du caractère d'État fédératif du pays et surtout à cause de grandes subventions qui y sont comptées (2). D'après ce qui se passe au Chili, nous hasardons un chiffre de 10 millions comme ensemble des revenus municipaux, sans les subventions. On peut dire enfin que des 60 millions qui formaient l'ensemble des revenus publics, le 66 0/0 était absorbé par les dépenses de l'État et le 34 0/0 par les Provinces et les villes.

La crainte de fatiguer le lecteur nous force à nous arrêter ici. Nous remarquerons seulement qu'il n'existe pas un État d'une importance politique moyenne, quelle que soit sa richesse, où les localités aient une situation financière plus précaire, plus ridicule, disons le mot, qu'au Chili. Mettant de côté les États fédératifs, et laissant presque tous les pays nouveaux, dont le trait dominant en administration est de donner aux localités le maximum des contributions et des recettes possible, nous pouvons assurer que depuis la France, le pays le plus centralisé de l'Europe, mais qui pourtant laisse le 25 0/0 des ressources aux communes et aux départements, jusqu'à sa voisine, l'Angleterre, le pays classique du Self Government, qui leur abandonne le 40 0/0, le Chili est l'État où les municipalités comptent avec le moins de ressources. Ce manque de recettes, pouvons-nous ajouter, est de l'effet le plus comique, si l'on songe à l'énorme

(1) Dont 1,300,000 subvention à la police de la capitale.
(2) Budget ordinaire de Buenos-Ayres (p. 89) (la cuidad) 8 1/2 millions.

quantité d'attributions d'autres genres que notre pays concède à ses municipalités. Les municipes chiliens sont des malheureux parias condamnés à ronger les os du gras Budget national, et si quelqu'un d'entre eux, oubliant la crainte des rigueurs et poussé par la nécessité, ose encore crier, on lui jette une misérable subvention pour apaiser sa faim, sans jamais lui donner assez pour fortifier ses poumons. Ceci serait trop dangereux.

CHAPITRE II

RECETTES PUBLIQUES DES PAYS CIVILISÉS A DIFFÉRENTES PÉRIODES DE LEUR HISTOIRE

FRANCE

Années		Recettes en millions de francs	Les budgets sur ressources spéciales sont comptés ici. — Budgets ordinaires, extraordinaires et sur ressources spéciales (sans les Annexes).	
—			—	
1789		475		
1802		500		
1810		923		
1812		889 1/2 (1)		
1825		976		
1830		964		
1835		1.021		
1837		1.080		
1843		1.205 (2)		
1847		1.335		
(3) 1858	Budget	1.735		
1868 (4)		1.828	2.218	
1869		2.151	2.283	
1870		2.013	3.498	
1871		2.329	3.548 (6)	
1872		2.863	2.866	
1873		3.062	3.069	
1874		2.900	2.901	
1875		3.100	3.103	
1876		3.190	3.190	
1877		3.199	3.199	
1878		3.586	3.586	
1879		3.396	3.681	
1880		3.412	3.891	
1881		3.466	4.167	
1882		3.449	4.112	
1883		3.514	4.128	
1884		3.518	3.934	
1885	Prévisions	3.492	3.686	
1886		3.488	3.651	sans service
1887		3.425	3.701	du Trésor
1888 (5)	Budg. dép.	3.449	3.543	—
1889	—	»	3.614	—

(1) Recettes recouvrées (Baron Louis).
(2) Déduits 75 millions extraordinaires.
(3) Jusqu'à 1863, les budgets sur ressources spéciales sont compris au Budget général.
(4) Faure, *Budgets de la France depuis vingt ans*, etc.
(5) *Journal officiel*.
(6) Les ressources de l'Alsace et de la Lorraine peuvent être estimées à 50 millions de francs, pour faire une comparaison scientifique.

Le Budget de 1888 est celui qui, par sa fraîche date, nous intéresse le plus ; il a été promulgué par le Président de la République uniquement le 30 mars 1888 et contient les éléments suivants :

1° Le Budget *ordinaire* qui monte à 2,976 1/2 millions de francs ; 2° Le Budget *extraordinaire de la Guerre et de la Marine* qui est de 93 millions, et 3° le Budget sur *ressources spéciales* qui s'élève à 473 millions. Ce dernier a un caractère municipal plutôt que national.

Le Budget de 1888 ne comprend pas les services du Trésor (85 millions), ni les *Annexes* de 83 millions de plus en recettes et en dépenses. Pour le 1er, il y a l'émission des Bons du Trésor. En faisant la comparaison des mêmes Budgets des recettes françaises, nous nous préoccupons qu'ils aient des éléments identiques. Comparer chaque Budget totalisé est d'abord impossible, parce qu'on y trouverait un élément aussi instable que les recettes extraordinaires. Prendre le Budget ordinaire conformément à la classification officielle, aurait des inconvénients encore plus forts. En effet, ces Budgets, antérieurs à 1863, contiennent, en outre de leurs revenus propres, ceux des Budgets actuels sur les *ressources spéciales* dont les dépenses étaient jadis ordonnancées par le Ministre de l'Intérieur. La séparation entre les deux éléments deviendrait souvent très difficile aussi ; d'un autre côté, quand on parle des ressources locales comme celles que nous citons, et qui, comprises par nous aux deux termes de la comparaison, gardent un développement proportionnel avec les recettes de l'État, peu importe, disons-nous, de les comprendre ou non dans les recettes publiques.

Pour comparer les Budgets français avec les étrangers, nous sommes forcé d'accepter une autre méthode de comparaison, et elle consiste à prendre en France le Budget ordinaire avec les Annexes, qui, dans les autres pays, sont compris dans le premier. Dans cet ordre de comparaison, nous mettons de côté et le Budget sur ressources spéciales, et le Budget extraordinaire,

notamment les garanties des chemins de fer servies par le Trésor (1).

Voici la spécialisation des recettes du Budget ordinaire français en 1888 :

	Millions de francs
Contributions directes	441.3
Assimilés aux contributions directes. . . .	44.2
Contributions et produits indirects.	1.825.2
Monopole et exploitations industrielles de l'État.	583
Produits divers	27.5
Ressources exceptionnelles.	8
Ressources d'ordre	54.5
Total.	2.976. 1/2

Suivant la classification officielle, c'est-à-dire sans compter les Budgets annexes, équivalents par leurs recettes presque aux frais d'exploitation mêmes, nous pouvons dire qu'au Budget français les impôts :

Directs entrent pour	15 %
Indirects entrent pour	60
Les Domaines de l'État entrent pour. . . .	01 5
Les Monopoles entrent pour	20
Et les Recettes restantes entrent pour . . .	03 5
Total.	100 0

(1) Il y a des pays où ces garanties sont comptées au Budget ordinaire.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE

Années		Recettes en liv. sterl.
—		—
1816. . .	Budget des dépenses. . .	58.726.341 (1)
1833. . .	Recettes effectuées . . .	48.786.000 (2)
1840. . .	— — . . .	51.477.508 (3)
1845. . .	— — . . .	51.621.174
1856. . .	— — . . .	72.334.062
1866. . .	— — . . .	69.434.568
1876. . .	Versé à l'Echiquier . . .	78.565.036
1885. . .	— — . . .	89.581.301
1886. . .	— — . . .	90.772.758
1887. . .	— — . . .	89.802.254

Les recettes de 1887 montaient à 2.645.000.000 fr. exactement, dont proviennent :

	21 %	des Douanes.
	29 »	Accise
	16 »	*Income-tax.*
	15 »	Timbre.
	3 »	Impôt foncier et sur bâtiments.
	0 4	Domaines.
	10 6	Postes et Télégraphes.
	5 »	Recettes.
Total...	100 »	

(Finances accounts of the United Kingdom, etc.).

(1) On peut y ajouter 216.000 liv. st. qui, aujourd'hui, sont comptées au budget donné.
(2) Sans extraordinaires et sans excédents antérieurs.
(3) On peut ajouter 1.440.000, dont 500.000 paiement des Chinois.

BELGIQUE

Recettes		Francs
—		—
1841	Budget de dépenses	99.041.842
1846	— —	113.014.070
1857	Budget de recettes	139.604.990
1867	— —	166.046.290
1877	— —	252.245.760
1886	— —	315.942.000
1887	— —	314.421.809
1888	— —	319.365.759

Ce dernier budget peut se décomposer de la façon suivante :

Contributions directes	17 %
— indirectes	20 »
Enregistrement	17 »
Péages (dont 40 % chemins de fer)	42 »
Capitaux et revenus	3 »
Autres recettes	1 »
Total	100 »

BRÉSIL

Années	Recettes en Milreïs = 2 fr. 50
—	—
1841	15.200.000
1846	25.000.000
1857	35.500.000
(1) 1868	59.000.000
(2) 1878	116.460.000
1887	128.000.000
1888	141.491.000
1889	140.000.000

(1) Budget sans les dépôts.
(2) Compris 1.132.000 extraordinaire.

Par le compte d'inversion de 1874-75, nous voyons que les budgets des recettes provinciales montaient à 22.500.000 milreïs et celui des recettes municipales à 5.012.000. avec un budget général de 106.664.000; c'est-à-dire que les dépenses de l'Empire absorbaient 80 0/0 et celles des localités le 20 0/0 restant.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Au temps des Humboldt, ce pays donnait à l'Espagne de 700 à 800.000 *pesos*, tandis que son voisin le Chili avait besoin d'une subvention de la mère-patrie. En rapprochant la quote-part des recettes laissées à la Métropole, d'après le cas du Mexique, nous pourrions hasarder comme recettes de la République Argentine, au début de ce siècle, la somme de 2.000.000 *pesos*.

	Peso fuerte = 5 fr.
1855	2.000.000 (1)
1864	7.005.000
1865	8.295.000
1875	17.206.000 (2)
1876 (Budget)	16.140.000
1880	19.594.000
(3) 1885	36.416.000
1886	46.306.000 (4)
(6) 1887	57.306.000 (5)
1888 (Budget)	53.743.000
1889 —	59.670.000

(1) Plus 3.000.000 de la Province indépendante de Buénos-Ayres (60 millions de *pesos* papier).
(2) Et Provinces 6.500.000, dont 3.200.000 pour Buénos-Ayres.
(3) Nous prenons les recettes nettes. L'*Économiste* donne, pour 1885, 38.398.000 de recettes.
(4) M. Agote donne 42.250,000.
(5) Plus 7.500.000 Province Buénos-Ayres. Chiffre donné pour comparer avec l'année 1855.
(6) En 1887, les Provinces avaient encore un Budget de plus de 15 millions.

Nous sommes ici en face de chiffres qui se contredisent, au moins en apparence. Nous avons accepté pour les années 1886 et 1887 les données du Gouvernement présentant le Budget de 1889 (*Économiste, 14 juillet 1888*); peut-être la différence provient-elle de ce qu'on a compté sur des recettes extraordinaires dans le chiffre officiel.

Nous prenons de M. Agote les classifications suivantes des recettes de 1885 :

72 %	Douanes.	$ 25.500.000
11 %	Chemins de fer.	4.000.000
4 %	Contributions directes. . . .	1.200.000
7 %	Patentes, Timbre.	2.500.000
2 %	Postes et Télégraphes	800.000
	Domaines, Intérêts, Actions de la Banque, etc. . . . . } Divers. . . . . }	2.416.000
	Total. . .	$ 36.416.000

COLOMBIE

L'Espagne retirait de ce pays, inclus l'Équateur, un demi-million de *pesos* en 1802, ce qui pouvait indiquer un revenu de 600.000 *pesos*.

(1) 1839.	$ 2.200.000
1852.	2.227.000
1861.	1.824.000
(2) 1876.	3.114.000
(3) 1887 et 1888	21.000.000

(1) Le régime du pays, à cette époque, était presque unitaire.
(2) 2.103.000 des États.
(3) Régime unitaire et budget de deux années.

On peut dire que, pendant la dernière décade (12 années en réalité), les recettes publiques totales (sans les municipales, partant) ont doublé. Pendant les cinquante dernières années, elles se sont multipliées de 4 1/2 (peut-être seulement de 4?). Dans les trois quarts de siècle passés, depuis la domination espagnole jusqu'à nos jours, on pourrait hasarder comme augmentation le chiffre de 17 fois la quantité originaire.

ÉTATS-UNIS

Années	Recettes en Dollars = 5 fr.
—	—
1841	23.000.000 (1)
1845 (compte)	29.499.000
1855	73.918.000 (2)
1865	560.250.000 (3)
1875 (compte)	287.482.000 (4)
1876 (budget)	293.000.000
1885 (nettes)	338.545.000
1886 (budget)	371.403.000
1887 —	402.000.000

Excédents des recettes, d'après les comptes d'inversion :

De l'année 1874-75 (6)	144.700.000
— 1875	119.500.000 (5)
— 1880	249.000.000
— 1885	293.000.000
— 1886	482.500.000

(1) 2.000.000, plus extraordinaires et excédents.
(2) 18.931.000, plus excédent antérieur.
(3) 712.851.000 emprunt, et 851.000 excédent.
(4) 6.613.000 Bons. Bilan du Trésor à la fin de 1874 et 1875 : 144.702.000 dollars en plus.
(5) Payé 58 millions 1/2 d'amortissement et de l'affaire de l'*Alabama*.
(6) Ces excédents proviennent non seulement de l'année 1874, mais encore des années précédentes. Cette observation s'applique également aux chiffres suivants.

AUSTRALIE

	Liv. sterl.
1865	8.958.000
1875	14.078.000
1884	22.297.830
1885	24.017.000
1888	23.506.000

BOLIVIE

		Pesos
1843.	Recettes estimées à	1.700.000
1855.	— —	1.976.000
1864.	— —	2.471.000
(3) 1873.	— —	2.929.000 (1)
(3) 1881.	— —	3.465.000 (2)
(3) 1887.	Budget recettes	3.666.000

D'après M. Agote, le Budget des dépenses de ce pays monterait en tout à 4,570,512 $, (année 1886?) C'est un Budget de paix et sans travaux publics. On peut assurer que les vraies recettes se rapprochent beaucoup de cette somme ; en effet, l'auteur cité les fait monter à 4,324,000 *pesos*.

(1) Y compris 650,000 d'emprunt.
(2) Y compris 500,000 d'emprunt et 100,000 pour les municipalités.
(3) Recettes sûres uniquement comptées.

PUISSANCE DU CANADA

		Dollars	Provinces
		—	
1865	. . . .	16.270.000	
			—
1885-86	Recettes ordinaires brutes . .	33.177.000 —	3.139.000 (1)
1886-87	— — . .	35.754.000 —	0.000.203 dito

ROUMANIE

Années		Recettes Leu = 1 fr.
—		—
1853. . . .	Calcul	14.000.000
1875. . . .	Compte	86.490.000
1884. . . .	—	128.359.000
1885. . . .	—	124.478 000
1886. . . .	—	131.329.000
1887. . . .	Budget	140.750.000
1888. . . .	—	181.066.000

---

(1) Autres recettes 6,783,000.

MEXIQUE

D'après Humboldt, la Nouvelle-Espagne laissait au Trésor de la Métropole uniquement 5 à 6 millions comme maximum.

(Gotha, édition allemande de 1868).

Années	Recettes (dollars)
—	—
1700	3.000.000
1763	5.705.000
1802	20.200.000
1820	21.100.000 (1)
1825	10.690.000 (2)
1826	13.289.000
1836	11.500.000
1844	19.421.000 (3)
1856	8.500.000
1866	20.800.000
1875	23.807.000 (4)
1882 Budget recettes	27.100.000 (5)
1888-89 Budget dépenses	38.540.000 (6)
1886-87 Budget recettes	37.000.000 (7)

(1) Dernière année de la domination espagnole.
(2) Budget fédéral jusqu'en 1835.
(3) Unitarisme.
(4) Dont 17 millions 1/2 recettes ordinaires seulement.
(5) Les États 17 millions 1/2, plus 7 les municipalités.
(6) Les États avaient 10 millions.
(7) Encore d'autres recettes.

URUGUAY

Années	Recettes *Pesos* nacionales = 5 fr. 38
—	—
1876	7.593.000 (1)
1883	10.928.000
(2) 1884-85	12.373.000
1885 Budget	13.385.000
1887-88	13.422.000

M. Agote assigne à cette République un revenu public de 11,330,000 (chiffre de 1887).

(Voir Annuaire statistique de la République Orientale de l'Uruguay, 1886).

SUÈDE

Années		Recettes (Banco thalers)	
—		—	
1842	Calcul	(3) Fr. 22.500.000 = 10.743.000	
1878	Chemins de fer avec produit brut	119.700.000 = 86.090.000	couronnes
1888 (4)	Budget dépenses et recettes	117.700.000 = 84.697.000	dito
1889	Recettes	121.886.000 = 87.681.000	dito

Pour comparer exactement le Budget de 1878 avec ceux de 88 et 89, il faut ajouter aux derniers les frais d'exploitation des chemins de fer, calculés par nous en 9,400,000 couronnes (d'après le tableau de M. Cheysson, pour l'exploitation des chemins de l'année 1883, le coefficient d'exploitation en Suède est de 60,8 0 0).

Les Budgets suédois ne comprennent pas beaucoup de dépenses importantes, par exemple quelques dépenses d'instruction publique, de la guerre et du culte.

(1) Calcul de M. Vaillant.
(2) Les impôts municipaux y sont compris dans 1 1/2 million.
(3) Avec excédents antérieurs.
(4) Avec excédents antérieurs de 8 1/2 millions.

CHAPITRE III.

TABLEAU DU DÉVELOPPEMENT DES RECETTES DES PAYS CIVILISÉS PENDANT QUELQUES PÉRIODES DU SIÈCLE PRÉSENT :

PAYS	BUDGET RECETTES DERNIÈRES EN FRANCS (1) OU COMPTE D'INVERSION MILLIONS DE FRANCS	DÉVELOPPEMENT DES RECETTES AUX DIX DERNIÈRES ANNÉES	DÉVELOPPEMENT DES RECETTES DANS LES 33 DERNIÈRES ANNÉES	DÉVELOPPEMENT DES RECETTES DANS LES 50 DERNIÈRES ANNÉES	(5) DÉVELOPPEMENT PENDANT LES 75 ANNÉES PREMIÈRES DU SIÈCLE
Australasie	600 Compte dernier	60 %			
Belgique	314	25 %		3 1/5	
Bolivie	21 1/2	25 %		2 1/2 (?)	
Brésil	353	12 %	4	9	
Chili	185 1/2 (C.)	60 %	4 1/4 (6) (avec annexions)	12	50 (75 avec annexions)
Colombie	52	Doublées	4 1/2	4 1/2	17 (?)
Etats-Unis	1692 (C.)	15 %	5 1/2	17	
Espagne	850	17 %		5	
France	3060	9 %		3	4
Grande-Bretagne	2245 (C.)	14 %		70 %	60 %
Mexique	192 (6)	2 1/10 du chiffre primitif		2 1/2 (44 ans)	2 1/2
Répub. Argentine	286 (210 Compte 86)	2 1/8 (3)	10 (4)		24 (5)
Roumanie	140	47 %	10		
Suède	122	10 %		5 1/2	
Canada (puissance)	899				
Inde	1861 1/2 (C.)	50 %	3	2 1/2	
Uruguay	67	75 %	6		
Vénézuéla	24 (2)	Diminution		3 1/4	

(1) En France on compte le Budget ordinaire et les annexes ; les Budgets sur ressources spéciales ne sont pas comptés dans les pays étudiés.

(2) Avec recettes des États 27,700,000.

(3) Entre 1876 et 86.

(4) Entre 1855 et 87.

(5) Dès la domination espagnole.

(6) Les recettes ordinaires doivent être inférieures à cette somme.

Si pour juger l'importance relative des différents pays étudiés, nous les plaçons d'après le montant de leurs revenus publics, sans oublier les recettes provinciales aux états fédératifs, voici la liste qui en résulterait :

France
Russie
Grande-Bretagne et Irlande
Allemagne
États-Unis
Autriche-Hongrie
Indes Anglaises
Italie
Espagne
Australie
Canada
Chine
Japon
Turquie
République Argentine
Brésil
Belgique
Java
Hollande
Egypte
Mexique
Portugal

23 — *Chili*
Roumanie
Uruguay
Colombie
Suède
Suisse
Danemark
Grèce
Bulgarie
Pérou
Équateur
Bolivie
Vénézuéla
Guatémala
Haïti
Norwège

Le lecteur peut, sans un grand travail, remarquer la condition économiqne ou financière de la République du Chili. Nous voyons qu'entre tous les pays civilisés d'une importance politique moyenne (1) au nombre de 38, 22 seulement précèdent le Chili et les 15 restants occupent une situation financière inférieure; dans l'Amérique latine, notre pays cède uniquement, au point de vue des recettes publiques, à la République Argentine, au Brésil, au Mexique (les budgets provinciaux comptés). Nous devons faire remarquer que les recettes étudiées pour notre pays, sont celles de 1886 (dernier compte d'inversion); et quand celles de 1887 ont monté à 46 millions, celles de 1888, à juger par les 8 mois connus, monteront à plus de 50 millions de *pesos*.

A la République Argentine, pour être rigoureusement exact, nous devons déduire, du montant des recettes, quelques revenus municipaux compris aux budgets des provinces, et aussi les subventions de la Confédération qui sont d'une mince importance.

Les revenus publics du Chili sont plus considérables que ceux de beaucoup de nations européennes, comme la Suède, la Roumanie, la Grèce, etc.

Voyons ensuite le jugement que le Chili nous paraît mériter, étant considéré le développement de ses recettes publiques :

1° Dans les 3/4 de siècle, écoulés entre son émancipation et l'époque actuelle;

2° Dans les 50 dernières années (en prenant 33 seulement pour le comparer avec quelques pays qui ne nous permettent pas autre chose);

3° Dans la dernière décade.

Nous ne cacherons pas notre préférence pour ce dernier calcul, soit à cause des progrès de la science statistique pendant les dernières années, soit surtout parce que les Républiques latines ont déjà acquis un développement suffisant pour pouvoir les mettre à côté des nations européennes dans une comparaison.

(1) Un minimum de 25 millions de francs de revenus, ou tout au moins un million d'habitants de population, voilà ce que nous entendons par *importance politique moyenne*.

Notre étude se fondera toujours, autant que possible, sur les comptes d'inversion, et répondra aussi à des termes analogues de comparaison, ce qui souvent expliquera notre abondance de détails. Ainsi, en parlant des États jadis unitaires, on comparera les recettes de cette époque-là avec celles du budget fédéral actuel, plus celles des budgets provinciaux correspondants : les périodes de temps seront presque toujours égales.

Avant d'arriver à cette comparaison, nous pourrions nous demander : l'augmentation des recettes nationales est-elle un signe sûr ? garde-t-elle enfin la proportion avec le développement de la richesse des habitants de cette même nation ? Nous croyons que oui, en parlant au moins en général. Une augmentation continuelle de ces recettes, surtout dans une longue période, est presque toujours en rapport avec une augmentation de la richesse individuelle. Une nation, comme la France par exemple, à laquelle une guerre malheureuse impose une nouvelle charge de 750.000.000 de francs annuels et qui, non seulement peut remplir ses lourdes obligations, mais encore offrir des excédents successifs de plus en plus forts, est une nation qui ne souffre pas une charge supérieure à ses forces. Il est indubitable que la proportion étudiée n'est pas rigoureusement exacte, mais elle est d'une vérité relative, surtout en prenant des époques bien éloignées de comparaison. Les pays qui se courbent sous le poids des contributions disproportionnées à leurs forces, comme l'Empire-Ottoman ou l'Italie, sont sans doute des exceptions. Plus rares sont encore les pays qui, comme l'Angleterre, suivent une politique de dégrèvements continuels ; les États-Unis et le Chili imitent presque seuls le pacifique exemple de l'Angleterre.

A une époque de chemins de fers et de travaux publics, et surtout de socialisme d'État, on peut assurer que chaque nation civilisée supporte le maximum des contributions que ses forces lui permettent ; la jeunesse seule, toujours un privilège pour les nations comme pour les individus, peut plus d'une fois atténuer cette terrible vérité. En comparant deux époques différentes dans les finances d'un État, nous nous trouvons en face d'une augmentation, quelquefois extraordinaire, de ses recettes, et cette aug-

mentation peut signifier, ou un développement prodigieux de la richesse individuelle, due au talent de ses hommes d'État et au bon sens de son peuple, ou seulement un état de prostration inouï à l'époque qui précède la comparaison, ainsi qu'on l'a vu en Espagne et dans les pays nés du démembrement de la Turquie. Il y a des nations, comme le Chili, dont le progrès participe de ces deux causes différentes. Finalement, cette comparaison est d'une grande importance pour les pays placés dans des conditions semblables d'existence, comme les européens entre eux ou les nations américaines entre elles.

Première Comparaison (3/4 de siècle).

Il n'y a pas beaucoup de pays qu'il nous soit permis de faire entrer dans cet intéressant parallèle, et même quelques-uns d'entre eux, comme ceux de l'Europe, se trouvent dans des conditions si différentes de développement que notre étude n'aura d'intérêt que pour ceux de l'Amérique. De tous les pays étudiés, le Chili est sans doute le plus favorisé. En ne considérant que son ancien territoire (Chili vieux), il a vu ses recettes publiques s'élever à plus de 50 fois le chiffre primitif ; et à 75 fois en comprenant les nouvelles provinces annexées. Ce développement inouï de la plus pauvre des anciennes colonies espagnoles, forme un contraste surprenant avec la stabilité des revenus publics de la vice-royauté la plus considérable (le Mexique) du vaste Empire colonial espagnol, laquelle, dans la même période d'années, a vu augmenter ses revenus seulement de 2 1/4 °/₀. Le mépris de l'Espagnol pour l'industrie, et même pour l'agriculture, ainsi que la différence entre la marche politique de ces deux États, est suffisant pour expliquer ce phénomène. Une donnée historique le confirme bien. En effet, la stabilité du gouvernement est toujours une qualité recommandable, mais dans des pays comme le Mexique, avec des puissants voisins et un avenir brillant, cette qualité devient indispensable. Or, dans une moitié de siècle écoulée de

1832 à 1888, le Mexique a vu défiler vingt-cinq administrations différentes (le Président devait rester à peu près quatre ans), dont un empire, qui n'était pas le premier et deux ou trois dictatures. Dans une période de temps semblable, le Chili placé entre le vaste Océan et les Andes gigantesques, n'a eu que douze administrations différentes, avec huit présidents à leur tête, dont les quatre premiers ont été réélus, et les autres sont restés durant cinq ans au pouvoir. La Constitution, sans d'importantes revisions, régit le pays à partir de 1833, et pas une révolution n'a pu renverser les gouvernements, lesquels ne sont pas restés en fonctions un jour de plus que leur terme légal de cinq années. (Ils étaient rééligibles jusqu'à 1871, mais ils ne le sont plus). Il est possible que parmi les recettes de la vice-royauté du Mexique, au début de ce siècle, une petite réduction fût nécessaire à cause des provinces qui, aujourd'hui séparées du pays, appartenaient jadis à cette importante colonie espagnole (1).

Les revenus publics français se sont développés à la même époque dans la proportion de 1 à 4 (1812 à 88), chiffre consolateur pour une nation européenne qui se trouvait déjà dans un état très florissant. La Grande-Bretagne et l'Irlande, dont la richesse générale est plus considérable encore que celle de leur voisine, ont vu augmenter leurs revenus ordinaires seulement dans une proportion de 60 0/0. Cela tient aux lourdes charges qui, au début du siècle, grevaient déjà le pays à cause des guerres napoléoniennes, à la sage politique de dégrèvements suivie par son gouvernement, et surtout au système de Self-Government qui ne cesse d'augmenter d'une façon colossale les ressources locales. L'absence de travaux publics ne doit pas non plus être oubliée.

---

(1) Cela est compensé pour prendre l'année 1802 comme base de comparaison.

Deuxième Comparaison

(Dernières 50 années, et, à leur défaut, 33 années seulement).

Les pays les plus favorisés sans doute, sous ce rapport, sont d'abord les États-Unis, qui ont augmenté leurs revenus dans la proportion de 1 à 17, et la République Argentine ensuite, qui, dans un tiers de siècle (1855 à 86) (1), les a vus se développer dans la progression de 1 à 10. Ces deux États nous offrent de nombreuses analogies : le courant d'immigration qui les a développés, l'absence de puissants voisins et une longue paix intérieure, une fois seulement interrompue chez la première nation et bien stable chez la seconde. Cette augmentation des recettes publiques argentines a cependant quelque chose de dérisoire, comme dans tous les autres pays de l'Amérique, en ce qu'elle comprend au Budget les recettes des chemins de fer de l'État, quelquefois même dans leur total brut.

Après avoir étudié la République Argentine, nos regards se tournent vers un petit État, né du démembrement de l'Empire Ottoman, la Roumanie, qui, dans une période de 34 années, a vu aussi décupler ses revenus publics.

Nous arrivons enfin au Chili dont les recettes, malgré le développement insignifiant des chemins de fer dans la dernière décade, ont dépassé 12 fois le chiffre primitif pour le vieux Chili seulement (1839 à 1886); avec les annexions, la proportion est de 16 fois ce même chiffre.

Le Brésil a vu augmenter ses ressources publiques dans la proportion de 1 à 9.

La Colombie qui, avec le Brésil, le Chili et la République Argentine, semble être destinée à partager la prépondérance politique dans l'Amérique du Sud, a eu aussi une augmentation

(1) Pour comparer ces deux époques, il faut mettre les recettes fédérales d'aujourd'hui, plus celles de la province de Buénos-Ayres, en face de celles de l'époque où il y avait deux États à la Confédération.

de 1 à 4 1/2. Cette proportion, supérieure à celle dont jouissent les vieilles nations européennes, est médiocre dans un pays nouveau et d'un sol fertile.

L'augmentation des recettes uruguayennes est supérieure peut-être à celle du Chili, sans les provinces annexées.

Les nations européennes ne peuvent pas nous présenter des chiffres aussi éblouissants que les pays nouveaux. A remarquer en Europe sous ce rapport : l'Espagne, avant si arriérée, la Belgique d'un fertile territoire et la France, longtemps déjà florissante.

Cette comparaison entre les nations européennes et celles de l'Amérique, participe, à un degré inférieur, des défauts de la première comparaison (celle des 75 dernières années).

Voici enfin un tableau qui permettra au lecteur de juger l'augmentation des revenus publics des pays étudiés, pendant les 50 dernières années de ce siècle.

Les pays les plus favorisés ouvriront la liste.

République Argentine	Suède
Roumanie	Colombie
États - Unis	Vénézuéla
Uruguay	Belgique
Chili (sous les provinces péruviennes)	France
Brésil	Mexique
Espagne	Bolivie
	Indes anglaises

Sur les autres pays américains, les seuls dont l'étude nous intéresse, nous pouvons dire qu'un calcul exact devient impossible pour eux, étant donnée l'instabilité, non seulement de leurs gouvernements, mais encore de leurs systèmes politiques. Parfois nous croyons à une augmentation de leurs recettes, quand, en réalité, il n'existe qu'une comparaison incomplète, par exemple, d'un régime fédéral d'abord, avec un unitaire ensuite. Cela, sans nous arrêter aux systèmes mixtes de gouvernement « conciliant en même temps et les tendances fédéralistes et les centralistes du

même peuple. » Nous ne parlerons pas non plus des changements dans la valeur de la monnaie, plus embarrassants encore pour une comparaison. Finalement, nous pouvons affirmer que l'augmentation des recettes publiques dans les autres républiques espagnoles, le Pérou excepté, a été insignifiante et inférieure sans doute à celle des pays étudiés ci-dessus.

Troisième Comparaison

Dernière décade

Nous préférerons chaque fois qu'il nous sera possible les comptes d'inversion, bien qu'ils aient une ou deux années de retard.

La République Argentine, qui présente tant de traits de ressemblance, au moins apparents, avec la démocratie saxonne, se distingue d'elle, surtout en ce que les causes de développement, qui ont agi sur la seconde, commencent aujourd'hui seulement à exercer leur influence bienfaisante sur la première. Elles pourraient se traduire par une paix à peine interrompue, et par une nombreuse et croissante immigration européenne, sans oublier l'importance extraordinaire accordée dans ces deux pays aux travaux publics.

L'augmentation des revenus publics, qui commence déjà à se ralentir aux États-Unis, suit aux bords de La Plata une course vertigineuse qui tend, au moins pour quelques années, à redoubler d'intensité. L'enthousiasme naturel que cet exemple de développement pacifique pourrait nous causer, doit être un peu modéré à cause de l'accroissement excessif de la Dette publique argentine, et même à cause des chemins de fer qui, d'une façon si trompeuse, grossissent les budgets. Cette dernière raison perd cependant un peu de sa force, en ce qu'elle s'applique également à presque tous les pays nouveaux.

L'augmentation des recettes argentines, pendant la dernière dé-

cade, de 1876 à 1886 (chiffre donné par M. Agote), atteint l'énorme proportion de 2 1/7 pour 1; et nous avons déjà observé que cette proportion tend à augmenter.

Le Mexique présente une augmentation analogue ; ses recettes semblent avoir doublé dans cette dernière décade.

La République de la Colombie a vu aussi doubler ses recettes dans la même période.

Viennent ensuite les nouvelles colonies australiennes, où les limites d'une nation se confondront bientôt avec celles d'un continent. Le développement des recettes y atteint 60 0/0.

Nous arrivons enfin au Chili. En considérant l'année 1886, qui n'est vraiment pas des meilleures, l'augmentation des recettes dans le Chili vieux est seulement de 60 0/0; et si, au lieu de prendre le Chili sans les provinces annexées, nous l'étudions dans son état réel, cette augmentation y est alors de 1 à 2 1/5, plus grande par conséquent que celle de la République Argentine. Enfin si, comme terme d'investigation, nous nous arrêtons à l'année 1887, dont le résulat final est déjà connu, nous trouvons un développement des revenus publics qui atteint la proportion colossale et inouïe de 1 à 2 3/4 !

La Roumanie présente un état inférieur à notre pays, en considérant celui-ci sans les provinces annexées.

Voici l'ordre des pays étudiés, en prenant le développement de leurs recettes publiques durant la dernière décade :

République Argentine,
Mexique,
Colombie,
Australie,
Uruguay,
Chili (vieux seul),
Roumanie,
Indes anglaises,
Belgique,
Espagne,
États-Unis,
Angleterre,
Brésil,
France.
Suède,

Les recettes publiques du Pérou ont diminué par suite de la guerre du Pacifique et de la désorganisation complète de ses finances qui la précéda.

Les recettes de Vénézuéla semblent aussi être en diminution. A l'Equateur et en Bolivie, les comparaisons seraient trop hasardées, soit parce que dans leurs budgets, connus en bloc, les recettes extraordinaires abondent, soit parce que le budget de la Bolivie ne comprend que les recettes de sûre estimation.

Les autres pays ne fournissent pas des observations d'intérêt pour notre travail.

Le développement des recettes chiliennes (Chili vieux) est bien satisfaisant, quoique inférieur à celui de la République Argentine, du Mexique, de la Colombie et de l'Australasie. Cette infériorité est naturelle après une lutte opiniâtre dont nous ne considérerons pas ici les bénéfices; elle est surtout naturelle dans une époque où le gouvernement a montré une indifférence extraordinaire, quoique en partie excusable, pour les chemins de fer. En effet, tandis que dans presque tous les pays nouveaux les moyens de communication doublaient, ceux du Chili acquéraient un développement presque insignifiant, et l'on peut dire que, sous ce rapport, le Gouvernement y est resté stationnaire.

CHAPITRE IV

CONTRIBUTIONS CHILIENNES

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

L'élément le plus considérable des budgets chiliens est sans doute le *salpêtre*; on pourrait y ajouter l'*iode* et le *guano*. Ces sources de production, sans être un domaine de l'État, ne sont pas non plus une propriété semblable aux autres, ni moins encore une contribution supportée par l'ensemble des Chiliens; car l'on peut répéter ici que c'est le consommateur étranger qui supporte à lui seul toute la charge de cet impôt.

Le produit du droit sur le salpêtre et l'iode montait, en 1886, à 8.800.000 *pesos*, soit le 21 0/0 des recettes ordinaires.

Le droit d'exportation du salpêtre est de 1.60 (fuertes), ou son équivalent en monnaie légale, pour chaque 100 kilogrammes.

Comme tous les Etats américains, le Chili retire de ses douanes, sans même y inclure le salpêtre, la plus grande partie de ses ressources budgétaires. Il y a quelques années, le système économique était encore bien imparfait dans ce pays; mais la dernière guerre et l'horreur des emprunts, un des traits dominants du caractère national, l'ont amené à établir un nouveau système de contributions, qui, quoique imparfait encore, est le meil-

leur de ceux que suivent les Républiques d'origine espagnole. Ainsi, après 1879, on a créé la contribution sur les successions (sobre herencias), celle sur la richesse mobilière, et aujourd'hui il est question de créer sur la propriété bâtie un impôt qui, du reste, existe partout avec caractère national. Au Chili, il est vrai, il en existe déjà un, mais il est municipal et exclusivement destiné au payement de l'éclairage et de la police des villes.

Les douanes sont réglées par les ordonnances de 1872 (24 décembre) et les lois de 1880 et 1878.

La loi du 29 août 1885 fixait une surtaxe, en raison du cours forcé, de 40 0/0 à partir de novembre 1885; cette dernière loi a été bien modifiée après (1).

La base du système douanier, souvent modifiée un peu, est le payement de 25 0/0 de droit d'importation sur la valeur de toute marchandise importée, à l'exception des marchandises libres ou de celles qui ne payent que 4, 15 ou 35 0/0 (payent 35 0/0 les objets somptuaires ou de fabrication facile au pays, et 15 0/0 les objets utiles à l'industrie, etc.). Les livres sont exempts de droit.

En 1886, les douanes, sans le salpêtre ni l'iode, ont contribué pour le 40 0/0 des recettes générales du Budget.

Voici le développement des recettes douanières aux différentes époques de l'histoire du pays :

	Pesos
1840	1.763.000
1850	2.627.000
1860	4.824.000
1870	6.438.000
1875	7.811.000
1879	6.845.000
1885 (avec surtaxe à cause du cours forcé) (2)	13.600.000 (3)
1886 — — — . .	14.572.000 (4)
1887 (total)	29.888.000

(1) La loi du 14 mars fixait une surtaxe (*recargo*) de 45 0/0 en 1887, de 47 0/0 en 1888, et de 50 0/0 en 1889. Aujourd'hui il est question de fixer cette surtaxe à 40 0/0, pour le commencement de 1889, et à 35 0/0 pour la suite.

(2) Cette surtaxe, y comprise, est de 4 millions papier pour les douanes, sans le salpêtre ni l'iode.

(3) Plus 10.080.000 salpêtre.

(4) Plus 8.800.000 salpêtre et iode.

« Compilación de leyes chilenas de Echeverria Contardo. »

On voit par ces chiffres que les douanes ont reçu un accroissement rapide et extraordinaire de recettes, même en escomptant le salpêtre, l'iode et la surtaxe provenant du cours forcé. Cet accroissement est de 85 0/0 à la période comprise entre 1850 et 1861, de 33 0/0 entre 1860 et 1871. De 1870 à 1880, il est de 6 1/2 0/0, et ce chiffre insignifiant est dû, bien plus qu'à la guerre, à la crise économique qui désola le pays. De 1883 à 1887, l'augmentation représente le 10 0/0, ce qui en dix années ferait une cote supérieure à 25 0/0. On a supprimé à cette époque la contribution sur le cuivre, sans quoi les recettes auraient été encore plus fortes. Mais l'augmentation colossale se manifeste entre 1879 et 1888, où les recettes quadruplent à cause du salpêtre et de l'iode.

La République Argentine a vu aussi doubler ses recettes douanières entre 1875 et 1886, à cause de la nombreuse immigration qui afflue à ses immenses Pampas et à cause du développement extraordinaire de ses voies de communication.

FRAIS DE PERCEPTION DES DOUANES

En 1886, les douanes produisaient une recette totale de 23,370,000 *pesos*, salpêtre et iode compris. Les dépenses de perception pour cette branche de revenus nationaux montaient à 1,400,000 *pesos*, soit 6 0/0 du produit brut.

Les frais analogues des douanes anglaises sont uniquement de 5 0/0; ceux des françaises 0,0777. Il ne faut pas oublier que les douanes sont en France les auxiliaires pour la perception des contributions indirectes; en y prenant l'ensemble des frais de perception des douanes et des contributions indirectes, on obtient seulement une quote-part de 0,0489. En 1820, ces frais importaient 0,18 du produit perçu par les douanes, et en 1876, le 10 0/0 de ce même produit.

Ces mêmes dépenses à la République Argentine, en 1880, montaient seulement à 5 0/0. On voit, en conséquence, que les frais des douanes chiliennes, sans être exagérés, eu égard à l'étendue énorme des côtes, à la variété des matières imposées et surtout au salpêtre, sont néanmoins susceptibles de réduction, au moins dans les provinces qui possèdent des salpêtrières.

CHEMINS DE FER

Cette branche importante des recettes a produit à l'État chilien 6 millions et demi de *pesos* en 1886, comme rendement brut ; le rendement net montait seulement à 2 millions et demi, ce qui dénote un coefficient d'exploitation de 62 0/0.

Pour mieux juger ce résultat, nous donnons ci-après un extrait d'uu tableau où le savant économiste français, M. Cheysson, présente le coefficient d'exploitation dans les principaux États européens. Notre extrait comprendra la partie correspondante aux chemins de fer de l'État, seule partie qui nous intéresse pour le moment.

Allemagne.	56 %
Belgique.	60 %
France.	90 % (lignes stratégiques).
Roumanie.	54.7 %
Suède.	60 %
Russie.	93 % (lignes stratégiques).

On peut affirmer que les frais d'exploitation au Chili, sans être inouïs, étant donnés la faible densité de la population et le défaut des embranchements, sont pourtant exagérés. Ainsi, dans les six pays ci-dessus examinés, seuls les États français et russes exploitent plus cher que chez nous, et encore faut-il observer que dans ces deux pays l'exploitation par l'État est abandonnée, et

que nous avons affaire ici à des lignes exclusivement stratégiques.

Nous pouvons déduire comme conséquence que les frais d'exploitation sont trop élevés dans notre pays, soit à cause de l'impéritie administrative, soit surtout par le manque d'un systeme rationnel de doubles voies et d'embranchements.

L'État, néanmoins, retire de ses chemins de fer un 5 0/0 du capital inverti.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Impôt foncier. — Cet impôt a produit, en 1886, la somme de 1.163.000 *pesos*. C'est un des plus anciens, et il remplaça la dîme condamnée par tous les économistes modernes. C'est un impôt de répartition trop modéré en ce sens qu'il ne suit pas exactement le développement de la richesse agricole. La répartition en a été effectuée par des commissions formées au choix du Président de la République.

PATENTES

Elles sont établies sur les industries, professions et arts (1).

En 1864, elles n'ont produit que 85.000 *pesos*.

La loi de 1866 divise les départements chiliens en cinq ordres différents pour effectuer cette imposition. Les prix des patentes varient actuellement de 2 à 4.000 dollars.

Le produit de cet impôt est monté en 1886 à 462.000 *pesos*.

(1) Recopilación de leyes, de Echeverria Contardo.

CONTRIBUTION MOBILIÈRE

Elle a été créée en 1879, à cause de la guerre du Pacifique. Elle est de 3 0/00 sur les capitaux suivants : titres de la Dette de l'État ou des Municipalités; cens rachetés sur propriétés foncières; créances hypothécaires et chirographaires; capitaux des Banques d'émission ou des Sociétés anonymes, etc.; *soldes, pensions*, etc., *de l'État, des Municipalités ou des particuliers* (1).

CONTRIBUTIONS DIVÉRSES

Impôt sur les successions. — Cet impôt créé au Chili par la loi du 28 novembre 1878, est sans doute un des plus productifs. En France, l'administration le considère comme impôt indirect, et M. Leroy Beaulieu, au contraire, le classe parmi les impôts directs.

Voici la marche progressive de cet impôt au Chili :

1879.	17.000 *pesos*
1880.	50.000
1981.	75.000
1882.	160.000
1883.	158.000
1884.	211.000
1885.	148.000
1886.	245.000

La quote commence à 1 0/0 pour les descendants légitimes, et finit à 8 0/0 pour les personnes non appelées à la succession *ab intestat*.

Les personnes juridiques de droit privé, qui ne sont pas des Sociétés industrielles, doivent payer 2 0/0 de leurs biens chaque 33 ans.

(1) Ces derniers ne la payent plus, malheureusement.

ALCABALA

Parmi les contributions chiliennes, celle-ci est une des plus anciennes, et sans avoir la terrible universalité de l'alcabala espagnol, dont on a dit qu'avec l'expulsion des Maures, il a été la cause principale de la ruine économique de l'Espagne, elle est néanmoins trop lourde pour notre pays. A l'heure actuelle, elle est supprimée.

L'alcabala était de 4 0/0 sur la vente des propriétés rurales ou urbaines, de 3 0/0 sur les terrains non bâtis et de 2 0/0 pour la transmission des mines ou des vaisseaux. Cet impôt, bien que trop lourd pour le capital, était très productif. Voici son rendement dans les dernières époques de notre histoire :

1863.	214.000 *pesos*
1864.	238.000 —
1882 (budget).	400.000 —
1885.	832.000 —
1886.	900.000 —

TIMBRE

(Lois du 1er septembre 1874 et du 15 janvier 1878)

En 1886, cet impôt produisait net 450.000 *pesos*; en 1864 sa production n'était que de 95,000 *pesos*.

Avant de finir, nous dirons deux mots sur les dépôts. En théorie, il convient de les déduire du budget, mais, dans la prasique, il est plus convenable de les inclure, quand ils n'y entrent pas dans une proportion trop considérable. Si nous voulions comparer, par exemple, les années 1876 et 1886, nous pourrions les y laisser. En effet, aux recettes de cette dernière année, ces dépôts ne contribuent que pour 2 1/2 0/0 du total. Au contraire,

en 1879, ils sont de 3 millions, soit le 18 0/0, et cette proportion est analogue pour quelques autres années, dont la comparaison, heureusement, ne nous intéresse pas ici.

Pour nous former une idée exacte de la disproportion qui règne au Chili entre les impôts directs et les indirects, nous reproduisons un tableau abrégé de M. Carboni, directeur général de la comptabilité italienne.

Ce tableau, de 1886, nous permettra d'étudier cette même proportion dans les États européens :

PAYS	RECETTES PATRIMONIALES (1)	IMPÔTS DIRECTS (2)	CONTRIBUTIONS DIVERSES (3)	IMPOTS INDIR. ET DE CONSOMMATION (4)	SERVICES PUBLICS (5)	RECETTES DIVERSES
Allemagne.........	0.33	0.14	0.10	0.26	0.11	0.06
Angleterre.........	0.012	0.22	0.15	0.47	0.12	0.02
Autriche-Hongrie...	0.10	0.25	0.15	0.40	0.06	0.03
Espagne...........	0.015	0.30	0.17	0.45	0.03	0.04
France............	0.015	0.16	0.26	0.47	0.06	0.03
Italie..............	0.05	0.28	0.20	0.40	0.05	0.025
Russie.............	0.06	0.17	0.065	0.52	0.035	0.015
Chili (6)..........	0.22	0.055	0.045	0.62	0.02	0.04
»				0.40	(sans salpêtre, ni iode).	

Un simple coup d'œil sur le tableau ci-dessus suffit pour nous convaincre que notre budget de recettes, si bien économiquement supérieur aux budgets imparfaits des autres pays de l'Amérique du Sud, laisse néanmoins beaucoup à désirer. Les impôts indirects, excusables soit dans une nation européenne courbée sous le poids d'une colossale Dette publique, ou sous celui non moins écrasant

(1) Revenus des Domaines, Fonds placés, Banques, etc.
(2) Contributions agricoles, Patentes, Contributions sur le revenu.
(3) Timbre, Enregistrement, Contributions sur les chemins de fer.
(4) Douanes, Boissons, Tabacs, Droits d'entrées.
(5) Postes, Télégraphes, etc.
(6) Ajouté par nous.

de la paix armée, soit dans les pays où les localités s'a ppropri e n les impôts directs pour leurs nombreuses nécessités, les impôts indirects, disons-nous, entrent dans une proportion exagérée au budget chilien. Cette proportion est de 40 0/0 au minimum, ou mieux, peut-être, de 62 0/0 en comptant les droits de salpêtre comme contribution indirecte. Elle est, dans le premier cas, supérieure à celle de l'Allemagne, et égale à celle de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie ; dans le deuxième cas, elle dépasse celle de toutes les nations étudiées. Heureusement, le Chili tend aujourd'hui à augmenter les impôts directs, qui, moins productifs, il est vrai, sont plus conformes aux principes économiques. On peut affirmer que « *l'art de plumer l'oie sans la faire crier* », n'est pas encore l'idéal des financistes chiliens.

L'abus des impôts indirects est un trait caractéristique des pays hispano-américains, qui n'ont pas même l'excuse de profiter des impôts directs pour les besoins locaux. Bien plus, on peut assurer que le développement de ces pays-là se traduit, entre autres effets, par la diminution des impôts indirects et l'augmentation des directs. Quelques données statistiques permettront au lecteur de contrôler l'exactitude de nos observations.

En 1863, les imp. indir. formaient le 66 % des recettes ordinaires du Chili.
— 1875, — — 49 % — —
— 1886, — — 40 % (62 % avec salpêtre et iode).

Le Pérou vivait autrefois du guano, du salpêtre, et un peu aussi des douanes proprement dites.

Dans l'Uruguay, le compte d'inversion de 1884 présente les douanes comme fournissant le 7 0/0 du total des recettes. Dans le budget de 1886, elles entrent pour le 56 0/0.

Au budget de Vénézuéla, les douanes figurent pour le 72 0/0.

Dans la République Argentine, elles figurent pour le 72 0/0; mais ici on a affaire à une république fédérale.

CONCLUSION

RÉFORMES A FAIRE DANS LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE DU CHILI

Nous prenons pour base l'année 1886 (1).

La première chose qui frappe notre attention en étudiant les contributions chiliennes, c'est l'absence inexplicable d'un impôt sur la propriété bâtie, impôt qui existe dans tous les États européens, et même au Brésil. Cet impôt, suivi d'un autre analogue sur la propriété urbaine non bâtie, à un taux modéré, ne manquerait pas de procurer au Trésor un produit annuel de 300 à 400,000 *pesos*, peut-être. Cet impôt augmenterait surtout d'année en année, et serait excellent pour venir en aide aux misérables ressources municipales. En estimant le revenu des propriétés d'après leur valeur réelle, on pourrait ensuite déduire 1/5 dans les habitations et 1/4 dans les fabriques pour les frais de conservation et de réparations.

Les maisons destinées à la classe ouvrière, bâties conformément aux prescriptions de l'hygiène, et d'un loyer inférieur à 80 *pesos* annuels, devraient être exemptées de cet impôt, au moins pour une vingtaine d'années.

(1) Il paraît que l'année dernière il a été fait des modifications profondes dans les impôts chiliens.

La crainte manifestée par les économistes français de voir payée cette nouvelle contribution par le locataire, nous semble exagérée au Chili, où la population se développe d'une manière modérée, et où les maisons à louer ont un rendement si rémunérateur qu'aujourd'hui elles donnent par an de 7 à 10 0/0. L'impôt qui grève actuellement les maisons est, comme nous l'avons déjà indiqué, un impôt municipal, ou plutôt un service destiné à payer la police et l'éclairage publics. L'impôt mobilier ne frappe les maisons que dans le cas exceptionnel où elles supportent un cens.

Cet impôt, qui existe déjà en France depuis longtemps, y a produit à l'État, en 1887, la somme de 108 millions de francs. Il est connu au budget sous les noms d'*impôt foncier* sur la propriété bâtie et d'*impôt des portes et fenêtres*. Ces impôts entrent dans les recettes générales ordinaires pour 4 0/0. Les localités françaises retiraient encore de ces mêmes impôts 99 millions de francs, qui constituent des ressources analogues à celles de notre contribution, connue sous le nom de « *sereno i alumbrado* ». Si cet impôt existait au Chili, et dans la proportion qu'elle a avec le budget en France, il produirait au moins la jolie somme de 1 1/2 million de *pesos* (7 1/2 millions de francs).

Dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, on peut calculer le produit de cet impôt, subdivisé en impôt sur les bâtiments et en une branche de l'*income-tax*, à 17 millions de dollars (85 millions de francs), profités par l'État. Une somme 3 ou 4 fois plus forte est perçue par les localités au même titre.

On peut remarquer qu'à l'exemple de l'Angleterre, cet impôt peut coexister, non seulement avec un impôt local analogue, mais encore avec un impôt général sur le revenu, frappant la même matière imposable que lui.

Le même impôt a produit, en 1886, 13 millions de dollars en Italie, et 16 millions 1/2 de la même monnaie en Autriche-Hongrie.

Dans le Brésil (Budget de 1888), il a donné 1.800.000 *pesos*, soit le 0,025 des recettes totales.

Cette contribution aux États-Unis est énorme, montant parfois jusqu'à 30 et même 40 0/0; mais il ne faut pas oublier qu'elle joue

là un rôle semblable à celui de la contribution mobilière française (pas de la chilienne), et cela atténue les critiques que l'exagération de ses tarifs pourrait provoquer. A ce sujet, un économiste français cite le cas d'un travailleur de Bufalo qui, ayant bâti une maison de la valeur de 1200 dollars et d'un rendement de 140, payait en contribution directe la somme de 40 dollars; et comme le Conseil municipal désirait avoir des égouts à la ville, la maison en question fut encore imposée de 62 *pesos* pour contribuer aux nouvelles dépenses.

Cette contribution est d'un produit sûr et progressif. Ainsi, en France, malgré les défauts de son établissement, il a augmenté de 90 0/0 en 66 années.

Passons à l'impôt foncier chilien. Nous croyons qu'il devrait être de quotité et revisable chaque dix années, avec exemption pendant cinq ans pour les améliorations de la propriété. On devrait aussi ajouter à cet impôt un ou plusieurs décimes additionnels au profit municipal, pour intéresser de cette façon les localités à sa juste répartition. La somme ainsi perçue pourrait être employée, d'abord par l'État, à subventionner les mêmes propriétaires agricoles, qui bâtissent des habitations hygiéniques pour leurs ouvriers (1). Ce résultat une fois obtenu, les localités pourraient jouir tranquillement de ces nouvelles ressources.

L'agriculteur mérite bien la protection du gouvernement, mais il ne faut pas laisser croire que les grands propriétaires ruraux, qui ont toujours gouverné le pays, profitent de leur supériorité politique pour rejeter sur la masse populaire le poids des contributions fiscales.

La contribution des *patentes*, croyons-nous, doit appartenir par moitié au fisc et aux municipalités. Aujourd'hui, parmi les importantes réformes économiques qui s'effectuent au Chili, il paraît qu'on a décidé de réserver cette contribution, dans sa totalité, aux budgets locaux; et, bien que nous croyions que l'État ne doit pas abandonner complètement cette sûre et progressive

(1) En réalité, cette subvention doit être une déduction à l'impôt foncier payé par chaque propriétaire; la diminution de l'impôt total sera compensée avec le décime additionnel vu.

source de revenus, la situation nouvelle sera toujours immensément supérieure à celle du passé.

Il semble qu'entre les nouvelles réformes figurent aussi la réduction des droits de douanes et la création de l'impôt sur la propriété bâtie. Le système actuel de douanes, à notre avis, doit être modifié conformément aux idées suivantes :

1° Exemption de droits pour les articles qui déjà en profitent, et notamment pour toute machine destinée à une industrie nouvelle (les trois premières machines au moins) ; pour les matériaux de chemins de fer ; pour les livres (déjà existant), et pour les vrais objets d'art, par exemple, les tableaux à l'huile, les statues originales, etc., (d'aucune façon pour l'art appliqué à l'industrie, comme gravures, terres cuites, oléographies, etc.)

2° Le 5 0/0 pour les objets d'alimentation ou pour les vêtements de la classe ouvrière, pourvu qu'ils ne soient pas de fabrication facile au pays. Par exemple, on pourrait grever de ce droit le café, l'*herbe-maté*, le cacao, les cotonnades, les flanelles, etc. Ce même droit frapperait les objets utiles à la minerie, à l'agriculture et à l'industrie, et finalement les matières premières nécessaires aux fabriques qui fonctionnent déjà au pays, et dont l'élément principal de production se trouve au territoire.

3° Droit général de 20 0/0.

4° Finalement, droit de 50 0/0, réductible de trois en trois années, pour s'arrêter au 30 0/0, applicable aux objets similaires à ceux d'industrie nationale dont la matière première principale se trouve dans le pays. Pour imposer ce droit, il faudrait prouver qu'il existe dans l'État un minimum de deux fabriques de ces produits-là. Quant aux objets fabriqués au territoire, mais qui sont de première nécessité pour la classe ouvrière, on maintiendrait le droit actuel de 25 0/0.

5° Droit spécial de 50 0/0 ou son équivalent, pour le thé, les vins et liqueurs, ce droit étant combiné avec des contributions intérieures équivalentes. Le produit de ces groupes d'impôts serait cédé aux municipalités (la France retire du cognac seul 20 millions de francs). Ces droits sur des produits qui sont de

consommation ordinaire, sans être de première nécessité ni de production nationale, auraient l'immense avantage de favoriser le contrôle et de diminuer la vente de ces articles avec lesquels on empoisonne aujourd'hui le pauvre peuple.

L'alcabala, qu'on dit être supprimé à l'heure actuelle, ne doit pas pourtant disparaître, quelle que soit l'horreur que son nom puisse nous inspirer ; il a besoin seulement d'être modifié dans le sens d'une diminution de 1 0/0 pour la vente des propriétés de moins de 1,000 *pesos*, et surtout pour celle des immeubles qui, mis à l'enchère, se subdivisent en plusieurs lots. On doit exempter de cette contribution les propriétés qui l'ont payé dans ces dix dernières années.

Enfin, il convient de donner des facilités de payer cette contribution par 4 ou 5 annuités, de façon qu'elle n'amène point un amoindrissement de la fortune privée (du capital).

Avec les modifications que nous venons de proposer, les recettes publiques générales, étant prise comme base de calcul l'année 1886, et en supposant une situation analogue de production et de prix des articles nationaux, ces recettes, disons-nous, seraient d'environ 40.500.000 *pesos*. Voici comme elles se composeraient : 36 1/2 millions de *pesos* en recettes nationales de 1886, déduction faite des subventions aux localités, ce qui sera considéré plus tard; 3.200.000 *pesos* de recettes municipales, sans aucune réduction; 350.000 *pesos* calculés pour le nouvel impôt sur la propriété bâtie; 120,000 *pesos* de décimes additionnels à l'impôt foncier, et 500.000 *pesos* comme produit de droits divers sur le thé, le cacao, les vins et liqueurs. A cause du nouvel impôt que nous proposons pour ces produits, nous faisons sur les entrées générales douanières une déduction de 200.000 *pesos*, chiffre qui correspond plus ou moins à ce que donnent les droits appliqués déjà à ces articles dans les tarifs actuels des douanes (1).

(1) Les modifications aux droits de douanes, alcabala, etc., sont impossibles à estimer d'avance dans leur résultat économique; mais nous ne croyons pas nous faire d'illusions en conservant pour ces impôts une rente analogue à l'actuelle.

De ces 40 1/2 millions, 36.040.000 seraient dépensés au profit de l'État, et 4,400,000 satisferaient les besoins municipaux (avec les subventions); c'est-à-dire que l'État aurait le 89 0/0 des recettes publiques générales, et les localités le 11 0/0, ce qui, ajouté à un emprunt d'une douzaine de millions, fait par l'État au 4 0/0 à ces mêmes localités, améliorerait immensément leur misérable situation actuelle. Elles ne possèdent aujourd'hui que le 8 0/0 des recettes totales, y compris les subventions, et nous avons déjà remarqué que les localités françaises en possèdent le 25 0/0, les anglaises le 40 0/0, et les belges le 19 0/0. Aux États fédératifs, la richesse des provinces et des villes est plus considérable encore : ainsi, à la République Argentine, le gouvernement central n'absorbe que le 66 0/0 des recettes totales. Il y a même des pays où cette proportion des recettes du gouvernement central n'atteint que le 28 0/0.

Il n'entre pas dans le plan de notre travail de fournir des détails sur les recettes simplement locales; nous en donnerons néanmoins un aperçu pour compléter nos observations.

Les revenus locaux chiliens ont quatre sources principales : 1° les domaines, 2° les subventions fiscales, 3° les contributions proprement dites, et 4° les services municipaux.

1° Les domaines et propriétés locales consistent en théâtres, fermes, eaux thermales, etc. ;

2° Les subventions sont données pour la garde des prisons, police de sûreté, etc. ;

3° Les contributions sont très variées, dont les principales : police rurale, gendarmes et éclairage (sereno i alumbrado), patentes des voitures, impôt d'abattoir, etc., etc.

On peut ajouter que les octrois n'existent pas heureusement dans notre pays, mais les forts revenus qu'ils produisent n'y sont pas non plus compensés par aucun autre impôt. La contribution de police de sûreté et d'éclairage est, en outre, très mal organisée. D'abord, les propriétés des faubourgs payent un quart ou un cinquième de ce qui est payé par celles de la cité, et souvent elles consomment en éclairage la moitié de ces dernières. Il paraît

qu'on paye 3 0/00 sur le capital pour cet impôt. Du reste, l'étendue extraordinaire des villes américaines est cause que ces dépenses sont colossales, et payées souvent par d'autres que par leurs vrais contribuables. Nous croyons qu'on devrait calculer l'augmentation probable de la population des villes dans 50 ans, par exemple, et renfermer celles-ci dans des boulevards de ceinture. Avec ce système, si les faubourgs voulaient jouir des avantages de services mentionnés, ils pourraient se constituer en communes distinctes, payant à elles seules les fortes sommes nécessaires à ces services.

On voit qu'au Chili, comme dans presque tous les pays nouveaux, on est partisan de la spécialisation des taxes. Malheureusement, elle n'y est pas bien appliquée.

Finalement, les municipalités chiliennes ont quelques services très productifs par l'abus qu'on en fait, comme celui de l'eau potable, etc.

Elles seront plus riches un jour, ces localités, car elles entreront en possession des industries de gaz, tramways, etc., etc., à des conditions très avantageuses.

Reste encore à citer quelques petites contributions en faveur des établissemeuts de bienfaisance, etc., etc,

Après cette étude sur les recettes publiques, nous passons aux dettes de même genre, dont ce premier travail n'est que le prologue.

En parlant des contributions chiliennes, nous dirons quelques mots sur le cours forcé, existant depuis longtemps déjà au Chili, et dont on voit à peine le terme. Le papier-monnaie, utile et peut-être nécessaire pendant la dernière guerre, est cependant un *expédient*. Nous croyons qu'il ne devrait pas exister à cette heure-ci. Les économistes sont unanimes à le condamner ; mais malheureusement à côté des savants, il y a toujours les « hommes pratiques », comme si une théorie pût être bonne en ne répondant pas à la réalité des faits, comme si des hommes tels que Leroy Beaulieu, Courcelle Seneuil, etc., avaient passé leur vie enfermés dans une bibliothèque ! Le cours forcé éloigne les capitaux étrangers si nécessaires à notre pays, et diminue presque de la moitié les faibles salaires de la classe ouvrière ;

d'un autre côté, il soutient des industries ou des exploitations diverses qui ne possèdent pas les conditions nécessaires d'existence. Le Gouvernement ne voit pas que pour subvenir aux dépenses de pur luxe des agriculteurs ou des industriels, il renchérit les objets de nécessité absolue pour le pauvre.

On doit amortir annuellement un million et demi au moins de ce papier-là, et faire encore un amortissement extraordinaire de 4 millions de *pesos* ; ainsi nous verrons bientôt le change à 35 pence, au moins, et le retour de l'or sera un fait en 7 ou 8 années d'ici. On pourrait destiner à cette dépense le produit même de la surtaxe (recargo) des douanes.

NOTE. — La hausse des salaires ne compense pas le change; ainsi celui-ci est restée souvent à 24 ou 26 pence et les salaires n'ont pas augmenté de plus de 50 0/0. Il faut considérer aussi que ces salaires-là auraient dû augmenter naturellement au moins de 10 ou 15 0/0 pendant la dernière décade. A notre avis, il aurait fallu une augmentation de 90 ou 100 0/0 pour sauvegarder les intérêts des ouvriers.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Faire connaître un pays sous tous ses rapports est un travail non seulement long, mais souvent difficile, quelquefois même impossible. On peut aisément compter le nombre de ses habitants, mesurer les kilomètres carrés de sa superficie, et, après des recherches un peu plus laborieuses, donner l'état même de ses finances; mais ce ne sont pas ces éléments seuls qui font la grandeur d'une nation.

Une législation conforme au degré de civilisation de ce peuple, le caractère de ses habitants, le développement même de sa richesse publique et privée sont aussi des éléments dignes d'étude et dont chacun suffirait à lui seul pour remplir un volume, où il serait à craindre que le patriotisme ou l'imagination ne vinssent à remplacer les chiffres incontestés qui doivent être le fondement de tout travail scientifique.

Le génie politique seul peut jeter quelques lumières sur ces difficiles problèmes; mais son regard d'aigle, qui des hauteurs atteint les dernières limites de l'horizon, en surprenant les effets les plus éloignés des causes, peut-être visibles pour tous, constitue

cette faculté privilégiée qui est un patrimoine divin, comme la beauté éblouissante d'une Cléopâtre ou l'imagination incomparable d'un Dante. Mais si un travail aussi universel que profond est trop lourd pour les forces d'un homme seul, il y a certains signes qui, comme le baromètre pour l'atmosphère, servent à graduer d'une manière infaillible le degré de développement d'un peuple.

Une République, par exemple, qui sans souffrir la tyrannie d'un gouvernement personnel, offre au monde le spectacle bien rare d'un demi-siècle de paix intérieure, cette République a, sans aucun doute, les institutions politiques les plus conformes à son caractère et les plus propres aussi à assurer sa grandeur. Cette même nation qui, perdue aux derniers confins de la terre et séparée, par des mers orageuses et des montagnes inaccessibles, de tout ce qui au monde signifie civilisation et progrès, a pu inspirer à la vieille Europe, dans son crédit, autant de confiance que des nations qui comptent par siècles leur existence politique, cette nation, disons-nous, présente tous les signes inéquivoques de prospérité dans ses finances, tant publiques que privées.

Pour si dignes d'intérêt que soient toutes les manifestations de la vie d'un peuple, nous devons néanmoins nous limiter aujourd'hui à étudier sa prospérité matérielle, qui, quoique moins noble et attrayante que tant d'autres, est pourtant le fondement de toutes et présente une importance encore plus considérable, si c'est possible, en parlant d'un peuple jeune. Le baromètre de cette prospérité, c'est son crédit public.

Sans entrer dans des développements qui doivent seuls être la conséquence logique et inévitable de la comparaison entre les différentes nations civilisées, qu'il nous soit permis de donner quelques détails sur le crédit du Chili. Ces détails, avec la nationalité de l'auteur, justifieront le choix de ce travail dont l'intérêt pourrait être regardé par beaucoup de lecteurs, sinon comme nul, au moins comme médiocre.

Rien de plus éloquent, dans ce sens, que le cours des fonds publics dans les Bourses principales de l'Europe, notamment à Londres; l'intérêt privé ne cède en rien aux spéculations les plus

compliquées des théoriciens. Quant au mouvement que peuvent affecter ces valeurs-là, nous devons remarquer que les nations qui ne souffrent pas une violente crise politique ou commerciale, ne voient pas ces oscillations, qui sont exceptionnelles et le signal d'un état maladif dans le petit nombre de nations malheureuses qui les supportent. Ce qui aurait plus d'importance à être étudié, ce serait le paiement des coupons qui justifie les petites oscillations qu'on remarque dans les valeurs des fonds chiliens, par exemple.

La coutume, presque générale aujourd'hui, de payer ces coupons au commencement des mois de janvier et de juillet, fait que, la cause agissant également pour tous les pays, elle ne fait pas perdre le mérite de notre comparaison ; car, nous ne voulons surtout que donner une idée générale du crédit de chaque pays, et sous ce rapport on peut nous pardonner la précision locale.

Nous prendrons les prix dans cinq mois différents, recommandant surtout ceux de janvier, qui sont les derniers, et qui correspondent presque tous aux valeurs réelles (les coupons détachés.)

Tableau A

TABLEAU AVEC LE PRIX DES FONDS PUBLICS A DES ÉPOQUES DIFFÉRENTES :

JOURNAL DU :	8 juillet 1888 (1)	16 août 1888 (2)	18 sept. 1888 (2)	17 déc. 1888 (2)	21 janvier 1889 (3)
République Argentine.	103	6% 103	5% (4) 99	5% 96 1/2	5% 96 1/2
Buénos-Aires..........	102 3/4				6% 101 1/2
Brésil.................	96	4 1/2 99	4 1/2 100	100	4 1/2 97 1/2
4 1/2 Chili............	99 3/4	101	101	102 1/2	(4) 103
Colombie.............	4 1/2 28			29	4 3/4 28
Equateur.............	Consolid. 21 1/2			Consolid. 24 5/8	24 New
Mexique	38 5/8	6% (4) 93 1/2		6% 91 1/4	6% 91 1/8
Etats-Unis			4% 129		
Paraguay					40 1/4
Pérou.................	15 3/4	5 cert rejistr 15 1/4		14 3/4	5% 15
Uruguay..............	71 3/8			5% 72 1/2	5% 71 3/4
Vénézuéla.............		44			3% 55 3/4
4 1/2 France..........			104	103.82 1/2	103
2 1/2 Grande-Bretagne (Consolidés)........			94 3/4	93 1/8	95 7/8
2 3/4 Grande-Bretagne (Consolidés)........			97 3/4	96	98 7/8
5 % Italie.............	96 3/8		96 1/4	95 1/2	96
Russie................	5% 99 5/8	4 1/2 93 1/2		5% 98 1/2	4 1/2 96
Prusse................					106
Suède...					4% 105
4 % Canada...........			109 3/4	106 1/2	
4 % Victoria..........			109 3/4	112 1/4	103 1/3
3 1/2 Nouvelles-Galles			102 1/4		105 1/4
4 1/2 Nouvelle-Zélande			100		102 7/8

(1) *Indépendance belge* du 8 juillet; prix de la Bourse de Londres.
(2) *Times* — — —
(3) *The Standard* du 21 janvier 1889 — — —
(4) 1886.

COMPLÉMENT DES LISTES CITÉES, AVEC LE PRIX DE BOURSE DE BERLIN
(*Königlich privilegirte Bertinische Zeitung*)

Pour cent		Septembre 25 18
—		—
4	Empire allemand	108 60
3 1/2	— —	103 20
4	Prusse (Consolidés)	107 40
3 1/2	— —	104 40
3 1/2	Hollande (Fonds d'Etat)	100 70
3 1/2	Suède	100 10
5 (or)	Serbie	84 80
4	Espagne	75 »
5	République Argentine	96 30

Il ne nous serait pas difficile de déduire du précédent tableau plus d'une considération qui, bien que flatteuse pour notre pays, serait déplacée dans un prologue comme le présent. Nous nous bornerons aujourd'hui à prendre les prix de janvier 1889, parce qu'étant les derniers, ils nous paraissent les plus dignes d'intérêt pour former avec eux un tableau qui indique l'ensemble et l'ordre rigoureux du crédit des Etats et les *deniers* auxquels ceux-ci peuvent trouver des fonds sur les places d'Europe. La liste sera complétée avec les prix du *Times*, 16 août, et ceux du *Königlich Zeitung*, de Berlin, 25 septembre, qui présentent une situation analogue dans le paiement des coupons.

TABLEAU B

Pays	Denier
Grande-Bretagne et Irlande	38
Etats-Unis	32
Prusse	30
Empire allemand	30
Nouvelles-Galles	30
Hollande	28 1/2
Suède	28 1/2
Victoria	28
Canada	27 1/2
Nouvelle-Zélande	25
France	23
Chili	23
Brésil	22
Russie	21 1/2
République Argentine	19 1/2
Mexique	15 1/2
Uruguay	14
Espagne	19
Serbie	17
Italie	19
Vénézuéla	18
Paraguay	16 (?)
Colombie	6
Equateur	(?)
Pérou	3

La simple liste présentée permet de nous rendre compte du phénomène honorifique d'une nation qui, la dernière et la plus pauvre colonie de l'Espagne au début du siècle, est arrivée à conquérir sur le marché européen la première place de l'Amérique latine et une des plus digne d'envie du monde entier, par la sa-

gesse avec laquelle elle a usé du crédit public, et notamment par l'exactitude avec laquelle elle a rempli ses obligations. Le lecteur comprendra que nous parlons du Chili.

Ce fait singulier mérite d'être étudié; aussi a-t-il attiré l'attention de l'éminent économiste français, M. Leroy Beaulieu, qui, dans le prologue de la dernière édition de son remarquable traité des finances, s'exprime dans les termes suivants, lesquels, bien que si flatteurs, sont néanmoins justes pour notre pays : « Dans l'Amérique Centrale et dans l'Amérique du Sud, le Mexique se relève; *le Chili a conquis un crédit qui surpasse celui de l'Italie et s'approche de celui de la France;* le Brésil améliore sa situation monétaire jusqu'à ces dernières années si défectueuse; la République Argentine profite de l'accroissement de sa population et de la baisse de l'intérêt, pour placer ses emprunts dans des conditions de plus en plus favorables; mais elle s'endette trop et ne fait des efforts suffisants pour sortir d'un cours forcé singulièrement déprécié. »

Après avoir fait notre possible pour justifier le choix de notre étude, qu'il nous soit permis de dire quelques mots sur l'ordre que doit avoir notre travail, et aussi sur les sources qui doivent nous servir.

Le premier chapitre donnera le développement des dettes publiques sur l'ensemble de tous les Etats, aux différentes époques de l'histoire, d'après le statisticien anglais, Dudley Baxter.

Le deuxième chapitre sera destiné à exposer les différentes théories, si remarquablement caractérisées par l'économiste français Leroy Beaulieu, déjà cité, sur la manière d'évaluer la charge des dettes publiques.

Le troisième chapitre contiendra l'état actuel des dettes européennes et des colonies anglaises, en exprimant, quand il sera possible, l'origine de ces dettes.

Le quatrième présentera le même travail pour les nations américaines.

Le cinquième sera consacré à l'étude développée de la dette chilienne et à sa comparaison avec celles des autres pays.

Nous finirons notre long travail par les conséquences pratiques qui découlent naturellement de l'état de cette dette chilienne, en

nous arrêtant surtout sur l'objet qui pourra justifier une augmentation de cette dette.

Dans un travail qui a trait à toutes les nations civilisées, quels que soient les continents où elles se trouvent et quelle que soit la langue dont leurs gouvernements se servent, lesquelles nations ont souvent un service rudimentaire de statistique et plus souvent n'en ont aucun, il ne nous est pas toujours possible de nous procurer des publications officielles. Nous pouvons pourtant en citer de très variées pour le Chili, qui est le but principal de notre travail. Nous en citons aussi pour quelques autres Etats de l'Amérique latine. En Europe, nous en avons pour la France, dont la comparaison est la plus utile; pour les autres pays, notamment, dans les époques éloignées, nous citons les excellents *Almanachs Gotha*, le travail le plus complet sans doute dans son genre, les *Otto Hübner's statistische Täfel,* l'excellente publication de l'*Economiste français*, et le remarquable livre de M. Faure, intitulé : les *Budgets contemporains de la France et des autres pays européens pendant les vingt dernières années*. Pour les ouvrages français, nous comptons avec les savantes conférences de notre respectable professeur, M. Stourm, et avec la dernière édition du *Traité des Finances*, déjà cité, de M. Leroy Beaulieu.

CHAPITRE PREMIER

L'économiste anglais, Dudley Baxter, qui, avec autant de sagacité que de bon résultat, a suivi le développement progressif des dettes publiques, nous donne les excellents renseignements que nous recommandons à l'attention du lecteur.

En 1715, l'ensemble des dettes publiques des nations civilisées montait à la somme modérée de 7.500 millions de francs, dont 3,100 appartenaient à la France et 900 uniquement à l'Angleterre.

En 1793, il fait monter cet ensemble de dettes nationales à 12.647 millions de francs. (En réalité, observe M. Leroy Beaulieu, ce total était de 15.347 millions de francs, parce que la banqueroute des deux tiers, appelée le *Tiers consolidé*, n'avait pas encore eu lieu en France, comme le croit l'auteur anglais). De ces 15 milliards, 7 correspondaient à l'Angleterre et trois et demi à la France. Remarquons l'augmentation, doublant d'intensité avec les années, de la dette britannique : elle était, 70 ans avant, le 12 % de la dette totale, pour en atteindre après une proportion voisine de la moitié.

Les Etats-Unis entrent déjà au nombre des pays endettés, avec 375 millions de dettes, chiffre modéré qui ne laisse pas deviner encore l'abus extraordinaire que, trois quarts de siècle après, ils feront du Crédit public; l'augmentation de la dette totale n'est pas

exagérée : 110 0/0 en trois quarts de siècle. Il est vrai que les chemins de fer ne sont pas encore connus.

La période suivante, à partir de 1793 jusqu'à 1815 est une période de guerres sanglantes et de « bacchanale » financière. Depuis l'invasion des barbares et les Croisades, jamais le monde moderne n'avait vu ces exodes gigantesques de peuples, laissant leurs foyers pour aller se disputer la prépondérance politique sur les blanches steppes de la Russie ou sur les brûlants sables du Nil. Seulement à la place des peuples barbares régénérant la décrépite civilisation romaine, on voit un peuple antique et toujours jeune qui, l'arme au bras, prêche la croisade de la liberté aux vieilles civilisations et aux civilisations qui se lèvent. Les nations anciennes, cependant, vivaient au jour le jour et leurs aventures étaient forcées de finir avec leurs ressources limitées. Leurs descendants ont profité du terrible secret qu'avec tant de peine le grand Colbert cachait à son souverain, Louis XIV ; le nouveau levier d'Archimède, le Crédit public, sera merveilleusement utile à l'Angleterre qui, pendant un quart de siècle, armera l'Europe entière contre la France, épargnant, l'avare, et ses soldats et l'argent de ses contemporains. Seulement le péril passé, la célèbre parole de Hume restera, comme une terrible épée de Damoclès, menaçant l'existence même de l'Angleterre dont la ruine a été tant de fois prophétisée (1).

En 1820, à la sortie des guerres napoléoniennes, le total de la dette du monde s'élève à la gigantesque somme de 38.250 millions de francs, dont 22 1/2 milliards correspondent d'abord à l'Angleterre, 3 1/2 milliards à la France, et 75 millions à l'Amérique Latine.

On remarque que l'Angleterre, qui en 1793 supportait seulement le 45 0/0 de la dette totale, est arrivée jusqu'à en avoir 60.

La France a fait déjà la trop célèbre banqueroute du Tiers consolidé, laquelle, malgré sa richesse miraculeuse, l'administration sans égale de Napoléon I[er] et les financistes modèles de la Restauration, devait encore, un demi-siècle après, peser sur son cré-

(1) Il faut qu'une nation tue le crédit public, ou que le crédit public tue la nation.

dit et lui faire perdre le fruit même de cette trompeuse opération. Elle est vraiment admirable, l'harmonie de toutes les sciences, sans en excepter celle des finances, avec la morale qui doit lier les nations entre elles aussi bien que les individus.

Dans ce chiffre de la Dette universelle de 1820, nous voyons arriver de nouveaux débiteurs, parmi eux l'Amérique latine avec 75 millions. En 27 années seulement, la Dette totale est montée dans la proportion de 1 à 2 1/2.

Les années écoulées de 1820 à 1848 sont le repos d'un continent, après l'effort gigantesque dont lui-même peut-être ne se serait pas cru capable.

Les chemins de fer ne sont encore que le privilège de 3 ou 4 nations de 1er rang, et, on peut le dire, un objet de luxe, une espèce de jouet nouveau, de ressort original, que tous regardent, sans se hasarder souvent à s'en servir. Ainsi, en 1845, l'ensemble de ces moyens de transport ne monte qu'à 16.943 kilomètres pour tout le monde, moins de la moitié de ceux que possède à présent l'Empire allemand à lui seul ; tandis que, par contre 468.224 kilom. (chiffre de M. Faure), témoignent partout aujourd'hui des merveilleuses inventions du XIXe siècle. On s'explique sans effort l'augmentation modérée de la Dette universelle pendant cette époque-là ; celle-ci est uniquement de 43.276 millions en 1848, c'est-à-dire qu'elle offre un développement, en 28 années, de 13 0/0 contre 250 0/0 d'augmentation dans la période de temps analogue qui la précéda. La Dette anglaise y diminue ; elle est de 47 0/0 du total contre 60 0/0 qui y correspondait avant 1820. L'Amérique latine a déjà 150 millions et la France 4.550 millions.

Le quart de siècle qui précède immédiatement la guerre franco-prussienne, forme une période qui, sans avoir le caractère belliqueux des premières années du siècle, n'a pas non plus la tranquillité de celles qui s'écoulent de 1820 à 1848. C'est aussi une époque de grands travaux publics. La France, toujours prodigue de son sang et de son argent, essaie de grandes réformes sociales et plus d'une utopie, ce qui peut être traduit par la perte de quelques centaines de millions ou milliards de francs. C'est

l'époque de la guerre d'Italie, de Crimée, des Duchés, du Mexique, en tout d'une douzaine de guerres au moins.

Les Etats-Unis jettent sur leurs immenses territoires des millions de soldats se disputant pour un noble principe.

Les dépenses de la colossale guerre de Sécession suffiraient, faisant bon marché du sang versé dans cette lutte fratricide, pour payer le prix (1) d'émancipation des esclaves yankees à sa valeur totale ! Les Américains méritent-ils encore d'être regardés comme des hommes de sens pratique ? Pour un économiste, non ; pour un homme d'Etat ? peut-être !

La dette du monde en janvier 1870 est de 97,774 millions. L'Angleterre en a 20,000 millions ; c'est le 20 0/0 du total contre le 47 0/0 qu'elle avait vingt-deux années avant. La France doit 13,750 ; les Etats-Unis (avec les dettes des Etats particuliers), 13,310 ; l'Amérique latine, 3,500, dont plus de 540 pour le Pérou uniquement. L'augmentation de la dette totale est énorme, si bien inférieure à celle de l'époque napoléonienne : elle monte à 120 0/0.

En 1888, Kaufmann, cité par M. Leroy Beaulieu, nous donne le chiffre suivant de la dette publique universelle : 140,480 millions de francs. Ce chiffre, comme l'observe l'économiste français, est insuffisant, surtout pour les pays américains, et il le fait monter à 150,000 millions, chiffre rond.

La France en a seulement 31,000 millions ; la dernière guerre lui coûte 10,000 millions, et le plan Freycinet quelques milliards de plus, malgré son interruption.

L'Angleterre a aujourd'hui une dette décroissante de 18,000 millions, c'est-à-dire le 12 0/0 de la dette totale, ce qui, ajouté à l'augmentation extraordinaire de sa population et au développement plus remarquable encore de sa richesse générale, la place dans une condition, sinon exemplaire, du moins enviable.

L'Amérique latine, qui apparaît dans le tableau de Kaufmann avec une dette de 4,200 millions, a en réalité le double de cette

(e1) Aux mois de juillet, août et septembre de 1864, cette dette s'augmentait 13 millions de dollars par jour !

somme, due aux grands travaux publics, plus ou moins utiles, faits dans la Républiqne Argentine, au Pérou et dans le Brésil.

De l'étude sommaire de l'ouvrage anglais, nous pouvons déduire bien des observations dignes d'intérêt. Ainsi, nous voyons d'abord que le crédit public, connu longtemps des anciennes républiques italiennes du moyen âge, exploité par la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne pendant le XVII[e] siècle, étendu à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse dans le XVIII[e], finit par offrir dans le siècle actuel des conditions d'universalité et d'intensité vraiment inouïes. Ainsi, en 1870, Dudley Baxter, ne pouvait nommer que trois Etats civilisés, ou soi-disant tels, qui n'eussent le poids d'une dette publique : la Serbie, la Bolivie et la République nègre de Sibérie ; si l'économiste en question avait publié son travail une dizaine d'années plus tard, il aurait pu se convaincre qu'aujourd'hui « aucune nation civilisée n'a négligé d'user et d'abuser du crédit public, la Chine et le Japon y compris. » Après avoir comparé l'augmentation du otal des dettes publiques à chacune des périodes historiques précitées, il nous reste à remarquer l'abus scandaleux qui en a été fait au premier quart du siècle, et dont la responsabilité revient surtout à l'Angleterre. Le dernier quart de siècle peut figurer sans crainte à côté du premier, avec l'unique différence qu'au lieu de l'Angleterre, la nation aujourd'hui la plus compromise est la France. Il existe des nations, un demi-siècle avant ignorées de l'Europe, qui doivent aujourd'hui 1 ou 2 milliards. Pendant les dernières années (1870-88), la Russie a vu monter sa dette de 7,500 millions de francs à 18,000, à cause surtout des emprunts pour la dernière guerre d'Orient, en 1877. Pendant la même époque, l'Allemagne (avec la Prusse), la Belgique et le Portugal ont doublé leurs dettes respectives, mais cette augmentation est excusable par la construction de nouveaux chemins de fer qui accroissent l'outillage national. Les dettes de la Turquie, de la Hollande et de l'Espagne sont restées stationnaires, dans la première et la dernière, plus par l'absence des prêteurs que par le bon sens de leurs gouvernements ; dans la Hollande, par la charge excessive qu'elle supportait déjà, et à cause de sa politique pacifique

née de sa situation géographique et de son rôle effacé de puissance de deuxième rang.

Les Etats-Unis, avec un territoire riche et comparable en étendue à l'Europe entière, avec des voisins en perpétuel *pronunciamiento* comme le Mexique ou comme le Canada (qui immensément inférieur en population et richesse est encore un pays pacifique par sa condition politique), avec une armée de 27.000 soldats, les Etats-Unis, disons-nous, ont pu offrir aux vieux continents le singulier spectacle d'une démocratie pacifique, et ce qui est plus rare, d'une démocratie économe. Au même temps, les nations européennes, l'arme au bras, attendaient le moment de la lutte avec des peuples entiers de soldats. Et tandis que les anciens Etats doublaient leurs dettes (ceux qui avaient encore le crédit pour le faire), les Etats-Unis, nation unique, non seulement les réduisait d'un tiers, mais pouvait encore offrir le phénomène inconnu aux siècles passés d'une nation embarrassée à cause de sa même richesse.

L'Australie, dans cette courte période, a vu quadrupler sa Dette, de telle façon que celui qui l'étudie à la légère, et en calcule le poids en proportion de sa population, trouvera en elle la nation la plus obérée du monde. Mais gardons-nous d'ajouter foi à une observation aussi superficielle; cette dette est plus apparente que réelle : l'absence des guerres, la bonne inversion de ces sommes colossales lui permettent de payer toutes les charges de cette dette avec le produit croissant de ses chemins de fer et des terrains immenses que ceux-ci ont mis en valeur.

Enfin, le Chili, nation jeune et pleine de nobles aspirations, environné de voisins relativement puissants, cherchant sa grandeur dans le travail de ses enfants, favorisé par les moyens de transport, ne pouvait pas échapper aux causes qui ont contribué à former et à développer les dettes publiques. On peut, en effet, déclarer qu'aujourd'hui ces dettes-là sont un élément indispensable dans la vie d'un État moderne.

CHAPITRE II

L'estimation du poids des différentes dettes publiques a été étudiée d'une manière si magistrale par le financiste français, Leroy Beaulieu, que nous n'avons presque rien à ajouter à ses excellentes idées sur cette matière ; nous ferons seulement une exposition abrégée de ses idées et nous observerons les conséquences pratiques qui s'en déduisent pour le Chili et les autres pays de l'Amérique espagnole.

Le plus parfait, du moins en théorie, de ces systèmes de comparaison entre les différentes dettes publiques, consiste à chercher le revenu de tous les habitants d'une nation et à le comparer avec les dépenses annuelles qu'impose la dette du pays. Malheureusement ce calcul, presque impossible pour la plupart des nations qui ne possèdent pas une contribution générale sur le revenu, ou pour celles d'un service statistique imparfait, est d'un caractère tout à fait problématique, même dans les rares pays capables de fournir le chiffre en question ; et de cette curieuse recherche, l'on peut dire « que son utilité est comparable seulement à sa difficulté. » Le lecteur comprendra par conséquent les efforts insignifiants par nous faits dans le but de lui offrir ce résultat, car, ce n'est que par exception que nous le

donnerons pour la France, l'Angleterre et la Belgique. Dans cette règle de comparaison, comme dans les autres, nous devons tenir compte, à côté des intérêts de la Dette, des revenus de l'État produits par ses domaines, afin de calculer sur le reste seul les charges que supportent les contribuables sur ce chef. L'oubli de cette considération peut nous mener à des absurdités manifestes : ainsi les Australiens payant annuellement un chiffre approximatif de 45 francs par tête, comme intérêts de leurs dettes, pourraient être regardés comme plus chargés que les Espagnols avant le Concordat de 1882, époque à laquelle ils devaient payer uniquement 22 francs par tête. Cependant, les premiers voient leurs rentes cotisées entre 98 et 110 (le 4 0/0 en février 1888 à Londres) et les Espagnols, ne pouvant payer les 350 ou 400 millions de francs que leur imposait le service de leurs dettes, ont dû obtenir une réduction de leurs intérêts ; et ils payent, à l'heure actuelle, la somme de 275 millions de francs seulement. Le phénomène s'explique par ce fait que les colonies australiennes ont des domaines et des chemins de fer suffisants pour payer les intérêts de leurs dettes, et qu'il en reste encore un excédent pour les autres dépenses d'administration.

La deuxième règle de comparaison, si bien moins parfaite en apparence que la précédente, est plus facile à appliquer, et ce sera celle que nous adopterons. Remarquons néanmoins que les résultats par elle obtenus sont plus dignes d'estime pour les États unitaires que pour les fédéraux, à cause des raisons que nous donnerons plus tard au lecteur. L'impossibilité absolue d'adopter un critérium universel dans cette matière sera une excuse de l'abondance exagérée de données que nous nous voyons forcé d'accumuler, car nous sommes convaincu que s'il y a une règle préférable par son universalité et sa simplicité, l'usage de toutes seulement peut amener à une comparaison générale.

La règle recommandée consiste à comparer les charges annuelles de la dette de chaque État, avec le Budget (national) ordinaire de ses dépenses. On nous dira peut-être qu'un pays peut réserver une quote-part très considérable de ses dépenses publiques pour le paiement des dettes, étant cependant moins chargé d'impôts qu'un

autre dont la cote est moindre et qui apparaît indûment comme plus favorisé. L'argument est digne, sans aucun doute, d'être considéré; mais outre qu'un résultat mathématique est impossible dans cette matière, nous pouvons répondre que généralement les États supportent le maximum d'impôts que permettent leurs forces et qui ne peut être autrement dans un siècle, où les attributions de l'État et partant ses dépenses s'étendent de plus en plus, depuis l'instruction publique et obligatoire donnée par l'État jusqu'aux nouveaux travaux publics, dans lesquels la nation la plus insignifiante exécute des œuvres que n'auraient rêvées les Pharaons mêmes au bord du Nil. Sans oublier non plus les mesures socialistes qui ne sont vraiment pas celles qui imposent moins de dépenses. Les États trop imposés, comme la Turquie et l'Italie en Europe, sont des exceptions; la science économique est trop avancée pour ne pas comprendre qu'il est préférable encore de supprimer quelques attributions des moins nécessaires dans l'État, que de tarir ses sources de revenu et de prospérité.

Quant à la quote-part des dépenses publiques que la dette dans un État bien administré peut absorber sans danger, nous nous en tenons, comme nous l'avons promis, aux excellentes idées de M. Leroy Beaulieu :

« Quand dans un budget, dit-il, le service de la dette prélève plus de 35 pour 100, l'État est tenu à une grande prudence, quoique les créanciers puissent encore avoir confiance; quand le service de la dette dépasse 45 pour 100, la situation commence à être inquiétante; quand il atteint 55 à 60 pour 100, il est presque certain que le moindre accident devra amener un concordat entre l'État débiteur et ses créanciers. Nous ne donnons, d'ailleurs, cette règle que comme approximative.

« Il y a une foule de considérations qui peuvent en modifier la justesse. Ainsi le chiffre de la somme nécessaire au service de la Dette, peut s'élever, sans danger, à une proportion plus élevée que 35 ou 45 0/0 dans un pays qui fait peu de place aux dépenses militaires, comme l'Angleterre, et dans un pays fédéral où l'union des États a peu d'attributions, comme l'Amérique du Nord. »

La première chose que nous nous demandons après la lecture de ces lignes, est si les pensions sont comprises dans les charges des dettes publiques. Au budget français et dans quelques autres de l'Europe, cela est évident; pour les Républiques américaines, les États-Unis, par exemple, nous pouvons en douter.

Ainsi les budgets des petites Républiques de ce continent-là nous sont souvent connus par des Synopsis statistiques, où nous voyons seulement les grands chapitres de dépenses, tandis que les pensions sont englobées, noyées aux Ministères, sans figurer au chapitre de la Dette publique, qui, plus d'une fois, va se perdre lui-même au Ministère des Finances. Ce manque de logique est triste, mais inévitable peut-être, et nous le remarquerons presque toujours en étudiant les financistes européens, à l'exception de MM. Stourm et Block. Tous, en cherchant le chiffre du capital de ces Dettes, capitalisent les pensions, pour la France au moins, et omettent de le faire pour les nations des autres continents où les données sont moins nombreuses. Cette omission est la cause de bien des erreurs pour ceux qui travaillent ensuite sur ces dettes.

Dans la croyance que mille circonstances peuvent modifier le calcul de Leroy Beaulieu, qui a bien quelque chose d'arbitraire, comme du reste son auteur a la franchise de le reconnaître, et qui tient un peu de tous les autres calculs financiers, nous n'hésitons pas un moment à l'accepter, convaincu qu'au moins il n'en existe pas d'autre meilleur.

Nous nous permettrons, cependant, de faire pour son application quelques remarques, à savoir :

1° Nous acceptons, dans ce calcul, comme charges annuelles d'une dette publique, les intérêts et l'amortissement (ordinaire) de toutes les dettes de la nation, qu'elles soient consolidées, remboursables ou flottantes, etc. ; les dettes des États d'une confédération ne seront pas prises, ici, en considération, quoique, conformément à notre opinion, elles ressemblent plus aux dettes nationales qu'à celles des municipalités. Nous les mettons de côté parce que, pour agir différemment nous aurions besoin non

seulement de connaître les dettes des états microscopiques, vrais Monaco ou Monténégro des bords de La Plata ou du Magdaléna, mais surtout parce que nous ne pourrions jamais obtenir les budgets spécifiés de ces insignifiants morceaux de territoire.

D'un autre côté, ayant affaire seulement aux revenus fédéraux dans ces États, il est tout naturel que, pour appliquer cette règle, nous ne considérions que les dettes de la confédération.

Le lecteur aura peut-être de l'indulgence pour nous, en considérant que cette règle est bien imparfaite pour juger du crédit des États fédéraux, auxquels s'appliquent bien mieux les autres règles déjà étudiées.

Nous mettrons aussi de côté, tant qu'il nous sera possible, les pensions civiles et militaires, parce que c'est l'unique moyen de faire une comparaison générale avec les pays nouveaux dont le service statistique est aussi imparfait que dans l'Amérique espagnole. L'exclusion de cette branche des dépenses qui, en France, le pays le plus digne d'imitation peut-être, importe un 7 0/0 du budget étudié, nous oblige à accepter des chiffres plus modérés que ceux de M. Leroy Baulieu, comme point de départ pour comparer le crédit des États différents. Ainsi, pour ce que pourrait avoir d'exagéré la somme des pensions françaises, au lieu des nombres 35, 45 et 55 donnés par l'auteur cité, nous prendrons ceux de 30, 40 et 50 seulement.

L'exemple le plus frappant de l'abus en cette matière, c'est celui des États-Unis où cette dépense atteint la proportion colossale de 22 0/0 du budget général. Un journal français de l'année dernière assure que les pensions provenant de la guerre de Sécession aux États-Unis, ont, après 25 ans, augmenté sur le chiffre des premiers budgets !

2° Parmi les États fédératifs avec attributions limitées, nous n'hésiterons pas à compter les États-Unis et l'Allemagne ; mais non les Républiques de l'Amérique espagnole, comme Vénézuéla, etc., où le gouvernement central possède toutes les attributions, et ce qui est plus important encore, toutes les ressources. Ainsi, par exemple, en nous arrêtant à la République Argentine qui occupe le terme moyen de la comparaison, nous remarquons que

ses provinces ont 15 millions de ressources contre 46 millions de dollars de toute la Confédération. En Allemagne, au contraire, les États particuliers ont près de 2 milliards de marks pour 745 millions qu'en a l'Empire seul.

Les dettes publiques présentent un autre moyen de comparaison qui, malgré son importance très relative, est bien facile à pratiquer, et qui, combiné avec les autres, peut, plus d'une fois, nous conduire à la vérité.

La méthode en question consiste à prendre l'ensemble du capital de la dette publique et à le diviser par le chiffre de la population d'un État. Le dividende formé avec les intérêts et l'amortissement de la même dette, nous fournira un résultat plus sûr encore, si nous le divisons à son tour par le chiffre cité de la population. Cela nous aidera surtout pour comparer les dettes des États fédératifs.

Nous avons étudié trois, ou si l'on veut, quatre méthodes qui doivent nous mener à la connaissance de la vérité. Toutes celles en ordre décroissant de perfection ont l'avantage d'établir un rapport du capital ou des charges des dettes, soit avec l'élément très important de la population, soit avec celui non moins digne d'étude, de la richesse de l'ensemble des contribuables ou de l'Etat. Nous finirons ce chapitre par la dernière et la plus sommaire des comparaisons, qui présente uniquement, en face les uns des autres, les chiffres nus des dettes, soit en capital, soit en charges annuelles.

Par la combinaison de ces quatre systèmes, on peut se former une idée approximative des colossales obligations qui, à l'heure actuelle, grèvent les Etats modernes. Le deuxième nous servira pour établir la brillante situation financière de la République du Chili.

Forcé d'accepter un *critérium* de comparaison dans le labyrinthe de chiffres des différentes dettes en étude, nous n'avons pas hésité à adopter celui d'un économiste aussi renommé que M. Leroy Beaulieu ; malheureusement, notre accord avec lui s'arrête là. La rareté des données hispano-américaines, son système, très scientifique sans doute,mais absolument impraticable pour les pays

à statistiques arriérées comme les nôtres, nous obligent à prendre un autre chemin, et à renoncer aux chiffres par lui donnés, lesquels, revêtus d'une autorité comme la sienne, auraient eu pour nous l'avantage d'une économie extraordinaire de temps.

D'ailleurs, l'exposition d'un tableau comparatif de ces dettes, estimées conformément aux systèmes donnés, sera uniquement un corollaire naturel de la description spéciale de chacune d'elles. Notre méthode individuelle nous force à entrer dans des explications abondantes pour justifier notre critique, un peu trop hardie peut-être, mais parfaitement sincère, contre des auteurs les plus éminents aujourd'hui de la science des finances.

Avant de finir ce chapitre, nous devons exprimer notre opinion franche sur la méthode de comparaison des dettes publiques, adoptée par nous comme la meilleure, et qui consiste, comme nous l'avons déjà dit, à mettre à côté du budget les dépenses d'un Etat, les charges relatives à la dette dont ce budget est responsable. Le système le plus parfait serait, sans aucun doute, celui qui chercherait les intérêts seuls, mettant de côté l'amortissement. En effet, on peut dire que les intérêts sont uniquement la conséquence logique et fatale des nécessités, ou mieux, des fautes passées. L'amortissement, au contraire, est une mesure de sagesse qui conseille de s'alléger des charges passées pour se préparer à recevoir celles de l'avenir. Ces deux éléments sont d'une nature absolument différente : le premier est synonyme d'expiation nécessaire, et le deuxième, de prévision digne d'éloges. Un exemple démontrera l'exactitude de notre distinction. Les Etats-Unis et l'Espagne consacrent dans leurs budgets de dépenses une quote-part identique aux services de leurs dettes : le 33 0/0. Personne, cependant, n'osera établir une comparaison entre les finances de ces deux pays, puisque le premier a un amortissement de 220 millions de francs (44 millions de dollars) au minimum, et que le deuxième ne le paie que pour une somme insignifiante qui ne dépassera jamais 40 millions de francs. On peut conclure qu'une nation qui destine 15 0/0 de son budget ordinaire à l'amortissement de sa dette est mieux économiquement qu'une autre qui n'y destine que le 4 0/0. Malheureusement, ce système,

6

si parfait en théorie, devient quasi irréalisable dans la pratique, comme cela se voit presque toujours dans les problèmes qui rentrent dans la science des finances.

Il y a des nations, comme l'Angleterre, où il est tout à fait impossible de fixer d'une manière exacte les chiffres de l'amortissement, notamment aux annuités terminales. Il y en a d'autres, comme les petits pays d'Amérique, qui nous envoient des Synopsis statistiques plus ou moins réduits dont la plus grande prolixité consiste à donner l'ensemble des dépenses de la Dette publique. Dans ces pays, la distinction devient impossible à la pratique, parce qu'on a affaire à des nations qui ont accepté le système de l'amortissement accumulatif avec une somme dont le montant original nous est tout à fait inconnu. La variété infinie des types auxquels ces emprunts y sont émis n'est pas non plus pour éclaircir la situation.

Ces antécédents établis, il paraissait naturel d'accepter purement et simplement le deuxième système, en laissant de côté les pays qui, comme les États-Unis, le Chili ou la République Argentine, ont un fort amortissement. Or, ces pays sont pour nous les plus intéressants. Le Chili, par exemple, en plus du 1/2 0/0 d'amortissement de la Dette extérieure, et de 1 à 4 0/0 de celui de l'intérieure, emploie une somme de 1.200.000 $, (6.000.000 de francs) pour le rachat du papier-monnaie, et, ce qui est plus fort, il compte parmi les dépenses du service de la Dette la somme de 1.200.000 *pesos* destinés à l'achat de pâtes métalliques à déposer dans la Monnaie.

Pour ces raisons et d'autres dont la place est ailleurs, nous ferons une double comparaison : d'abord celle des intérêts seuls d'une dette, quand ceci est possible, avec le budget des dépenses; et puis celle de ce même budget avec les charges de cette dette, déduction faite de l'amortissement extraordinaire, comme celui des États-Unis, et de l'achat, nouveau au budget de notre pays, des pâtes métalliques.

Quand l'amortissement atteint une somme relativement trop considérable, comme dans la République Argentine, nous ne négligerons pas de le faire remarquer. Cet amortissement y varie entre 1 et 3 ou 4 0/0.

CHAPITRE III

L'histoire de la Dette publique française, c'est l'histoire de la France moderne, avec ses guerres non moins glorieuses que fantastiques, ses immenses travaux publics et ses crises économiques passagères. Mais pour si important qu'il soit d'étudier dans une dette la proportion où se trouvent les éléments qui la composent, il ne nous est pas possible d'entreprendre aujourd'hui ce travail, soit en raison de la brièveté de notre étude, soit notamment pour la difficulté de classer ces éléments quand ils sont déjà amortis en grande partie.

L'origine de la Dette française, comme il arrive ordinairement, est triple et correspond exactement à l'énumération faite au commencement de ce chapitre. Ne pouvant fournir aux lecteurs un calcul mathématique sur cette longue matière, nous nous limiterons à lui en donner une idée générale, et surtout les gros chiffres.

On peut assurer que presque toute la Dette publique actuelle de la France provient des gouvernements postérieurs au premier Empire. En effet, en 1793, la France créait le « Grand-Livre de la Dette publique », destiné à unifier ses obligations financières de tout genre. Sa dette, alors si effrayante, ne montait qu'au chiffre de 3.500 millions de francs en capital, et à 175 millions

en charges annuelles : ce serait, de nos jours, la dette de quelque petite république sud-américaine. La fameuse et non moins condamnable opération du Tiers consolidé devait réduire encore de deux tiers cette modique somme. Cet expédient malheureux, mais compréhensible dans la Grande Révolution, devait être imité, un demi-siècle plus tard, par quelques états de la Confédération américaine qui, en pleine paix, rejetèrent imprudemment leurs dettes publiques. Tout le monde est d'accord à présent pour condamner des opérations semblables, qui ne sont pas moins critiquables au point de vue moral qu'au point de vue financier. On peut comprendre pourtant que le 9 vendémiaire de l'année VI (1798), la France offrît le curieux spectacle d'une nation de premier rang avec une dette totale de 800 millions en capital, et de 40 en charges annuelles. Et chose presque incroyable, les terribles guerres napoléoniennes n'augmentèrent ce passif que jusqu'au chiffre de 1.260 millions en capital sur 63 en intérêts.

La Restauration, regardée comme l'âge d'or des finances françaises, avec quelque exagération peut-être, laisse en 1830, un chiffre total de 4.000 millions en capital et de 163 en intérêts. Ce gouvernement, cependant, a dû, pendant 5 années, pourvoir à une armée d'occupation de 150.000 soldats, liquider les dettes de l'Empire, payer 1 milliard aux émigrés et 700 millions de contributions de guerre, unique conséquence pratique de la dernière aventure de l'immortel condottière corse.

L'administration financière du Gouvernement de Juillet est encore une des meilleures qu'on ait vues en France.

Le bilan des finances publiques françaises en 1848, accuse un passif de 4.550 millions en capital et de 175 en charges annuelles. C'était la situation de la Dette française, en intérêts au moins, avant le Tiers consolidé, mais avec une richesse et une population bien plus développées. On peut remarquer, cependant, que l'ensemble des dépenses ordinaires de la Restauration ne dépassait que de 20 millions celui des recettes : les dépenses du gouvernement de Louis-Philippe excédaient les recettes de près de 1 milliard !

La seconde République augmente plus la Dette publique dans les trois années de son existence, que le gouvernement antérieur dans les dix-huit qu'il a duré. Au début du deuxième Empire, la Dette publique monte déjà en charges annuelles à 230 millions.

Au deuxième Empire revient, avec le gouvernement des deux dernières Républiques, la responsabilité la plus lourde dans le gaspillage des finances publiques françaises.

La dernière guerre (1870) coûte près de 10 milliards à l'épargne française et laisse la Dette augmentée de 9 milliards de francs, au moins. On doit remarquer que cette nouvelle dette est sans doute l'élément improductif le plus considérable de ceux qui composent l'ensemble des obligations de la nation française.

La France, qui, avant la dernière guerre, ne devait que 12,000 millions en capital (1) et 365 en charges annuelles (dont 3 millions pour l'amortissement), après avoir liquidé cette triste entreprise, avait déjà une dette de 21,900 millions, dont 900 pour la dette flottante. C'était avant le plan Freycinet.

Ce fameux plan montait à 7 milliards au début; bientôt il fut réduit de 2 milliards; mais toutes ces sommes n'ont pas été dépensées, soit à cause des déficits constants des derniers budgets, soit notamment à cause des combinaisons faites avec les Compagnies des chemins de fer et avec les Chambres de commerce, lesquelles se sont chargées d'exécuter une partie des travaux.

Il est bon d'observer que des 29,000 millions de l'actuelle dette française, la plus grande partie a une origine guerrière. Nous ne donnerons ici que les chiffres qui représentent les augmentations primitives de la Dette par suite des grandes guerres du siècle, et nous ferons abstraction de l'amortissement modéré que ces augmentations ont éprouvé jusqu'à présent.

---

(1) La dette flottante montait à 798 millions de plus.

Guerres de Napoléon Bonaparte	460	millions de francs
Contribution de guerre de la Restauration.	700	— —
Guerre de Crimée.	2.200	(effectif 1.540)
— d'Italie.	375	millions de francs
— du Mexique	100	— —
— de Syrie	17	— —
— de Kabylie	11	— —
— de Chine et Cochinchine	166	— —
— de 1870.	9.000	— —

Ayant parlé des guerres comme cause première des dettes publiques, passons à l'étude de la deuxième cause, les déficits. Sans méconnaître leur importance, nous croyons qu'ils rentrent pour peu de chose dans le total de cette dette, comparativement aux sommes dépensées dans les travaux publics et surtout dans les entreprises guerrières. Qu'est-ce que c'est, par exemple, que le milliard du déficit de dix-huit ans du Gouvernement de Juillet à côté des dépenses en deux années de la guerre franco-prussienne? Beaucoup de millions de ce déficit sont encore amortis, en grande partie, quand ils n'ont pas été déjà équilibrés avec les excédents des autres années.

Pour les travaux publics, si insignifiants à étudier, voici l'opinion de M. Leroy Beaulieu : « On peut estimer à 4 ou 5 milliards, tout au plus, la partie de notre Dette publique dont l'origine correspond à des travaux publics ou à des améliorations matérielles : une grande partie des emprunts de la Restauration, une moindre partie des deux derniers emprunts de l'Empire, ceux de 1864 et 1868; les annualités pour le rachat des ponts et canaux et pour la construction des chemins de fer, forment les 4 ou 5 milliards. »

Tout en estimant comme exagérée la somme attribuée par ce financiste aux travaux publics, nous acceptons néanmoins ses conclusions.

Passons à étudier la dette française dans son état actuel (1888).

La capitalisation de cette dette présente autant de résultats diffrents qu'il y a de financistes qui en ont étudié la composition (1).

(1) Naturellement pour des époques égales ou rapprochées.

Pour M. O. Hübner (1888), elle est de 37,800 millions ;
M. Leroy Beaulieu (1888), de 31,717 millions ;
M. Stourm (1888), de 29,514 millions (1) ;
M. Kaufmann (1887, 1er janvier), de 31,000 millions.

Sans citer les autres. Obligé d'accepter un de ces chiffres, nous commencerons par rejeter le premier comme exagéré, et le dernier comme insuffisant, et nous restons en face de deux calculs dont les auteurs, en contradiction plus apparente que réelle, nous offrent une égale garantie.

Celui de M. Stourm, à notre jugement, a le grand avantage de laisser les pensions sans les totaliser (2) ; celui de M. Leroy Beaulieu, fait pour une date aussi fraîche et avec une égale prolixité, a pour nous l'avantage matériel d'être présenté dans un ouvrage imprimé, dont les chiffres n'ont pas, passez-moi le mot, la volatilité d'une conférence orale.

Nous acceptons pourtant le calcul de M. Leroy Beaulieu, en laissant, sans les capitaliser, les pensions au tableau final de comparaison.

« On peut assurer que la France a, dit M. Leroy Beaulieu, dans l'année 1888 une dette totale de 31,717,868,150 francs en capital, qui payent la somme en intérêts de 1,270,000,000, plus 105,000,000 d'amortissement.

« La richesse mobilière et immobilière de la France étant calculée de 190 à 200 milliards de francs et son revenu annuel de 25 à 28 millions (26 1/2), on peut dire que la dette, pensions comprises, absorbe le 5 ou 5 1/2 p. 0/0 du revenu de tous les Français ». Il est curieux qu'une dette, aussi colossale en absolu, soit en pratique, sinon modérée, du moins supportable, grâce à la richesse inouïe de la France.

On comprend facilement qu'une dette publique qui est dans la proportion de 1 à 6 avec la richesse des contribuables, est incapable d'arrêter le progrès du pays.

(1) Déduits : 2,160 millions des pensions.
(2) Cette théorie est conforme à l'opinion de M. Block dans son ouvrage « Statistique théorique et comparée », où il déclare laisser de côté les pensions aussi.

Etant donné le budget ordinaire français pour 1888 de 3,002 1/2 millions de francs, on peut dire que la Dette absorbe les 43 p. 0/0 du budget. La quote de capital par Français est de 834 francs, et celle d'intérêts, de 37.

Voici la distribution du capital de la Dette :

CAPITAL ET INTÉRÊTS

DETTE CONSOLIDÉE

Intérêts		Capital
—		—
305.540.359 fr.	Rentes nouvelles 4 1/2 %....	6.790.000.000
37.212.534 fr.	— — 4 1/2 %....	827.000.000
446.096 fr.	— — 4 %...	11.152.350
396.692.809 fr.	— — 3 %........	13.223.000.000
	Total de la Dette consolidée......	20.851.152.350
	Rente 3 % Amortissable.........	4.720.000.000
	DETTE FLOTTANTE (janvier 1887)....	986.715.800

DETTE VIAGÈRE

213 millions de francs de charges annuel es, dont déductlon faite des 33 millions que produisent les retenues pour les pensions civiles et militaires, il reste :

	Francs
	—
180.000.000 qui, capitalisés au denier 12, forment	2.160.000.000
Capital approximatif des Annualités à terme ...	3.000.000.000
Total de la Dette publique en capital........	31.717.806.150

Voici comment le même statisticien estime les charges annuellles de la même Dette :

1° Intérêts de la Dette consolidée	739.871.798
2° Intérêts et amortissement de la Rente 3 %..	141.901.385
3° Intérêts de la Dette flottante	25.675.000
4° Annuités pour la Dette viagère, moins 33 millions, retenues des pensions civiles et militaires	180.088.791
5° Annuités pour compromis divers	187.500.000
Total des charges de la Dette nationale.	1.275.036.974

Il faut y ajouter encore 100 millions du compte extrabudgétaire ou garanties des chemins de fer, payées par le Trésor. Remarquons que l'amortissement y est compris pour une somme de 105 millions.

En résumé, M. Leroy Beaulieu estime à 1,270 millions le total des *intérêts* de la Dette française, et à 1,375,000,000 ses charges totales annuelles, amortissement compris.

Quelque grand que soit le respect que nous inspire la science de l'économiste français, tant de fois cité, nous sommes forcé d'arriver à des résultats tout à fait différents par les raisons suivantes, que le lecteur pourra facilement juger. Nous remarquerons d'abord que cette divergence de nos calculs aura lieu aussi avec d'autres auteurs et pour d'autres dettes; les données, même officielles, auront souvent besoin d'être discutées, ou du moins expliquées.

Voici, pour la dette de la France, les différences entre nos chiffres et ceux de M. Leroy Beaulieu :

1° En estimant le capital ou les charges des dettes publiques, nous ne pouvons pas capitaliser les pensions, et cela pour des raisons de nécessité plutôt que de logique rigoureuse. En effet, notre travail est comparatif et concerne le Chili et les autres Républiques de l'Amérique latine, dont les budgets, connus de l'Europe

uniquement au moyen de Synopsis ou d'autres documents officiels abrégés, ne donnent pas de détails sur ces pensions, éparpillées souvent dans les différents ministères. La vérité de cette observation est telle que les mêmes tableaux donnés par M. Leroy Beaulieu dans son « Traité de la science des finances » ne contiennent pas ces pensions dans les dettes publiques, au moins pour les Républiques américaines, inclus les Etats-Unis. La capitalisation des pensions peut devenir aussi un peu trop arbitraire dans des pays ou les intérêts courants sont si différents. Pour des raisons analogues, peut-être, M. Stourm a éliminé les pensions comme nous le faisons, nous aussi, après avoir entendu ses remarquables conférences à l'*Ecole libre des Sciences politiques*.

2° Pour comparer les différentes dettes, nous ne nous occuperons pas de l'amortissement ; agir d'une autre façon, ce serait confondre des éléments bien distincts, tels que l'intérêt, presque toujours expiation pure des fautes passées, avec l'amortissement, signe d'ordre et d'économie.

3° Le budget de dépenses, considéré par M. Leroy Beaulieu, est toujours l'ordinaire; nous, pour des motifs analogues à ceux déjà exprimés, nous suivrons la totalisation suivante des budgets français : il sera déduit du total des dépenses *effectives* de la France, 1° le budget extraordinaire, 93 millions; 2° le budget sur ressources spéciales. Et ici se présente une question : Les budgets départementaux sont-ils des dépenses nationales ou communales? La vérité est que le cas est un peu obscur, étant donnée l'organisation spéciale de la France. Nous leur reconnaissons un caractère plus général qu'à ceux des communes, caractère reconnu par l'administration elle-même, qui faisait autrefois ordonnancer ces dépenses avec celles du Ministère de l'Intérieur. Nous les abandonnons comme étant, en réalité, une dépense communale, et en cela, nous sommes d'accord avec M. Leroy Beaulieu.

M. Stourm calcule les vraies dépenses à un chiffre entre 3.100 et 3.200 millions de francs environ, en déduisant quelques budgets, surtout les doubles emplois ou subventions de l'État.

Pour nous, les vraies dépenses de l'État français en 1888, nous les estimons à 3.060 + 85 = 3.145 millions de francs, soit le budget officiel ordinaire (1), plus les garanties des chemins de fer ou services du Trésor et les Annexes. Nous sommes forcé de compter avec ces annexes, spécialement avec celles des chemins de fer, parce que les budgets étrangers renferment presque toujours cet élément et qu'agir d'une autre manière serait établir des points de comparaison dissemblables. Le produit des imprimeries nationales et celui de la fabrication des monnaies sont presque toujours compris dans les budgets ordinaires de l'étranger.

Quand viendra le cas d'estimer les contributions payées par les Français, nous n'oublierons pas d'escompter le produit des chemins de fer et celui des autres budgets annexes, comme aussi les doubles emplois.

4° M. Leroy Beaulieu compte en France une population de 37 millions d'habitants, c'est-à-dire qu'il ne compte pas les étrangers qui payent aussi presque tous les impôts français.

Voici le résultat final de notre calcul : Capital de la Dette française en 1888 : 29.557.868.150 francs.

Intérêts avec l'amortissement, sans les pensions, 1.180.000.000 de francs.

Population actuelle de la France, les étrangers compris, 38.200.000.

Chaque habitant a, partant, une responsabilité de 776 francs dans le capital pour une de 30 dans les charges annuelles de la dette française.

Le budget annuel des dépenses, pour 1888, est de 3.060 millions + 85 = 3.145 (2) francs, et la proportion entre les charges annuelles de cette dette (1.180) et le budget monte à 37, et les pensions, avec déduction des retenues, à 6 0/0 en plus.

---

(1). 2.975.914.777 + 83.749.950.
(2). Les services du Trésor en 1888 sont seulement de 85 au lieu de 100.

DETTE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE

Effrayé du danger des emprunts publics, Hume disait au dernier siècle : « Il faut qu'une Nation tue le Crédit public ou que le Crédit public tue la Nation. »

« C'était, ajoute M. Garnier, une confusion entre le bon et le mauvais usage que l'on peut faire de ce crédit ; c'était aussi une exagération à laquelle on a répondu par une autre, à savoir : que l'Angleterre, après *Hume*, a emprunté des milliards et qu'elle n'en a pas moins prospéré. Mais combien cette nation ne serait-elle plus prospère encore, si elle n'avait pas dilapidé ces masses de capitaux en guerres et interventions dont on voit aujourd'hui l'inutilité ruineuse, et si elle ne les avait pas retirées à la production ? »

Et nous ajouterons, à notre tour, que Hume avait malheureusement raison. Car plus d'un grand État n'a pas rempli ses engagements financiers à cette époque, par exemple, la France, l'Espagne, les États du Sud de la République saxonne. Et puis, Hume n'était pas un prophète, il ne pouvait deviner les merveilleuses inventions de toutes les forces de la nature, allégeant l'homme de son travail, ni prévoir la créature humaine rebelle, se levant contre la malédiction biblique : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. »

La vapeur et l'électricité sont des inventions caractéristiques du XIXe siècle. M. Garnier qui les connaissait pouvait avoir raison, mais cette remarque ne fait guère honneur à sa sagacité : il est si facile d'être prophète après coup !

Nous aurions cité en vain les précédentes paroles si elles ne nous donnaient une idée de l'origine toute belliqueuse de l'actuelle dette Anglaise, dont M. Leroy Beaulieu a pu dire :

« La Dette Anglaise a presque uniquement une origine guerrière ; c'est à peine si on pourrait dire qu'une obole parmi les

sommes immenses empruntées par la Grande-Bretagne a été consacrée aux travaux publics ; quant aux déficits des budgets en temps de paix, ils n'ont que peu contribué à l'accroître, la rigueur britannique ne laissant subsister longtemps dans des circonstances normales un intervalle notable entre les recettes et les dépenses .»

Nous n'avons rien à observer aux paroles citées ; qu'il nous suffise d'ajouter quelques détails sur les entreprises belliqueuses qui ont donné naissance à cette dette. L'historien Hamilton ne nous donne que les chiffres des dettes sans faire cas de l'amortissement et sans parler non plus des annuités terminales ou à vie ; nous savons cependant que l'amortissement, après 1813, représente à peu près les 14 et demi 0/0 du total de la dette britannique.

Que les travaux publics ne rentrent pas pour beaucoup dans l'origine de cette dette, cela est évident, et deux faits suffisent à le prouver : D'abord l'État anglais ne possède pas 1 kilomètre de chemins de fer (1) qui, comme on le sait, sont la première branche de ces entreprises publiques. Le budget de 1885 ne consacre aux travaux publics qu'une somme de 44 millions de francs, dont 8 servent à l'entretien des parcs et des palais de la reine ; le budget français équivalent destine à cet objet 153 millions dans les dépenses ordinaires et 102 dans les extraordinaires, soit une proportion en France pour ce chef de 8 0/0 des dépenses totales (sans dépenses ou ressources spéciales) contre 1 et demi 0/0 des dépenses anglaises.

Les déficits budgétaires sont ici bien insignifiants ; ceux qui précèdent à 1793 sont difficiles à constater ; mais ils pourraient signifier bien peu dans une dette qui montait uniquement à 7 milliards de francs (1) (un tiers de la dette britannique de 1820).

La période critique des finances anglaises, de 1793 à 1820, est une période de guerre presque constante et ses déficits n'ont partant pas la même origine que ceux par nous étudiés. La 3e période commence à 1820 et dure jusqu'à nos jours ; de ces 67 années (jusqu'à 1887) il y en a seulement 26 de déficits ; et, en escomptant

(1) Au Cap, il y en a un insignifiant.
(2) Surtout dans une époque où les années de paix sont moins nombreuses que celles de guerre.

les 4 de la guerre de Crimée, elles peuvent être ramenées à 22 seulement. Ces déficits représentent, dans leur origine, environ 700 millions de francs, mais non seulement il y a eu des excédents nombreux pour les compenser, mais aussi ils doivent être déjà amortis dans une proportion respectable.

Le grand chapitre de la dette britannique comprend les guerres, notamment celles contre la France.

Voici ce que, dans leur origine, ont coûté les principales d'entre elles (sans y inclure les annuités).

(Hamilton). Dettes contractées pendant les années de guerre :

	Liv. sterl.
Dette existant à la Révolution de 1648 . .	1.054.925
Dette contractée pendant la guerre de 1689 à 1697 = 8 années.	20.460.817
Dette contractée pendant la guerre de 1701 à 1714 = 13 années	37.286.375
Dette contractée pendant la guerre de 1740 à 1748 = 8 années	31.843.745
Dette contractée pendant la guerre de 1756 à 1763 = 7 années	61.669.597
Dette contractée pendant la guerre de 1775 à 1783 = 8 années	115.267.994
Dette contractée pendant la guerre de 1793 à 1802 = 9 années	271.763.915
Dette contractée pendant la guerre de 1803 à 1813 = 10 années	99.837.134
Total des sommes empruntées en 63 années de guerre.	638.129.577
Total de ces dettes de 7 guerres de 63 années avec la dette de 1648	639.184.502
Dette amortie en 7 périodes de paix de 60 années.	39.594.305
Dette en février 1813, y compris celle qui a été transférée par rachat de la contribution foncière.	599.590.197

En 1815, toute la Dette britannique était calculée (et c'est son chiffre le plus fort) à 861.039.049 livres, soit 21 1/2 milliards de francs. Les annuités sont comprises dans ce chiffre.

Ces données sont riches de conséquences pratiques; ainsi voyons-nous, avec A. Smith, « que ce fut dans la guerre qui commença en 1688, et qui fut terminée par le traité de Ryswick en 1697, que furent jetés les fondements de cette dette énorme qui pèse aujourd'hui sur la Grande-Bretagne. »

La dette montait en 1698, comme nous l'avons déjà remarqué, à 21 1/2 millions de livres sterlings.

Nous voyons que la guerre d'Amérique augmente la dette, sans y compter les annuités, de près de 3 milliards de francs, et la guerre contre la Révolution françaises d'environ 7 (jusqu'à 1793).

Les déficits des temps pacifiques devaient être insignifiants à cette époque-là par la raison que nous voyons amortir la dette dans les années de paix. Il est curieux de remarquer que l'Angleterre, le pays le plus pacifique de l'Europe, pendant les 70 dernières années, en eut 66 de guerre contre 60 de paix dans la période de 1688 à 1815.

Après 1815, la dette britannique ne cessa de diminuer; cet heureux résultat est dû à une longue paix, à peine troublée par la guerre de Crimée et trois ou quatre autres expéditions insignifiantes, et surtout à l'intelligente politique gladstonienne, tendant à calmer la fureur belliqueuse des fils d'Albion, en faisant payer, aux contemporains mêmes, la plupart des frais de ces aventures.

Ainsi, la guerre de Crimée qui coûtait à peu près la même somme à l'Angleterre et à la France (1.650 millions contre 1,750 à la France) a augmenté sa dette uniquement de 1 milliard et celle de la France de 2.201 millions (l'effectif obtenu des emprunts n'atteint ici que 1,538 millions). Aujourd'hui, la Dette britannique, d'après le *Statistical abstract* (1887), s'élève dans sa *totalité* au chiffre de 18.406 millions de francs; c'est-à-dire, qu'après 1815, on en a amorti 3,119 millions, soit le 14 1/2 0/0. Cet amortissement respectable, ajouté à la duplication de la population et à l'augmentation colossale de la richesse des Anglais,

nous permet d'assurer qu'aujourd'hui chaque Anglais supporte, dans cette matière, uniquement la moitié de la charge qu'il supportait au début du siècle.

Dette actuelle de la Grande-Bretagne et de l'Irlande (*Statistical abstract, 1887*).

Dette consolidée.	15.941.000.000
Annuités (capital évalué)	2.028.000.000
Dette flottante	438.000.000
Total de la Dette anglaise. . .	18.407.000.000

M. Stourm calcule la dette consolidée anglaise d'aujourd'hui (1888) à 15.725.000.000 francs. Les intérêts en 1887 sont de 698 millions de francs.

Nous devons d'abord nous demander si les pensions sont comprises dans cette somme donnée. Nous ne le croyons pas, soit parce qu'on ne l'a pas spécifié, soit encore pour la tendance générale à ne pas compter ces pensions entre les charges des dettes publiques (exemple les Etats-Unis, le Chili, etc.). Ce que nous pouvons déclarer, certainement, c'est que le budget anglais spécifie ailleurs plus de 30 millions pour dépenses de cette nature.

Une autre question plus délicate est celle de déterminer quelle partie de la somme donnée revient à l'amortissement de cette dette, question qui se complique excessivement avec les annuités terminales portées à un nombre si considérable en 1883, par M. Childers. Essayons cependant de faire un calcul plus ou moins rapproché de la vérité.

En 1885, le fonds de l'amortissement était de 12 millions 1/2 de francs.

Dès 1808 à 1869, on a amorti, par le système des annuités terminales, la somme ronde de 64 millions, ce qui reviendrait par année à 26 millions de francs.

En 1883, on a converti en annuités de 15 à 20 ans, la somme de 1.750 millions de francs, ce qui pourrait signifier un amortissement annuel de 100 millions de francs en plus, ou un total par

année de 138 millions. D'un autre côté, la somme donnée n'a rien d'invraisemblable, du moment que la France dépense dans ce service la somme annuelle de 104 millions de francs avec un état économique inférieur.

Cet amortissement anglais est la variabilité même, puisqu'on peut encore suspendre le paiement des annuités pour cause de guerres extérieures.

On peut affirmer pourtant que la dette publique de l'Angleterre coûte annuellement la somme de 560 millions d'intérêts.

L'Angleterre est, sans aucun doute, la nation qui obtient l'argent dans les meilleures conditions; car elle paye à présent les 2 1/2 0/0 pour une partie de sa dette, ce qui veut dire qu'à la Bourse (1888), elle place une portion de ses obligations au denier 38 !

Son budget pour 1888 était de 2.185 millions, c'est-à-dire que sa dette absorbait plus du 32 0/0 en intérêts et amortissement; mais ce budget est un des plus légers de l'Europe et jouit des dégrèvements continuels des contributions dans la nation la plus riche du monde. En effet, avec un budget de dépenses beaucoup plus fortes, la France n'a que 25 à 28 milliards comme revenu de l'ensemble de ses habitants, et la Grande-Bretagne en a 31 milliards. On s'explique sans efforts le malaise économique de la France, quand on songe que peut-être avant d'entrer dans le xxe siècle, elle aura une dettte publique double de celle de sa riche voisine.

La charge par tête du capital de la dette anglaise est donc de 490 francs seulement, celle des charges annuelles de 19, et celle des intérêts ne monte qu'à 15.

Les charges de la dette anglaise absorbent annuellement le 2,25 0/0 du revenu des habitants du royaume.

En France, elles absorbent le 4 1/2 0/0.

C'est un spectacle singulier que celui d'une nation, qui était la plus endettée au début du siècle et dont la décadence était un lieu commun pour tous les prophètes politiques de l'époque, jouissant, un demi-siècle après, du crédit le plus solide qui ait jamais existé.

Sur les intérêts de cette dette, nous remarquons qu'avant 1715, elle payait au moins le 6 0/0. Déjà, à cette date-là, on émit un emprunt de 5 0/0 au pair, dont l'économie fut de plus de 8 millions. Après cette date, la dette fut convertie au 4 0/0 en partie; en 1856, elle se trouvait dans sa plus grande partie placée au 3 0/0.

La première conversion faite après cette époque, a été celle de 1887, où fut converti avec peu de chance le 3 en 2 3/4 et 2 1/2 0/0. Aujourd'hui, le premier se cote à 97 3/4 et l'autre à 94 3/4. Tout dernièrement, le Ministre des Finances de l'actuel Gouvernement, M. Goschen, un financiste de l'école de Gladstone, qui se trouve parmi les tories grâce aux caprices de la politique, a réussi à opérer la conversion totale de la dette du 3 0/0 en 2 3/4 0/0.

Aujourd'hui la Grande-Bretagne a 26,665,000 livres sterlings au 2 1/2.

L'Irlande a au même taux 725,000 livres sterlings.

BELGIQUE

La Dette dans ce pays monte à 2,176 millions de francs; ses intérêts et amortissement, à 80 millions de francs. Le budget des dépenses était, pour 1888, de 313,495,573 francs, c'est-à-dire que les charges de sa dette en absorbent le 25 p. 0/0. Chaque Belge a pour sa quote-part dans le capital de la Dette 370 fr., et dans les charges de cette même Dette, 13 fr. 50.

SUÈDE

La Dette de ce pays, en janvier 1888, montait à 245 millions de couronnes, soit 341 millions de francs. Les intérêts et amortissement payés annuellement sont de 10,137,000 krona, avec un budget de 84,697,000, ce qui donne une proportion de 12 p. 0/0.

ITALIE

Le capital de sa dette, d'après Hübner, monte à 11,515 millions de francs ou lires (9,213 millions de marks), payant annuellement 537 millions de francs.

Le budget des dépenses de 1888 était de 1,186 millions de francs.

La Dette absorbe le 36 p. 0/0.

Chaque Italien doit en capital 380 francs et en intérêts et amortissement, 18 francs.

PRUSSE

La Dette en capital de la Prusse seule est de 4,111,515,000 marks, plus 508 millions de marks (1).

Intérêts et amortissement de cette dette prussienne seule : 200 millions, dont 21 millions pour amortissement.

Budget de 1887-1888. — 1,283 millions de marks.

Dette en capital par tête : 148 marks pour la Prusse seule, plus 18 marks pour l'Empire.

Intérêts et amortissement : 7,45 marks (avec charges cerrespondantes de l'Empire).

Proportion entre les charges annuelles de la Dette et le budget : 15 p. 0/0.

(1) Quote correspondant à la Prusse dans la Dette de l'Empire.

ESPAGNE (pesetas)

(Janvier 1886) Dette en capital, 6.324,000,000.
Intérêts et amortissement (1), 275,000,000.
Budget de dépenses, 855 millions (Budget de 1887).
Proportion entre les deux éléments, 33 p. 0/0.

SUISSE

Confédération

	Francs
Actif	66.000.000
Dette	36.670.000
Intérêts. Amortissement	1.868.000
Budget	58.000.000

Cantons

Actif	460.000.000
Dette	255.000.000

ROUMANIE

1 Leu = 1 fr.

Cet Etat nouveau, formé du démembrement d'un Empire jadis puissant qui étouffait ses aspirations au progrès et qui s'est développé au dernier demi-siècle, a des analogies trop grandes avec

(1) L'amortissement est insignifiant.

notre pays pour nous laisser indifférents à ses progrès. Sa dette, provenant en grande partie, comme celle du Chili, des travaux publics de grande utilité, montait en 1887 à 758 millions de leï ou francs qui payaient annuellement en intérêts 49 millions 1/2.

Le budget ordinaire pour 1887-88 montait à 140 millions, d'où l'on peut dire que le service de la Dette en absorbe le 35 p. 0/0, bien qu'il soit vrai de dire que le chapitre de dette publique monte au budget à beaucoup plus. Mais peut-être les pensions sont-elles y comprises?

Chaque Roumain a dans le capital de cette dette une quote-part de 141 francs, et 9 francs dans les intérêts et amortissement.

RUSSIE

	1 rouble = 4 fr.
Budget ordinaire	826.000.000 roubles
Service de la Dette	270.000.000 —
Dette par tête	175 francs
Total de la Dette, d'après Hübner.	18.345.000.000 francs
Proportion du Budget	33 %

PORTUGAL

Dette publique : 490 millions de milreïs. En 1885, le budget ordinaire était de 37 millions.

Dettes publiques en intérêts et amortissement annuel : 14,886,000 milreïs ; aux charges du Trésor, 3.237,000. On peut dire que la Dette prend le 37 ou mieux, le 46 p. 0/0 du budget ordinaire. Charge par tête, 591 francs.

COLONIES AUSTRALASIENNES

Ces colonies nous présentent le curieux paradoxe d'un peuple dont les habitants souffrent par tête la quote-part la plus forte d'une dette en capital et intérêts, bien qu'elles constituent pourtant un des pays les plus prospères et jouissant d'un des crédits le plus solide qui existe.

Le capital de cette dette revient à chaque Australasien à la somme inouïe de 1,000 francs, et même 1,500 francs si l'on considère la Nouvelle-Zélande seule. Cette responsabilité est encore plus lourde que celle qui pèse sur chaque Français ; en effet, la population australasienne, en 1888, peut-être évaluée à 3,486,686 habitants.

La Dette, en 1886, montait au capital de 140,970,119 livres sterling. Cette dette, néanmoins, comme celle de la Prusse et celle du Chili, est une dette plus apparente que réelle, et elle pourrait disparaître dans un moment donné sans priver l'Etat d'une seule propriété d'usage commun. Ainsi, toujours en Australie, nous remarquons que chacune de ses colonies a plus de recettes provenant de ses chemins de fer ou terres vendues que les mêmes dépenses annuelles que lui créent les charges de sa dette. En nous fixant uniquement sur la Nouvelles-Galles du Sud, elle payait jadis 7,200,000 francs d'intérêts, et ses recettes provenant des chemins de fer ou terres montaient à 11,000,000 de francs.

Ces colonies donnent l'exemple le plus frappant du colossal rôle industriel de l'Etat moderne, notamment dans les pays nouveaux, et démontrent que la politique tant controversée du « laisser faire, laisser passer » de la pratique Albion, n'est pas si aveugle qu'elle ne s'accommode aux diverses conditions de lieu et de temps qui affectent la vie des peuples.

CHAPITRE III

LES ÉTATS-UNIS

La dette de cette originale République diminue d'une manière vertigineuse, grâce à sa politique de paix et à la richesse de son territoire. Voyons quelques traits de la marche intéressante de cette dette.

Le 30 juin 1860, avant la guerre de Sécession, elle montait à l'insignifiante somme de 64,690,500 dollars, dont 45 millions de dette perpétuelle et le reste de flottante.

Le 1er janvier 1866, elle atteint son maximum, 2,810,310,357 dollars.

Tout autre nation que celle-ci aurait plié sous un fardeau si colossal ; du moins elle aurait failli à ses créanciers, et la maxime célèbre de Hume n'aurait jamais eu une si juste application. Or,

rien de cela n'est arrivé, et la preuve en est dans l'état modéré de l'actuelle dette :

Dette fédérale (1er juillet 1886). . . .	1.775.063.000
Actif en caisse.	492.917.000
	1.282.146.000
Dettes des Etats, intérêts calculés à 12 millions de dollars.	243.709.000
Total de la Dette. . . .	1.525.855.000

On voit bien que, tandis que presque tous les Etats de l'Europe augmentaient dans des proportions colossales leurs dettes publiques, la démocratie saxonne donnait une leçon de sagesse économique à la même Angleterre, en réduisant sa dette de plus de 50 p. 0/0 dans une période de 20 années. Les intérêts de cette dette absorbaient, en 1886-1887, 48 millions de dollars, soit les 15 p. 0/0 d'un budget ordinaire de 316 millions ; l'amortissement de cette époque était de 48 millions aussi.

Le 1er juillet 1887, la dette n'est que de 1,175 millions de dollars.

Etant donnée la population actuelle des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, 59 millions d'habitants, on peut dire que chacun y supporte la somme de 26 dollars (130 francs) de dette en capital et celle de 1,10 dollars en intérêts (5 fr. 50).

Pour les pensions, dont se préoccupent si peu quelques financistes européens, plutôt par économie de temps que par manque de données statistiques, elles montaient, en 1885, à la somme excessive de 63,400,000 dollars, soit le 22 0/0 du budget ordinaire.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Le total de la Dette argentine n'est pas certainement le plus facile à connaître.

D'un côté, la nature d'Etat fédéral de cette République, et de l'autre la vertigineuse rapidité avec laquelle elle augmente sa dette, expliquent cette difficulté. Quelque grande que soit la diversité de calcul des statistiques modernes, dans une affaire aussi compliquée que les dettes publiques, il est incontestable que la République Argentine en a attiré les contradictions les plus complètes. Ainsi, M. Kaufmann, cité par M. Leroy Beaulieu, lui donne pour 1885 (dette fédérale seule peut-être), l'insignifiante somme de 118 millions de *pesos* ; le Gotha de 1888 lui reconnaît (au 1er janvier 1886) 164 millions, en déclarant que la Province de Buénos-Ayres compte avec une dette particulière de 35 millions de dollars. Le Message présidentiel du 31 mars 1888 ne fait monter la dette qu'à 147 millions (93 millions de dette extérieure et 55 de dette extérieure) ; mais ce document ne parle pas des dettes de province. Hübner ne croit qu'à 216 millions. Enfin, M. Pedro Agote, dans sa remarquable publication officielle intitulée : *Rapport du président du crédit public national, Pedro Agote, sur la dette publique, les banques, les recettes, les budgets, etc.* (1) », lui assigne un total de 314,488,727 *pesos*.

Entre ces cinq calculs si différents, bien qu'ils se rapportent à une époque à peu près la même, nous n'hésitons pas un moment à accepter l'opinion de M. Agote. Publication de fraîche date (1887) et comprenant tous les éléments qui doivent rentrer dans la tota-

(1) Memoria del Presidente del Crédito publico nacional, Pedro Agote, etc. Buenos-Aires.

lisation d'une Dette publique, tel est le livre cité, qui, unique dans son genre, ferait honneur à n'importe quelle nation européenne.

Une question applicable à tous les Etats fédéraux s'impose ici à notre réflexion : Quel est le système qu'on doit adopter pour estimer la charge qui pèse sur les contribuables d'un Etat de cette nature? En théorie, le système le plus parfait serait sans doute celui qui diviserait la Dette nationale (uniquement) par le chiffre de la population, en ajoutant après au poids qui grève chaque individu comme membre de la Confédération, celui qui lui correspond dans la dette spéciale de sa province. C'est la méthode appliquée par nous à la Prusse et que nous reproduisons pour Buénos-Ayres aussi; mais, malheureusement, il nous est impossible de l'appliquer sur une grande échelle. En effet, étudier avec cette prolixité la dette de Tucuman ou de Mendoza, vaudrait à peu près en intérêt autant qu'une statistique pour la République d'Andorre, ou pour la Principauté de Monaco.

Une autre question serait la comparaison entre les dépenses et les charges de la Dette. Ici, pour des motifs semblables à ceux déjà donnés, nous nous limiterons à comparer le budget fédéral seul avec les dépenses de la Dette fédérale seule aussi.

Nous avons déjà dit que la méthode préférable pour estimer la dette d'un Etat unitaire, n'est pas aussi pratique pour la comparaison dans un Etat fédéral, et que souvent ces comparaisons seront plus effet de tact et d'impartiallté que d'autre chose.

Voici les données de M. Agote qui expliquent la composition de la Dette argentine (page 88).

RÉSUMÉ DE LA DETTE PUBLIQUE INTERNE ET EXTERNE DE LA NATION ET DES PROVINCES

31 *décembre* 1886

TABLEAU C

	Pesos
La Nation	182.748.558
Province de Buénos-Ayres	68.733.360
— Santa-Fé	19.640.279
— Entre-Rios	5.903.459
— Cordoba	3.547.531
— Corrientes	550.000
— Santiago del Estero	393.811
— San Juan	197.070
— Tucuman	230.000
— Salta	186.603
— Catamarca	150.000
— Mendoza	212.360
— San Luis	1.906
— Jujuy	30.294
— La Rioja	36.894
Municipalité de la capitale	14.259.254
	296.821.379
Dette flottante	17.667.348
Total	314.488.727

NOUVELLE CLASSIFICATION DE LA MÊME DETTE :

Intérieure	73.376.344
Extérieure	223.445.035
Flottante	17.667.348
	314.488.727

On voit d'abord que la dette de la capitale est comprise dans le total; mais, outre que les travaux communaux de Buénos-Ayres (centre politique et social de la Confédération) ont un caractère bien général, cette augmentation est bien compensée par les emprunts colossaux contractés par le pays dans ces deux dernières années et non comptés ici.

Malgré cette considération, nous déduirons ces 14,000,000 de dollars, laissant la dette publique totale des Argentins à 300,229,473 dollars au 1er janvier 1887.

Nous devons ajouter que ce pays, d'un grand avenir sans doute, est entré, en voulant forcer le progrès, dans cette pente glissante de l'abus du crédit public où il est difficile de s'arrêter.

Voyons le budget de 1887 : il est de 47,017,631 dollars, en y comprenant les dépenses de la dette qui montent à 15,676,422 dollars, ce qui établit une proportion de 33 p. 0/0.

La population, en 1886, était estimée à 3.400,000 habitants, ce qui ferait une responsabilité de 88 dollars dûs (440 francs) par tête dans le capital de la dette totale, et de 4,60 dollars dans les intérêts et amortissement fédéraux de cette même dette. Si l'on calcule que les dettes provinciales, qui constituent une quantité égale aux 2/3 de celle de la nation, payent aussi un amortissement et intérêts égaux aux 2/3 de ceux de cette même dette, on voit que chaque Argentin doit aux intérêts et amortissement annuels une somme de 38 francs; mais si, plus par curiosité que pour autre chose, nous recherchons la vraie charge annuelle des habitants des principales provinces, nous avons le résultat suivant :

L'habitant de Buénos-Aryes paye. .	4.60 + 4.70 = $ 9.30
— Entre-Rios	4.60 + 1.50 = 6.10
— Mendoza	4.60 + 0.10 = 4.70

Comme d'ordinaire les contribuables de la province où est la capitale, sont plus engagés et profitent plus des travaux publics que ceux qui sont à la frontière du territoire.

Les dettes provinciales étant aussi nombreuses que variées, il n'est pas possible de donner pour chacune d'elle le type de l'amortissement. Nous ferons seulement quelques observations générales à ce sujet.

La dette externe, à l'exception de 6 millions de dollars, a le 1 p. 0/0 d'amortissement qui d'ordinaire est accumulatif.

La dette interne de la nation et celle de la Province de Buénos-Ayres ont un amortissement qui varie entre le 1 et le 4 p. 0/0 (3 1/2 millions seulement ont le 4 p. 0/0). Les Provinces ont un amortissement plus fort encore qui va de 1 jusqu'à 10 p. 0/0; mais généralement c'est le 2 ou 2 1/2 p. 0/0.

La rapidité avec laquelle s'endette la République Argentine est comparable seulement à celle des colonies australiennes. Mais le crédit de ces possessions, dignes filles de l'Angleterre, étant colossalement plus solide, elles obtiennent l'argent dans des conditions bien moins onéreuses que la République des bords de la Plata. Peut-être aussi l'inversion des fonds se fait-elle ici avec plus de prodigalité que là-bas.

La justice nous oblige à dire que la plus grande partie des emprunts argentins prend leur origine dans les travaux publics, et que la somme destinée annuellement à l'amortissement est suffisamment élevée pour amoindrir les effets d'une dette colossale.

On peut remarquer aussi que le service annuel de la dette fédérale importe au budget respectif une quote-part de 33 0/0, quantité excessive et de nature à imposer une grande modération dans l'usage du crédit public, quelle que soit la confiance des créanciers.

La circonstance d'avoir servi une grande partie, au moins les 4/5, de cette dette à des travaux publics (notamment chemins de fer), explique cette étrange conduite. Il est hors de doute, néanmoins, que la furie des ports et chemins de fer, non pas toujours effectués en des conditions suffisantes d'économie, finira par déchaîner sur nos voisins une effroyable crise commerciale. L'exemple de l'Egypte, et notamment celui du Pérou, pourrait bien leur servir à éviter cette rude expérience. En nous arrêtant

uniquement aux chemins de fer, nous voyons que l'Etat argentin n'avait, en 1887, que 1.400 kilomètres, lesquels, par l'absence des montagnes et la rareté des torrents, supposent une dépense relativement bien modérée, quand même on y ajouterait les capitaux qui importent les actions de la Banque nationale (1). Or, le Chili, dans des conditions plus défavorables de construction, possède un réseau de chemins de fer inférieur seulement de 200 kilomètres, et sa dette est la moitié de la dette nationale argentine. Nous ne nous arrêterons pas aux chemins de fer provinciaux, parce qu'ils correspondent à une autre dette bien exagérée aussi.

Déjà la République Argentine, en pleine paix et avec une immigration annuelle de 100,000 européens, a vu monter la prime de l'or à 55 0/0 de sa valeur. Le Chili souffre aussi de cet agio qui y est plus fort, car il vient de sortir d'une crise économique suivie d'une autre militaire, très glorieuse si l'on veut, mais qui lui impose des sacrifices pécuniaires non moins lourds.

Uue conduite aussi imprévoyante que celle de la République Argentine a attiré l'attention de ses nombreux créanciers, surout des Anglais ; et, quoique un peu tard, ils commencent à observer le chemin parcouru par elle, et à craindre que les forces ne lui manquent dans un moment inattendu.

M. Leroy Beaulieu, malgré les rapports optimistes dont est pleine la revue par lui rédigée, rapports qui, à longue échéance, peuvent se tourner contre l'*Economiste français* (publication citée), après s'être rendu compte de l'état économique de cette République, ajoute les sages mots suivants :

« Ce sont aussi les emprunts extérieurs trop multipliés qui ont été la cause des embarras financiers les plus considérables de la République Argentine, du Pérou et de beaucoup d'Etats de l'Amérique du Sud. Pendant quelques années, ces emprunts donnaient au pays une prospérité fictive, les capitaux importants attirés du dehors, l'augmentation des importations font prospérer une foule de commerces; c'est uniquement quand la continuation

(1) Nous ne connaissons pas du tout l'organisation de cette banque.

de ces emprunts est devenue impossible qu'on peut s'apercevoir du mal causé; le payement des intérêts devient alors impossible: les industries qui recevaient de ces emprunts une vie fictive, se voient subitement arrêtées. » « C'est seulement dans une mesure très modérée que les emprunts extérieurs peuvent être utiles dans un pays nouveau, en lui donnant les capitaux nécessaires. »

« Dans la République Argentine, de 1876 à 1877, l'influence d'une considérable dette extérieure a été beaucoup plus sensible qu'en Russie.

« La récente crise, disait le Président Avellaneda, s'est produite par une exagération de dépenses publiques. Nos importations auraient suffi pour une population de 6.000.000 d'habitants, c'est-à-dire pour une population triple de la nôtre. »

« Cela provient surtout de l'introduction de l'or anglais ».

Les chiffres par nous acceptés pour la Dette Argentine, se rapportent uniquement au 31 décembre 1886; agir autrement, aurait été s'exposer à prendre des données moins sûres que les officielles.

Avant de finir, cependant, nous offrirons au lecteur un tableau de cette dette pour décembre 1888.

Ce tableau a paru dans le *Revue sud-américaine*, de Paris, et il est pris de la *Revue annuelle de la Prensa* (Argentine). Nous ne ferons que le résumer sans en prendre la responsabilité :

DETTE ARGENTINE AU 31 DÉCEMBRE 1888 :

Dette extérieure

	Pesos
Nation	124.985.678
Provinces	201.821.678
Municipalité de Buénos-Ayres	10.000.000
	336.807.356

Dette intérieure

Nation	190.836.888
Provinces	13.517.294
Municipalité de Buénos-Ayres	14.043.691
	218.397.873

Groupant ces dettes sans faire de distinction entre celles en or et celles en papier, on a au Total de la Dette argentine en 1889 : 555.205.229 *pesos.*

« L'émission de tous les emprunts provinciaux votés, n'a pas été faite, et des contrats d'emprunts signés ne produiront leurs effets que dans l'année courante. Tous les emprunts provinciaux sont destinés à la garantie de l'émission des Banques d'émission instituées. »

Voici quelques gros chiffres parmi ceux qui sont postérieurs à la date de notre travail :

Dans la Dette intérieure de la Nation : garantie de l'émission des banques garanties, loi du 3 novembre 1887 : 127.154.481 *pesos.*

Dans la province de Buénos-Ayres : Dette extérieure du 27 février 1888, 18.500.000 *pesos.*

Santa-Fé (extérieure du 6 septembre 1888), 20.160.000, etc., etc.

Nos comparaisons n'iront pas au-delà de l'année 1886, pour nous servir toujours des chiffres officiels. L'énorme augmentation de la Dette argentine sera compensée par celle des autres pays, à la même époque, et surtout elle n'aura pas une grande influence sur les habitants, parce que les sommes n'en ont pas été dépensées dans des guerres ou des déficits budgétaires, mais qu'elles ont été uniquement empruntées pour servir de garantie aux Banques.

BRÉSIL

(1) Dette de l'Empire en 1888 : 932 millions de milreïs (2 fr. 50 chacun).

(2) Dettes des provinces :

	Milreïs = 2 fr. 50
Dette consolidée	40.808.471
Dette flottante	10.307.032
Total	51.115.504

Total général : 983 millions de milreïs, soit 2.456 millions de francs.

M. Agote attribue à cet Empire une dette de 489 milllions de *pesos* contre 491 que nous en avons obtenus; mais la date de notre calcul est un peu postérieure à la sienne.

Budget ordinaire de 1889 : 147.200.000 milreïs, dont la Dette absorbe 47.301.000 milreïs, c'est-à-dire une quote-part de 33 0/0 du total. Les frais des perceptions, déduits déjà par nous du chiffre de la Dette, montent à 8.566.000 milreïs.

(1) Voir l'*Economiste français* du 7 juillet : Rapport du ministre des finances, etc.

(2) Voir la *Revue Sud-Américaine* du 9 décembre 1888.

URUGUAY

Les chiffres sont ici en contradiction.
Le *Gotha* de 1889 donne une

Dette en capital de	72.205.722 $
(1) Papier-monnaie	793.147
Total au 1er janvier 1887.	73.998.869

Ce chiffre nous séduit en ce qu'il se rapporte à une époque plus récente, et surtout en ce qu'il coïncide avec l'ouvrage de M. Agote, qui a étudié d'une manière si remarquable cette matière, en visitant le pays même, sans se laisser tromper par les classifications officielles des budgets locaux.

Voyons les chiffres de M. Agote :

Dette du 31 décembre 1886.	75.420.375 $
Dont interne	69.000.000
externe	3.000.000
flottante.	3.000.000

Population : 617.829 habitants.

L'*Annuaire Statistique* de la *République de l'Uruguay* de 1886, Montévidéo (pages 459 et 460), nous fournit les données suivantes, presque identiques à celles du *Gotha* de 1888, à savoir :

(1) D'après des renseignements qui nous ont été fournis, ce papier-monnaie n'est plus en circulation depuis le gouvernement de Latorre.

ÉTAT DE LA DETTE AU 1er JANVIER 1886 :

Dette sans unifier.	$ 557.890 73
Emprunts unifiés jusqu'au 31 décembre 1885.	47.264.665 72
	4.976.729 »
	3.447.275 14
	$ 56.246.568 59
Papier-monnaie	1.048.139 »
Grand total.	$ 57.294.699 59
Recettes de 1884-85.	$ 12.373.688 89
Habitants en 1885	582.000
Service de la Dette.	3.642.085
— — Budget 1889.	13.483.000

N'ayant que le compte des Finances publié en 1886, nous prendrons le chiffre correspondant de la Dette, qui est de 57.000.000 $. Pour prendre en considération le budget dernier, nous devrions compter avec le chiffre vrai des intérêts de cette dette ; mais les classifications en bloc comprennent, non l'achat des pâtes métalliques comme en Chili, mais encore les travaux publics et les monuments des grands hommes, quatre en une seule année ! On voit que les grands hommes abondent dans ce pays.

Nous devons avertir qu'en l'année 1887, il y a eu un emprunt pour fonder la Banque Nationale. Il s'agit d'une vingtaine de millions qui, à cause de leur objet, ne peuvent guère changer la situation financière mais qui, en réalité, augmentent au moins de 30 0/0 les chiffres primitifs.

GUATÉMALA (*pesos*)

(Agote) Dette.	$ 10.643.463
Population.	1.322.463

BOLIVIE (*pesos*)

(Agote) Dette.	$ 6.159.714
— Budget	4.570.512
— Population	1.600.000
(Gotha) Population	2.203.000 (1)

MEXIQUE

La dette actuelle est de 156 millions de *pesos* (2) avec une population de 10,444,974 habitants. Le budget de 1886, 37 millions 1/2, dont 12 destinés aux finances. Le payement d'un tiers de cette dette en intérêts est suspendu. On pourrait hasarder le chiffre de 9 millions pour les intérêts de cette dette.

(1) D'après un rapport présenté en juillet 1888, devant le Tribunal national des Comptes de la Bolivie, la Dette serait :

Intérieure qualifiée	$ 8.736.075 58
Extérieure :	
Indemnisations aux Compagnies Huanchaca et Corocoro, restent. . . .	3.445.467 96
Crédit Graña	250.000 »
Banque Garantizador de Valores. . .	600.000 »
	13.031.543 54

sans ajouter la dette de Mejillones.

(2) Voir l'*Economiste français* de 1888, donnant le Message présidentiel.

PÉROU

Les savantes considérations économiques du financiste français, M. Leroy Beaulieu, sur la République Argentine, que nous avons citées en leur lieu, sont applicables à l'état financier du Pérou et l'expliquent avec l'autorité de sa parole.

Cette nation malheureuse, dont il serait injuste d'attribuer la ruine au Chili, marchait à sa perte depuis l'année 1875. Cette perte a été préparée et par l'indifférence de son peuple, chose naturelle en Amérique, et par l'égoïsme de ses capitalistes, et plus particulièrement par des malversations de revenus publics, que nous connaissons tous.

Une simple exposition de la Dette actuelle, et notamment de l'antérieure à la guerre du Pacifique, suffira à donner la preuve de l'imprévoyance financière de cet Etat.

TABLEAU D

(Almanach Gotha, 1888).

DETTE PUBLIQUE DU PÉROU LE 1er JUILLET 1886

En soles, 1 sol = 5 fr.

DETTES EXTÉRIEURES		INTÉRÊTS NON PAYÉS DEPUIS LE 1er JUILLET 1875	TOTAL
1. Emprunt de 1869 à 6%........	1.323.400	694.785	2.018.185
— 1870 à 6%...........	55.707.900	35.095.975	90.803.875
1872 à 5%........ (1)	102.733.700	56.560.180	159.293.880
Totaux.............	159.765.000	92.350.940	252.115.940
2. Dette intérieure consolidée, y compris les intérêts non payés depuis 1880...........................			27.800.000
3. Papier-monnaie.....................			
Notes			79.000.000
Incas, environ..................................			9.541.000
(2) Total général................			368.456.940

Ce tableau sert à démontrer que le Pérou était déjà sur la voie de la faillite avant sa guerre contre le Chili.

(1) Le chiffre du Gotha était ici augmenté de 5 millions de soles, et nous l'avons rectifié.
(2) Il faut ajouter que, dans ce total, n'est pas comprise la dette de Dreyfus frères, par (liquidation de son compte) £ 3.214.388.

Etant données les recettes de 1887-1888 (1) de 16,183,674 *soles*, on s'explique l'impossibilité absolue, où se trouve le Pérou de remplir ses obligations financières, à moins d'un concordat avec ses créanciers. Mais ce n'est pas l'état actuel du pays qui doit nous arrêter, parce qu'une logique superficielle pourrait être portée à attribuer cet état à la dernière guerre. En effet, la maxime *Post hoc, ergo propter hoc*, épargne bien des études et bien des méditations à celui qui ne cherche pas de bonne foi la vraie cause d'un fait.

Voyons l'état financier du pays avant la guerre du Pacifique, déclarée au mois d'avril 1879.

Du tableau ci-dessus il résulte d'une façon claire :

Qu'en 1875, c'est-à-dire quatre années avant cette guerre, le Pérou avait déjà un chiffre colossal de dette extérieure montant à 159,000,000 de soles, dont les intérêts ne pouvaient pas être payés même avec de nouveaux emprunts.

La propórtion par tête du capital de la dette montait à 300 fr.; celle de la même dette chez son voisin le Chili ne montait qu'à 90 francs.

En effet, ce dernier pays, malgré son excellent crédit et avec tant de chemins de fer (chiffre total du moins), n'avait en dettes externes que 35,689,000 dollars, et ses recettes de 16 1/2 millions de *pesos* étaient très avantageuses (2) à côté de celles du Pérou, de 27,751, 140 *soles*, papier déprécié.

Le Pérou, pour se trouver dans une situation financière analogue à celle du Chili, n'aurait pas dû avoir une dette de plus de 55 à 60 millions (dette externe) pour l'époque mentionnée.

On s'explique donc comment déjà, en 1878 et 1879, ainsi que l'observait le voyageur belge, M. le comte d'Ursel, la rente péruvienne était à 12 0[0 (même avant 1874), et le papier monnaie à 24 pence. Les Chiliens débarquaient au Pérou en novembre 1879, sans qu'aucune bataille terrestre importante eût encore pu contribuer à compromettre l'avenir financier de ce pays.

(1) Budget pour 2 années.
(2) L'avantage, naturellement, est en proportion de la dette respective.

On s'explique aussi le défaut de payement de la Dette externe du Pérou avant la guerre.

D'autres données encore démontreront l'imprudente administration financière du Pérou à cette époque. Voici le budget pour 1875-1876.

Recettes ordinaires.	27.751.140 soles
— extraordinaires	37.815.000
Total.	65.566.140
Dépenses ordinaires	60.200.000
— extraordinaires.	10.500.000
Crédits supplémentaires	6.500.000
	77.200.000
Déficits.	11.633.860
Réduction par le vote du Congrès . .	3.603.000
Déficit reconnu . . .	8.030.860

Sans donner une grande importance à cette classification offi cielle, nous nous trouvons avec un déficit reconnu de 8 millions, et ce qui est pire, les recettes ordinaires ne suffisent pas pour payer la moitié des dépenses de même genre. Le Gotha de 1888 indique que les charges de la dette externe absorbaient 20 millions et celles de l'interne, 10 millions. Le premier fait n'a assurément rien d'étonnant, vu le régime du cours forcé; le deuxième est plus invraisemblable, quoiqu'on ait affaire à de la Dette flottante et à du papier-monnaie.

Le lecteur ne doit pas s'étonner que nous nous servions des renseignements du Gotha, car c'est la meilleure compilation des dettes, avec des données toujours fondées sur des publications officielles très récentes. En fait de sources de première main, il ne nous a été possible d'en consulter que pour les pays les plus importants, tels que la France, l'Angleterre, la République Argentine et le Chili.

Il y a d'autres ouvrages qui, bien que plus favorables au Pérou à cause de l'époque de leur publication (1870), sont d'un grand intérêt, surtout pour des études comparatives. Tel est, par

exemple, le *National Debts* de Dudley-Baxter. Voyons les chiffres qu'il donne pour la dette péruvienne et celles des autres pays de l'Amérique latine.

PROPORTION ENTRE LES RECETTES DU PAYS ET LES CHARGES DE LA DETTE	POPULATION	RECETTES PUBLIQUES £	NATIONS	CAPITAL DE LA DETTE £	CHARGES ANNUELLES ET PAR TÊTE £
Impossibilité de payer	8.000.000	3.300.000	Mexique 1865..........	63.500.000	4.000.000 10/ — (1)
37 %	12.000.000	9.400.000	Brésil 1870............	64.410.000	3.500.000 5/1 penny
42 %	3.000.000	2.690.000	Pérou 1870............	20.400.000	1.132.000 7/6
33 %	1.740.000	2.637.000	Répub. Argentine 1870..	14.760.000	853.000 9/9
74 %	2.200.000	878.000	Vénézuéla 1870.........	10.600.000	636.000 5/9
Impossibilité de payer	3.000.000	470.000	Colombie 1867..........	10.000.000	500.000 3/4
60 %	470.000	1.056.000	Uruguay 1870..	10.000.000	600.000 25/6
2[illegible] %	1.7[illegible].000	1.855.000	Chili 1870..............	7.290.000	370.000 4/4
60 %	1.300.000	280.000	Equateur 1870..........	3.274.000	163.500 2/6
	2.400.000	450.000	Bolivie..................	Rien	—
60 %	1.340.000	[illegible].000	Paraguay 1870..........	5.000.000	300.000 4/6

Voici une liste des pays ci-dessus, en commençant du plus compromis au moins. (Nous prenons pour base la proportion entre les recettes publiques et les charges annuelles de la Dette) :

Mexique	Pérou
Colombie	Brésil
Vénézuéla	République Argentine
Uruguay	Chili
Equateur	
Paraguay	

(*National Debts*, Dudley-Baxter).

(1) La charge annuelle par tête est indiquée en schellings et pences.

Nous voyons qu'encore en 1870 le Pérou était dans une mauvaise situation financière.

La Dette péruvienne, dans son état actuel, nous intéresse bien plus : elle monte à 368 millions de soles, somme colossale, quel que soit le criterium employé pour la juger. Nous avons vu l'impossibilité absolue pour le pays de remplir ses engagements dans son état actuel ; et nous pouvons ajouter que, même en 1875, ses ressources ordinaires étaient trop faibles pour payer seulement sa dette.

Le chiffre du capital dû à présent par chaque Péruvien est colossal, 700 francs. Quant aux intérêts, il est difficile de les fixer, vu leur accumulation et le régime du papier-monnaie.

En face de ces antécédents, qui font penser à la Turquie ou à l'Egypte, on a le droit de se demander si la réhabilitation du crédit péruvien est encore possible à cette heure.

Nous le croyons dans une situation difficile, mais pas encore désespérée : il est clair que cette situation présente peu de probabilité de changement. Et pourtant une période de 10 à 15 années de paix, tant interne qu'externe et un système rationnel de contributions faciliteraient un concordat avantageux avec les créanciers, lequel rendrait possible d'abord l'existence de l'Etat, et ensuite le développement de son incomparable territoire. Le pays, en cherchant sa régénération dans le travail et dans l'économie, en dehors des richesses naturelles faciles qui ont causé sa ruine, et sans l'or trompeur de tant d'emprunts déraisonnables, inspirerait déjà quelque confiance, et l'on peut assurer que les pauvres créanciers qui voient leurs fonds au cours pitoyable de 15 à 20 0/0, seraient tous disposés à plus d'un sacrifice pour sauver une partie de leurs créances.

Voici, par exemple, un projet de concordat réalisable, combiné avec des mesures pour la destruction du papier-monnaie existant :

1° Destruction annuelle de 2 millions de papier-monnaie, ce qui, dans une décade, donnerait une réduction de 20 millions d'obligations ;

2° Concordat avec les créanciers, qui renonceraient, devant un gouvernement sérieux, aux intérêts arriérés de la dette externe, afin d'assurer au moins une partie du capital. Cela importerait une diminution dans le capital de la dette de près de 100 millions de soles;

3° Réduction de 50 0/0 du capital même de toute la dette, ce qui importerait une diminution d'une autre centaine de millions du total dû ;

4° Réduction des intérêts de la dette entière à un maximum de 4 0/0, appliquant à ce service la moitié des revenus des douanes et tout le produit des chemins de fer qui seraient exploités par une commission de la Dette.

Cette dette totale resterait ainsi réduite à la somme, sinon modérée, du moins supportable de 160 millions de soles (dont 70 de papier-monnaie); les intérêts seraient plus légers encore, car ils ne monteraient pas à plus de 3 1/2 millions de soles en or au maximum. On pourrait aussi signer un contrat, comme celui du Paraguay avec ses créanciers européens. Ce traité du 4 décembre 1885, afin d'assurer le capital de la dette, stipulait que les intérêts de la partie reconnue monteraient uniquement à 2 0/0 pour les 5 premières années, à 3 0/0 pour le 5 années suivantes et à 4 0/0 pour les autres années, etc.

Chaque Péruvien supporterait une dette en capital de 70 soles, au lieu de 140, avec des intérêts de 1 1/2 sol seulement, et comme le pays est d'une superficie supérieure à celle de chacun des Etats de l'Europe, à l'exception de la Russie, comme son sol, d'une fertilité merveilleuse, est sillonné de chemins de fer qui aident à en transporter les riches produits, comme on a affaire à un Etat qui, jusqu'à ces dernières années, ignorait presque les contributions directes, en en mot, comme l'on se trouve en présence d'une nation qui vivait naguère de ses richesses naturelles, offrant à l'économiste le vrai spectacle d'une terre vierge, on peut lui appliquer les systèmes les plus optimistes, c'est-à-dire qu'on peut supposer que ce pays donnerait, non 3 1/2 millions de soles, mais bien le double de cette somme.

Conformément à des idées semblables, il est question de signer le contrat Grace, qui céderait aux créanciers les chemins de fer, les mines de l'Etat, les guanos, les revenus de douane jusqu'à concurrence de 120,000 livres sterling par an, etc.. pour se payer des intérêts et amortissement de la dette (1).

On voit que les créanciers sont disposés à se contenter avec bien peu, seulement avec 20 0/0 du capital de leurs créances; mais en donnant notre projet, nous nous mettons uniquement dans une hypothèse, laquelle sauverait les créanciers et améliorerait surtout le crédit du pays.

Quant aux victimes de ce système d'imprévoyance, leur intérêt incontestable se trouverait dans l'annexion du pays par le Chili, qui pourrait liquider la Dette péruvienne en la faisant sienne dans la proportion de 20 0/0 de son montant actuel, et ceci au taux d'intérêts de 4 1/2 0/0, avec 1/2 0/0 d'amortissement annuel.

Mais cette annexion, très avantageuse par son côté économique, ne l'est pas par son côté politique : ni l'insignifiante population du Chili, ni ses institutions trop centralisées, ni l'organisation défectueuse de sa garde nationale, ne lui permettent de se lancer dans une aventure aussi dangereuse, dont l'effet immédiat, pour le moins, serait d'éveiller les jalousies des nations voisines. En outre, cette annexion si recommandable, économiquement parlant, mais absurde au point de vue politique, manquerait des conditions uniques qui peuvent justifier un acte semblable : 1° le consentement exprès ou tacite des populations annexées, et 2° l'organisation politique et militaire, suffisante pour assurer à celles-ci une condition d'existence meilleure avec les bienfaits d'une paix non interrompue, tant intérieure qu'extérieure.

---

(1) Aujourd'hui, il est question du contrat Donoughmore-Aspillaga qui a quelques traits de ressemblance avec celui de Grace-Aranibar. Le Chili n'y reconnaît rien de la dette péruvienne.

CHAPITRE IV

DE L'ORIGINE ET DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA DETTE CHILIENNE

Après avoir étudié l'histoire des dettes publiques de quelques grandes nations, nous ferons un travail analogue pour le Chili, puisque c'est le pays qui nous intéresse le plus.

Trois sont les causes, comme nous l'avons dit, qui contribuent à créer et à développer toutes les dettes publiques : les guerres, les travaux publics et les déficits du budget en temps de paix. Voyons en quelle proportion ces éléments sont entrés dans la composition de la Dette chilienne; pour cela, il nous suffira peut-être d'exposer à grands traits l'histoire de son développement.

Au commencement de ce siècle, le Chili, colonie insignifiante de l'Espagne, entrait dans le groupe des nations libres et civilisées, avec des ressources financières très restreintes, mais aussi exempt des engagements du même genre. Comme toutes les na-

tions nées du démembrement d'un grand Empire, et considérées par celui-ci plutôt comme une source exploitable de richesses que comme sa partie intégrante avec des droits égaux, le Chili n'admettait aucune responsabilité dans la Dette de sa métropole. Il serait dépourvu d'intérêt, notamment pour un lecteur européen, de suivre pas à pas le développement de cette Dette insignifiante, aujourd'hui presque entièrement amortie, du reste : à quoi bon, en effet, s'arrêter à expliquer l'inversion de chaque million de *pesos?* Qu'il nous suffise de donner, à chaque décade différente, le total des engagements, et surtout de déterminer d'une façon claire l'état actuel de cette Dette et l'origine de chacun de ses éléments principaux.

Le premier emprunt extérieur était fait en 1822 avec la maison Hullet and C°, de Londres, et montait à 1 million de livres sterling. Quoique le pays n'ait pas souvenance d'un défaut de payement des dettes, il paraît que cela est arrivé dans une époque bien éloignée, de 1826 à 1842, à en croire l'ouvrage de M. Wienner sur « le Chili et les Chiliens. »

Cette assertion nous paraît inadmissible dans le degré exprimé par cet écrivain.

Nous savons, par exemple, par le *Gotha* de 1848, que 300.000 *pesos* des recettes chiliennes de l'année 1839, étaient envoyés en Angleterre, pour payer les intérêts de la Dette. Par conséquent. s'il y a eu suspension d'intérêts, elle a été moindre que celle que déclare M. Wienner. Cette dette montait en 1843 à 3.782,500 *pesos*. Quoiqu'il en soit, après cette date, le Chili a donné le spectacle, bien rare en Amérique, du payement ponctuel de ses obligations en intérêts et amortissement. Ainsi, si pendant la guerre dernière, cet amortissement a été suspendu, ce n'a été qu'avec l'assentiment exprès des créanciers, qui reçurent cette somme après les hostilités.

C'est un fait original que le Chili, qui jouit aujourd'hui sur le marché européen du crédit le plus solide de l'Amérique espagnole, ait débuté par un emprunt inutile, réalisé dans des conditions excessivement onéreuses, et dont les intérêts ne furent pas longtemps satisfaits.

Quelques mots du remarquable publiciste chilien Concha i Toro, qui, avec autant de talent que d'impartialité, a fait l'historique de cette malheureuse opération financière, nous suffiront pour convaincre le lecteur.

« L'emprunt fut émis, dit ce publiciste (1), à 67 1/2 0/0: mais « comme la maison Hullet frères et Ce demandait 1 1/2 0/0 de « commission et le ministre Yrisarri 2 0/0, il resta réduit à 64. » Le Gouvernement s'obligeait ainsi à payer 5 millions de *pesos* pour n'en recevoir à peine que 3,200,000. Pour démontrer le côté inutile et ruineux de cet emprunt, nous indiquerons la somme qui en fut absorbée par les besoins publics.

« Des 3,200,000 *pesos* auxquels il resta réduit, 1,500,000 furent prêtés au Gouvernement péruvien. Les intérêts et amortissement en absorbèrent 800,000 à peu près; 500,000 furent envoyés à Portales, Cea et Ce. Les 400,000 *pesos* restants constituent donc seuls la part reçue par le Gouvernement, et encore subit-elle une grande diminution par la façon dont se fit l'envoi. »

L'emprunt était à 6 0/0 d'intérêt et à 1 0/0 d'amortissement.

Quoiqu'il en soit, nous ne croyons pas que beaucoup de nations de la vieille Europe, et pas une peut-être de l'Amérique (2), aient présenté, dans le paiement de ses obligations, l'exemple de ponctualité qu'a donné le Chili depuis cette époque.

Cet emprunt est suivi de quelques autres, tant externes qu'internes, de médiocre importance.

En 1856, nous trouvons la Dette chilienne montant à.	6.480.500 externe
	1.960.400 interne
Total.	8.440.900 $
En 1867, la même Dette se composait comme suit	15.820.319 interne
	14.142.570 externe
Total.	29.962.889 $

(1) Le Chili dès 1825 à 1828.

(2) Aux États-Unis, quelques États du Sud ont méconnu leurs obligations, même en pleine paix.

Cette énorme augmentation de notre Dette était due à la guerre avec l'Espagne et à la construction des premiers chemins de fer de l'Etat.

En 1876, la Dette montait à.	10.509.600 interne
	40.168.000 externe
Total.	50.677.600 $

C'est l'époque qui précède la guerre du Pacifique, guerre qui devait presque doubler notre Dette. L'augmentation de cette période montait donc à 70 0/0, et ses causes, presque uniques, étaient les travaux publics, les chemins de fer, etc. Nous avons pourtant une exception à faire pour 2 1/2 à 3 millions de *pesos* qui, affectés à la construction de ponts, furent dépensés en achats de cuirassés. Les événements de la dernière époque ont justifié cette singulière façon dont notre gouvernement augmenta la marine de guerre Nationale.

Le total de la Dette chilienne n'était en 1876 que de . . . . 50.677.600 $

En 1886, après la liquidation de la dernière guerre, nous voyons notre Dette monter à la forte somme de 83.321.179 *pesos*.

Cette augmentation, due uniquement aux frais de la guerre du Pacifique, monte à 70 0/0 du chiffre de 1876.

On peut affirmer que ces nouveaux millions d'obligations ajoutés au nombre incroyable des pensions militaires existantes et aux dépenses du non moins nombreux corps d'officiers de notre armée, diminuent bien les profits des provinces annexées à notre pays.

Voyons l'état actuel de la Dette chilienne, pour nous la plus digne d'intérêt, et déterminons les éléments différents qui entrent dans sa composition.

(1) DETTE PUBLIQUE DU CHILI AU 1er JANVIER 1888 :

Dette extérieure

ORIGINES	INTÉRÊTS	AMORTISSEMENTS	CHIFFRES PRIMITIFS	EN 1888
1843	3 %	1 %	3.782.500	533.000
1885	4 1/2 %	1/2 %	4.044.500	4.024.000
1886	4 1/2 %	1/2 %	30.050.000	30.050.000
1887 (2)	4 1/2 %	1/2 %	5.830.005	5.830.000
Total de la Dette extérieure . . . . *pesos*				40.437.000

Dette intérieure en décembre 1887

	CHIFFRES EN DÉCEMBRE 1886	CHIFFRES EN DÉCEMBRE 1887
Dette avec intérêts et amortissement..	7.026.575	6.543.900
Dette sans amortissement ou cens.....	16.203.146	16.965.756
Dette sans intérêts ou papier-monnaie.	26.687.916	24.887.916
	49.917.637	48.397.572

Total général de la Dette intérieure et extérieure au 1er janvier 1888. . . . 88.834.577 *pesos*.

(1) Sinópsis estadística i geográfica de Chile en 1887. (Imprenta Nacional. — Santiago de Chile, 1888).
(2) Certificats de salpêtrières achetés

Les dettes locales (1), en 1888, étaient bien modiques, et à l'heure actuelle elles doivent être plus modiques encore. En effet, le Gouvernement, voulant payer ces dettes à l'exception de celles de Valparaiso et d'une partie de celles de Santiago, envoya à la Chambre un compte où elles étaient estimées à la somme totale de 8.500.000 *pesos*, au commencement de 1888. Dans cette somme, la municipalité de la capitale entre pour 4 millions, et pour 3 millions celle de Valparaiso.

A l'heure actuelle, ces dettes ne doivent excéder 6.700.000 *pesos*.

Au Budget de 1888, les dépenses de la Dette absorbent, d'après la classification officielle, la somme de 7.935.000 *pesos*, où les intérêts entrent pour 4.600.000.

Les vraies charges de la Dette publique montent uniquement à 6.735.000.

Le Budget de 1886 destinait aux intérêts et à l'amortissement de la Dette la somme de 7.984.181 fr. 38 c.; et en réalité, les dépenses ont été de 8.475.927. Cette différence ne doit pas nous étonner avec le régime du papier-monnaie; peut-être la conversion de la Dette extérieure, opérée à cette époque, y entre-t-elle aussi pour quelque chose.

Pour comparer d'une manière exacte les charges de la Dette en 1886 et 1888, ou pour mieux comprendre les économies considérables des dernières conversions, nous devons présenter les 7.984.181 *pesos* dépensés en 1886, avec une réduction de 600.000, somme de papier amorti, c'est-à-dire 7.384.181 contre 5.000.000 que forment les dépenses du chapitre équivalent de 1888.

Nous réduisons naturellement, en cette dernière année, l'amortissement du papier-monnaie (1.200.000 *$*), et un demi-million des intérêts et amortissement de l'emprunt de 1887, pour l'acquisition de salpêtrières à Tarapaca.

Nous devons remarquer, à l'inverse, que l'amortissement de presque toute la Dette extérieure est au 1/2 0/0 avec intérêts accumulatifs, procédé conforme aux idées économiques modernes;

(1) Municipales.

le capital de la Dette a été aussi augmenté par la conversion. La diminution de l'amortissement ne provient pas uniquement du taux modéré du 1/2 0/0 actuel, mais aussi du fait qu'il va commencer à fonctionner, et que ses augmentations n'auront lieu qu'après de longues années, tandis qu'avec le procédé ancien, les fortes sommes payées annuellement correspondaient en grande partie à l'amortissement, qui était très fort à cause des années écoulées, les intérêts y entrant pour bien peu.

L'amortissement ordinaire de la Dette extérieure était, en 1886, de 1.400.000 *pesos*. Aujourd'hui il monte seulement à 388.505 $, avec un capital plus fort qu'avant.

Mais parlons de la brillante opération financière qui, commencée en 1885 et finie en 1886, a placé si haut le crédit du Chili.

Pour mieux la comprendre, nous donnerons l'état de cette Dette extérieure au 31 décembre 1885, ce qui nous en facilitera aussi immensément la classification en Dette d'origine guerrière et Dette de travaux publics.

Les déficits ont été bien rares, et presque toujours ils ont coïncidé avec les différentes guerres du pays.

La conversion a eu pour objet uniquement la Dette extérieure.

(1) TABLEAU DE LA DETTE EXTÉRIEURE (EN 1885 ET 1888) :

		Décembre 1885		Janvier 1888
3 % de	1843....	671.500		583.000 (3)
4 1/2	1858....	4.260.500		
(2) 4 1/2	1885....	4.044.500		4.024.000
5 %	1870....	3.971.500		
5 %	1873....	9.502.500		
5 %	1875....	5.010.000		
6 %	1867....	5.797.500		
		33.258.000	4 1/2 1886....	30.050.000
			4 1/2 1887....	5.830.005
				40.437.005

(1) Cuenta de inversion de 1888, Imprenta Nacional, Santiago de Chile, citée pour l'année 1885 seulement.
(2) Conversion du 7 % de 1866.
(3) Peut-être janvier 1887.

La simple lecture de ces chiffres est plus éloquente que tous les commentaires. Quant à l'augmentation de la Dette après 1885, elle est due : 1° à l'achat de certificats salpêtriers pour 5.830.000 $ or; 2° aux payements faits aux teneurs de Bons péruviens pour 1.575.000 *pesos*, qui représentent leur quote-part dans la première et deuxième liquidation de cette affaire, et 3° au placement des fonds de la nouvelle Dette chilienne à 96 0/0 ferme. La maison Rothschilds les plaça après à 98 1/2.

On peut assurer que l'augmentation du capital de la Dette, à cause de cette conversion, n'atteint pas même 1 million 1/2. En effet, la Dette de 1885 devait être de 33 millions, et en 1888, par suite des amortissements, en 86 de 1.400.000 *pesos* or, et en 87 de 338.000 $ or, elle devait être seulement de 31 millions 1/2. C'est la maison Rothschilds, de Paris, qui a fourni les fonds de la nouvelle Dette.

Passons aux emprunts existants dont l'origine vient des travaux publics. Notre travail a pour objet la Dette intérieure et extérieure et concerne uniquement la partie de dette qui existe aujourd'hui et non le total primitif. Le capital originaire de ces emprunts est cependant plus grand que celui qui apparaît ici, comme nous le remarquerons plus loin.

DETTE INTERNE EN DÉCEMBRE 1886, RELATIVE AUX TRAVAUX PUBLICS :

Bons existants du chemin de fer entre Santiago et San-Fernando	982.000
Bons (obligations) du chemin de fer entre Llallai et S. Felipe	646.000
Bons Garland	958.000
Bons Meix	598.000
	3.184.000 *pesos*

DETTE EXTÉRIEURE :

4 1/2 de 1858, converti en 1886, dont il restait, au 31 décembre 1885. . . . . . (produit dépensé au chemin de fer de Valparaiso à Quillota).	4.260.500
5 % de 1870, converti en 1886 (pour le chemin de fer entre Chillan et Talcahuano). .	3.971.600
5 % de 1873, converti aussi (son produit destiné au chemin de fer entre Curicó et Angol, moins 2 millions 1/2 pour l'achat de cuirassés). . . . . (Somme originale 11.382.000).	7.400.000
5 % de 1875	5.010.000
Certificats salpêtriers de 1887	5.830.005
	29.656.005

On peut assurer qu'*un tiers de la Dette chilienne actuelle a son origine dans les travaux publics de première nécessité.* Des 50,671,600 $ de Dette en 1876, on estimait officiellement que 35 millions avaient leur origine dans les chemins de fer de l'État. Peut-être y avait-il une petite exagération dans ce calcul?

A titre de simples renseignements, nous hasardons quelques gros éléments des dépenses guerrières du Chili :

Emission du papier-monnaie pour la guerre du Pacifique (encore en circulation) . .	24.887.916
Cens rachetés pendant les guerres du Pacifique et de l'Espagne, et dans la période intermédiaire	16.965.750
(1) Payement de cinq années d'amortissement, suspendu pendant la guerre (Dette extérieure).	2.700.000

Ce chiffre n'est pas d'une exactitude mathématique. D'abord ces capitaux des cens correspondent, pour une faible partie, à une époque de paix, mais ils sont bien compensés par les 2.500.000 que représentent les cuirassés, et surtout par les armements continués après la guerre avec l'Espagne.

Par rapport aux pensions, retraites, etc., dont on a bien abusé dernièrement, chose qui n'est pas rare après une guerre heureuse, elles formaient, en 1888, un chiffre approximatif de 1 million de *pesos*.

Les autres deux tiers ont presque entièrement leur origine dans les guerres que le pays a été obligé à soutenir. Ainsi les 25 millions de papier-monnaie existants ont été émis pour la dernière guerre; le rachat des cens a eu pour cause cette même guerre et celle de 1866, avec l'Espagne. Il y a encore d'autres éléments dans ce total de la Dette chilienne, tels que quelques déficits du Budget, et peut-être la consolidation des intérêts, pour quelques années, de la petite dette existante avant 1843.

Mais si les travaux publics ne représentent que le 1/3 de notre Dette actuelle, on peut dire qu'ils ont été exécutés dans une

(1) Peut-être cet argent doit être considéré comme payement des dettes seulement, ou bien simplement comme un changement de créanciers.

quantité suffisante pour payer, avec quelques autres domaines aliénables, la valeur totale de cette légère dette de la République du Chili. Notre pays, comme l'Australasie et la Prusse, a des domaines nationaux (qui ne sont pas d'usage commun) en nombre suffisant pour se libérer, à un moment donné, de sa Dette, sans compromettre, naturellement, son avenir économique.

(1) Voici la liste de ses domaines, sans oublier son trésor :

Chemins de fer, jusqu'au 1er janvier 1888, donnant le 5 %, produit net.	51.104.552
Dépensé, en 1888, au même service . . .	948.000
Trésor en 1887, sans compter les opérations en cours, ni les dépôts particuliers. . .	12.730.865
Salpêtrières achetées en 1887	5.830.005 (or)
Télégraphes	800.000
(Compte de 1886). Terrains de facile vente au Sud.	8.000.000
	79.413.422 *pesos*

En ajoutant à ces 79 millions 1/2 le papier-monnaie, qu'on pourrait laisser en circulation, et une couple de millions de l'aliénation des terrains formés dernièrement à Valparaiso, il résulte que le Chili peut payer, à un moment quelconque, la totalité de sa Dette sans aliéner une propriété d'usage commun, ni mettre à contribution les énormes excédents des recettes des années 1887 et 1888.

(2) M. Wienner estime à 109 millions de *pesos* (3), les propriétés nationales chiliennes.

Ces antécédents nous servent à fixer les données de comparaison définitive du Chili avec les autres États. Mais nous devons

(1) Sinopsis de 1887, Imprimerie nationale, Santiago du Chili (En espagnol).

(2) « Le Chili et les Chiliens. »

(3) Les 3/4 des chemins de fer sont estimés en or, suivant la valeur ancienne ou de construction d'une époque où il n'y avait pas encore de papier-monnaie au Chili.

prévenir le lecteur qu'il nous est impossible d'accepter, comme une partie des charges annuelles de la Dette chilienne, les 1.200.000 *pesos* destinés à l'achat des pâtes métalliques et comptés sur le Budget chilien.

Malgré la classification officielle, et l'assimilation possible de ce dépôt au Trésor yankee, qu'il est d'usage de réduire du montant de la vraie Dette, cette quantité n'est pas, en réalité, un amortissement, au sens strict du mot. Non seulement le gouvernement destine une somme expresse pour ce dernier service, mais encore il pourra, un beau jour, dépenser en autre chose la quantité affectée aux pâtes métalliques. Déclarer amortissement cette opération, ce serait, en outre, s'exposer à déclarer deux fois amortie une même somme avec le même argent.

Une somme aussi colossale d'amortissement, telle qu'elle résulterait de l'ensemble de tous ces chiffres, placerait notre pays dans un cas analogue à celui des Etats-Unis, en constituant un amortissement de près de 4 0/0 du capital entier de notre Dette.

Au moment de comparer les charges annuelles de la Dette avec le Budget de dépenses, nous adopterons deux systèmes différents, qui consistent :

Le premier à mettre ensemble les intérêts et l'amortissement ordinaire des emprunts, plus les 1.200.000 $ destinés à amortir le papier-monnaie existant (24 millions) ; soit à prendre tout l'amortissement actuel, sans y comprendre 1.200.000 $ de l'achat des pâtes métalliques ;

Le deuxième à comparer le même Budget de dépenses avec les intérêts seuls de la Dette.

On peut calculer que la quote-part de chaque Chilien au capital de la Dette est de. . . . . 35 $ 10 (175 fr.)
en charges annuelles . . . . 2.60 (13 fr.)
en intérêts seuls. . . . . 1.80 (9 fr.)

Le Budget de 1888 monte à la somme de 40.234.685 $ 23; la quote-part des charges annuelles de la Dette y est de 16 1/2 %.

Les mêmes charges, en y comprenant le dépôt des pâtes métalliques, montent à 19 1/2, et la quote-part des intérêts seuls à 11 1/2 %.

La comparaison des années suivantes (à 1886) serait plus favorable encore pour le Chili, eu égard à l'augmentation extraordinaire de ses recettes qui, de 37 millions en 1886, montèrent à 46 millions en 1887, et sont estimées à 50 millions au moins en 1888. En effet, les six premiers mois de cette dernière année ont produit 4 millions 1/2 de plus qu'en 1887.

Nous avons exposé aux lecteurs les chiffres des dettes publiques, en capital et en intérêts; nous lui avons exposé aussi, quand il a été possible, la partie respective qui en revient à chaque contribuable, sans oublier la quote-part absorbée, dans le Budget, par ces charges. L'idée de présenter toutes ces données dans un seul tableau statistique, sans aucune explication préliminaire, nous séduisait bien pour sa facilité et sa concision; mais, malheusement, nous devions, pour cela, former ce tableau avec des résultats bien différents non seulement de ceux des auteurs de traités des finances, mais encore, quelquefois, des classifications officielles mêmes, et tout cela, sans un mot pour justifier notre préférence pour des chiffres que nous regardions comme plus exacts.

Toutefois, notre divergence d'opinion avec ces économistes ne doit étonner personne, car s'il y a une science encore instable et en voie de formation, c'est bien celle des finances. L'état des bureaux statistiques, dans la généralité des pays nouveaux, mène à des erreurs telles qu'on se demande, plus d'une fois, s'il ne vaudrait pas mieux supprimer un service dont la mauvaise organisation conduit à de pareilles méprises. Par contre, si les pays de l'Amérique ne fournissent pas toujours les données nécessaires, il arrive le contraire avec les pays du vieux continent où les sources sont inépuisables; et pourtant, quand on parle des dettes de ces États, les erreurs des financistes s'y traduisent quelquefois par des milliards!

Prenons, par exemple, les travaux remarquables de M. Leroy Beaulieu (*Traité de la Science des finances*, 1888), qui, par la date bien fraîche de leur publication et la juste renommée de leur auteur, doivent nous présenter les garanties les plus sérieuses. Qu'est-ce que nous y voyons? D'abord la Dette française estimée

dans son capital à 31.717 millions, chiffre colossal qu'explique seulement l'inclusion dans cette dette des pensions civiles et militaires (plus de 2 milliards), et quelques pages après, un tableau où la Dette des États-Unis (1886) est de 6.016 millions de francs et celle du Chili de 420 millions de francs, ce qui, dans ces deux exemples choisis aux limites de l'échelle, laisse voir un manque de logique de l'auteur qui a omis de capitaliser les pensions très considérables de ces deux pays. M. Stourm a sauvé la difficulté en laissant de côté la Dette viagère, qui, si elle est connue en France, ne permet, une fois acceptée, de faire aucune utile comparaison. Nous pouvons remarquer aussi que, dans la Dette des États fédératifs, on a donné celle de la Confédération seule, en excluant les obligations des États ou provinces, lesquelles, sans grever d'une façon identique tous les habitants de la nation, ne peuvent pas non plus être regardées comme dettes municipales ni moins encore être négligées absolument.

La République Argentine, par exemple, si critiquée par Leroy Beaulieu à cause de ses emprunts répétés, est présentée au tableau avec la dette bien légère de 590 millions de francs (118 millions *pesos*), quand, en 1886, on en comptait 1,500 millions. La seule province de Buénos-Ayres avait 175 millions, dont l'auteur en question ne se préoccupe pas du tout.

Par rapport à l'inégalité des charges qui grèvent les habitants des différentes provinces, le lecteur connaît notre opinion, et nous ajouterons ici uniquement que notre système, imparfait comme tout ce qui se rattache aux finances, est le moins mauvais. On ne procède pas autrement quand, dans un État encore unitaire, on considère les charges qui, pour différentes contributions, pèsent sur chacun, et dans lesquels un archimillionnaire qui paye une douzaine de mille de dollars pour sa quote d'impôt foncier, apparaît aussi peu grevé que le pauvre qui va mendier à sa porte les restes de sa table somptueuse.

Le lecteur s'expliquera, par conséquent, pourquoi, avec un respect profond pour l'opinion des financistes cités, dont à chaque moment nous mettons à profit les excellentes investigations, nous nous

éloignons maintes fois des résultats où ils sont arrivés, notamment en ce qui a trait à l'Amérique du Sud.

Le tableau statistique ci-dessous qui, à lui seul, ne pourrait prêter une grande utilité au commun des lecteurs, peut, à présent, trouver sa place comme un complément de notre travail et un auxiliaire de la mémoire.

Remarques qui doivent précéder le tableau :

1° La réduction en francs des capitaux dus par chaque État est faite conformément au système adopté pour cette classe de travaux.

Ainsi la livre sterling est prise pour 25 fr. au lieu de 25 fr. 20, sa valeur réelle; le *peso* chilien pour 5 fr. au lieu de 4 fr. 96; le dollar américain pour la même valeur citée, au lieu de 5 fr. 17. Sans arriver par cette méthode à une exactitude mathématique, on peut dire que les différences qui en résultent sont d'une importance bien réduite. Ainsi, l'écart que donne ce calcul pour la Dette anglaise, qui offre le chiffre le plus considérable possible, est de 140 millions de francs, ce qui ne constitue pas même 1 0/0 du total de la Dette.

2° Les chiffres de la population sont, en général, ceux du dernier recensement, à l'exception des pays nouveaux, comme les États-Unis, la République Argentine et l'Australasie, où ce système nous donnerait des écarts trop considérables et où nous pouvons accepter de préférence le calcul officiel de la population dans la dernière année.

3° Privé des données officielles pour faire des comparaisons scientifiques, nous devons plus d'une fois nous aider de nos propres calculs, ainsi que nous l'avons fait pour l'intérêt des Dettes australasiennes, fixées par nous à 4 0/0. Dans ces cas-là, nous soulignons les chiffres en question.

TABLEAU COMPARATIF

ÉTATS	CAPITAL DE LA DETTE EN FRANCS, SANS PENSIONS.	CHARGES ANNUELLES DE LA DETTE NATIONALE (plus celles des Etats, quand cela est possible).	PROPORTION ENTRE LE BUDGET DE LA NATION ET LES CHARGES DE LA DETTE (1).
	millions francs	millions francs	
Australasie	3.524	140 (intérêts seuls)	
Belgique	2.176	79 1/2	25 %
Bolivie	30	2	
Brésil	2.455	118	32 »
Canada	1.113 actif déduit	60 sans déduire l'actif	31 »
Chili	444	33 1/2	16 1/2 %
Colombie	151	(?)	
Equateur	71	10	40 % budget irrégulier
Etats-Unis	7.630	240 + 60	
Espagne	6.324	275	33 »
France	29.557	1.180	37 1/2 %
Grande-Bretagne	18.407	698	31 »
Italie	11.515	537 (3)	37% sans garantie de chemins de fer
Mexique	780	**45**	**25** %
Paraguay	22	1/2 million	
Pérou	1.867	(?)	Il ne paye pas
Prusse	5.227 + 637 (4)	250 + **14**	16 %
République Argentine	1.510	78 + **26**	33 »
Russie	18.345	1.114	33 »
Roumanie	758 1/2	49 1/2	35 »
Suisse	36 1/2 + 255	2	3 »
Suède (sans Norwège)	342	14	12 »
Uruguay	287 1/2	18	27 »
Vénézuéla	106	4 1/2	15 »
Portugal (1885)	2.785	85 ou 102	37 ou **46** %

(1) Avec l'amortissement ordinaire et sans les pensions.
(2) La Dette totale comprend la Dette flottante, le papier-monnaie et les Dettes des Etats ou Provinces des Confédérations.
(3) Les garanties dues aux Sociétés de chemins de fer, pour 10 millions, n'y sont pas comprises.
(4) Sans compter comme Dette les billets de l'Empire (134 millions de marks en plus).

ES DETTES PUBLIQUES

PORTION ENTRE UDGET ET LES TÉRÊTS SEULS	PART DE CHAQUE CONTRIBUABLE			PROPORTION ENTRE LES CHARGES ET LE REVENU DES HABITANTS
	AU CAPITAL TOTAL (2)	AUX CHARGES ANNUELLES	AUX INTÉRÊTS SEULS	
	francs	francs	francs	
%	1.010		40	
	370	13.50	13	2 %
	14			
	199	9		
2	256 actif déduit	13	10	
	175	13	9	
	48			
	70	10		
	130		5	
	372	13		
	772	30	27 1/2	4.05 %
	490	19	15	2.25
	380	18	18	
	75		4 1/2	
	7		1 1/2	
	712			
	200	8.80 + 50 c.	6 + 0.50 c.	
	440	23 + 15		
	175	10		
	141	9		
	103	0.70 + 5		
	72	3		
	493	30		
	48	2		
	591	19 1/2 ou 23 ?		

Nous avons commencé par exposer tous les systèmes d'estimation et de comparaison des dettes publiques, depuis le plus simple, et malheureusement le plus imparfait, qui consiste à en donner simplemement le capital nominal, jusqu'à la méthode idéale qui chercherait la proportion entre les charges annuelles de ces dettes, et les revenus totaux de tous les contribuables ou habitants de la nation. Cette règle de comparaison, impossible pour la généralité des États, ne permet d'arriver à un résultat pratique que dans trois ou quatre pays, où il est encore plus hypothétique qu'exact. Nous avons exprimé notre préférence pour celui qui cherche la comparaison entre les dépenses annuelles de la Dette et le Budget ordinaire des dépenses de l'État (aux pays fédératifs, cette comparaison n'est possible qu'entre le Budget central ou de la Confédération, et les charges de la Dette relative). Nous nous servirons aussi des autres systèmes pour corriger les inévitables imperfections de celui-ci.

Nous avons fait une étude détaillée des Dettes à tous leurs points de vue, dans les pays qui, par leur richesse, leur bonne administration, ou tout au moins leur situation géographique, méritent d'être comparés avec notre Patrie.

Nous avons résumé dans un tableau les plus importantes de ces données, de manière à permettre au lecteur de dominer, à un moment donné, tous les points de vue de quelque intérêt.

Nous avons fait ressortir aussi le désaccord plus apparent que réel, qui règne en cette matière entre les financistes, et, en l'expliquant, nous avons donné les motifs de notre préférence pour nos propres calculs, sur le chiffre de nos maîtres.

Il nous reste uniquement, à présent, à estimer le poids de la Dette chilienne sous tous ses points de vue, en général, et dans la proportion de ses charges annuelles avec le Budget, en particulier.

Commençons par comparer d'une manière sommaire les capitaux et les charges annuelles des Dettes, sans entrer dans des considérations d'un ordre différent.

I

Ce qui, tout d'abord, frappe ici notre attention, c'est le chiffre colossal de l'actuelle Dette française, la plus grande sans aucun doute.

Parmi les nations les plus endettées, nous remarquerons les suivantes dans un ordre décroissant :

France	États-Unis
Grande-Bretagne	Espagne
Russie	Prusse
Italie	Australie

La première ne compte qu'avec très peu de propriétés équivalentes comme actif; je parle de propriétés de facile aliénation et pas de celles d'usage commun. La France se trouve dans une situation économique bien fâcheuse, malgré la richesse incomparable de son sol, l'éclat digne d'envie de son industrie et l'intensité de sa population. La plus grande partie de sa Dette a une origine guerrière.

L'Angleterre qui, au début de ce siècle, semblait devoir plier sous le poids exagéré de ses obligations, a bien amélioré son état financier. Cela est dû un peu à la diminution du capital de sa Dette, et beaucoup plus à celle des intérêts et à l'accroissement de la population. Cette Dette était tout entière née des entreprises militaires.

L'Italie traverse une situation bien critique pour ses finances : les millions d'Italiens, laissant leur patrie pour chercher un foyer

aux Pampas Argentines, l'attestent mieux que toutes les statistiques possibles. Malheureusement, le manque de prudence de leurs nouveaux concitoyens finira par leur créer une situation analogue, ce qui, en bon espagnol, s'appelle : sortir du feu pour tomber dans la braise chaude : « Salir del fuego para caer en las brasas. »

L'Australasie, la Prusse et même le Chili, ont une Dette plus apparente que réelle; la vente des chemins de fer, des terres colonisables et des fabriques diverses, leur permettrait, dans un moment quelconque, de s'en débarrasser bien facilement. Nous ne croyons pas nécessaire de nous arrêter sur ce point, pour l'avoir déjà traité au moment d'étudier la Dette de chaque pays; ne l'oublions pas néanmoins, pour établir la supériorité réelle de ces pays et de deux ou trois encore, quelle que soit, d'ailleurs, la proportion, par tête ou dans le Budget, des charges de cette Dette.

La Dette du Chili sera bientôt augmentée de quelques millions : on veut tracer un millier de kilomètres de chemins de fer, dont le prix est calculé en 18.000.000 $ (la première estimation était de 15.000.000 1/2). La première idée, dont l'absurdité est évidente, était d'exécuter ces chemins de fer au moyen d'un emprunt extérieur qui fournirait 3 millions de livres sterling. Le reste, c'est-à-dire un 1/2 million de *pesos*, serait uniquement payé avec les énormes recettes ordinaires du pays. Partisans ardents des chemins de fer de l'Etat, dans les pays nouveaux et de peu de capitaux, comme le Chili nous regrettons que, pour cette entreprise, on fasse usage de l'emprunt uniquement, et cela dans une nation qui, en 1886, avait déjà un Trésor de 16 millions et des recettes publiques doubles de celles de 1876.

La combinaison naturelle serait de prendre un tiers seulement de la somme totale à l'emprunt (6 millions or), un autre tiers aux excédents de la caisse publique, ce qui ferait un maximum en papier de 12 millions (à 24 pence, aujourd'hui le change est à 28); peut-être même 9 millions, si l'on effectuait un amortissement extraordinaire de 4 millions, avec le reste du même trésor;

enfin le dernier tiers serait pris sur les ressources annuelles du Budget ordinaire, échelonné dans les six premières années. Les dépenses annuelles de ce million de *pesos* or serait, dans le Budget, une épargne bien modique, si on considère surtout qu'elle serait compensée, et au-delà, par les recettes nettes des nouveaux chemins de fer, lesquels ne manqueraient pas de produire les deux tiers de cette somme. Cela équivaudrait à un intérêt de 3 % contre 5 qu'ils produisent aujourd'hui.

A la dernière heure, nous apprenons la sage résolution du gouvernement qui, revenant de son erreur, destine dans le Budget de 1889, la somme de 5 millions papier à l'initiation de ces travaux. Cette somme serait prise des excédents existant au Trésor; ces 5 millions $ papier équivalent à 3 en or, tout au plus (15 millions de francs). Il est à désirer qu'il ne s'arrête pas en si bon chemin.

Mais retournons à notre matière et voyons si le Chili, en ne considérant que le chiffre de sa Dette en capital, a son avenir économique compromis, ou si cette Dette est capable de développement, et jusqu'à quel point.

Pour faire cette comparaison, nous ne compterons pas uniquement les 24 pays étudiés déjà, et dont la connaissance nous intéresse le plus; nous donnerons, ici, encore plus d'étendue à notre travail : il présentera, par une exception facile à comprendre, toutes les nations d'une population de 1 million au minimum, ou d'un revenu total de 25 millions de francs au moins. Cette condition nous donnera, pour les pays étudiés, la garantie suffisante d'une certaine importance politique, et aussi, celle d'un service statistique digne de foi. Nous mettrons de côté, par exemple, la principauté de Monaco, plus célèbre par sa maison de jeu que par autre chose, ou la République d'Andorre qui, pour conserver son indépendance politique, vit sous le protectorat d'un évêque voisin et d'une puissance étrangère.

Des 40 États ou colonies autonomes, civilisées ou croyant l'être, 15 seulement ont une Dette publique plus légère (inférieure en capital) que celle du Chili.

Ce sont :

La Bolivie, la Bulgarie, la Chine, la Colombie, le Danemark, l'Equateur, Guatémala, Haïti, Norvège, Perse, Serbie, Suède, Suisse, Uruguay et Vénézuéla. Et, quoique le chiffre nominal d'une Dette publique ne suffise pas, à lui seul, pour estimer le poids des obligations d'un État (nous réservons cette estimation pour le moment de comparer ces charges annuelles avec le Budget des dépenses), nous avons néanmoins à reconnaître que la supériorité des 15 pays cités sur le nôtre est, même à ce point de vue, plus apparente que réelle.

La Perse, d'abord, malgré les efforts de son intelligent souverain, ne présente pas encore les garanties suffisantes pour jouir du crédit public européen.

Pour le Céleste-Empire, il n'est pas encore entré, comme son voisin le Japon, dans la civilisation européenne. et ses ressources sont connues d'une façon trop insuffisante, pour qu'il risque de lancer un grand (1) emprunt sur une Bourse européenne. Sur la Colombie, Vénézuéla et l'Equateur, nous remarquerons que leur crédit est limité, qu'au lieu de servir à un placement régulier, leurs fonds publics favorisent plutôt la spéculation ; ainsi le *Times* du 16 août 1888, que nous avons à la vue au moment d'écrire ces lignes, nous offre la Dette Colombienne du 4 1/2, de 1874, à 28 %, les Consolidés de l'Equateur, à 21 1/2, et la Dette du Vénézuéla, à 44 ! En s'arrêtant uniquement au premier exemple, on s'explique sans une grande difficulté l'instabilité des papiers d'un État qui, pour obtenir de l'argent, doit le payer au denier 6 1/2, soit au 16 % d'intérêts !

La situation de Guatémala n'est pas meilleure. La Dette du 4 % était, au 17 janvier 1889, à 57 à la Bourse de Londres. En décembre 1888, elle avait été à 28 !

Nous n'avons pas les données nécessaires pour juger du Crédit de la Bolivie (2) et d'Haïti, qui ne sont plus peut-être cotés

(1) Il y a l'emprunt de 1874, dont il reste encore un peu plus de 40 millions de dettes pour la Chine.

(2) Son crédit ne se cote pas encore en Europe; celui d'Haïti est difficile à trouver dans les journaux, et le plus qu'on puisse y lire c'est le nom de ce singulier Etat.

dans les Bourses européennes. Par rapport à la première, M. Leroy Beaulieu remarquait, en réfutant Dudley Baxter, que non seulement elle avait trouvé le moyen de contracter une Dette publique, mais encore celui de ne pas la payer. L'honnêteté, les connaissances financières de son actuel président, nous permettent d'y attendre le développement incessant des richesses considérables du pays et celui de son crédit public.

On se rend compte d'ailleurs du médiocre crédit des Républiques chez lesquelles l'instabililité politique et le défaut de voies de communication ont permis à peine, dans ce dernier demi-siècle, à la plus favorisée d'entre elles, à la Colombie, de quintupler ses revenus, en même temps que le Chili, sans compter pour rien les provinces annexées, les a vus s'élever à 12 fois leur chiffre primitif. La République Argentine, plus heureuse encore, les a augmentés d'un chiffre égal à celui du Chili, mais dans une *période d'un tiers* de siècle tout au plus.

D'après ces antécédents, nous pouvons établir la conclusion suivante : « *De toutes les nations civilisées dont les bons d'État constitueraient un placement sûr* (1) *pour les capitaux, et non une simple spéculation, il n'y en a que 8 qui aient une Dette inférieure en capital à celle du Chili*, à savoir : Bulgarie, Danemark, Haïti, Norvège, Suède, Suisse, Serbie et Uruguay. Presque toutes, à l'exception de la Suède et de sa sœur, la Norvège, sont des États microscopiques, dont le territoire n'atteint pas même le 1/4 de celui du Chili. Entre elles, nous remarquons quelques-unes qui, nées d'hier, ont commencé par rejeter les dettes qui leur correspondaient comme ancienne partie d'une métropole démembrée. En plus d'un cas, on ne pourrait assurer si leur exemption de dettes provient de sagesse politique, ou simplement de manque de crédit sérieux à l'étranger.

Après la Suède, vient la Suisse, pays qui jouit d'une supériorité financière incontestable sur le Chili. La même chose peut se dire de la Norvège qui, regardée comme une nation différente et d'union personnelle, reste dans une situation bien favorable pour

(1) « Le placement d'un bon père de famille. »

une comparaison. En effet, au commencement de l'année 1888, la Suède avait une dette totale de 342 millions de francs, dont l'origine unique était les chemins de fer.

La Norvège en avait une de 140 millions avec un actif supérieur.

Dans une époque historique où les statistiques de maints peuples lointains semblent plus préoccupées d'aveugler les hommes d'étude, que de faire la lumière sur leur vraie situation économique, le Budget suédois est un modèle d'ordre et d'économie : des vrais excédents budgétaires, les chemins de fer y rentrant avec leur produit net, des dettes publiques, prenant seulement le 12 0/0 du Budget, en même temps que l'instruction, y compris le culte lui absorbe le 14 %. Voilà l'idéal du financiste le moins pratique.

En résumé, nous pouvons dire que des 40 pays étudiés, 24 supportent une dette plus lourde que celle du Chili, bien qu'il y en ait qui comptent sur des ressources bien limitées, comme la Grèce ou la Roumanie.

Pour nous, la Dette de notre pays est susceptible d'une augmentation immédiate de 50 %, augmentation qui, sans déduire le très fort amortissement annuel, la laisserait dans la légère somme de 132 millions de *pesos* (660 millions de francs); et sans entrer dans des développements, qui trouveront leur place ailleurs, nous pourrions répartir ces millions de la manière suivante :

La moitié pour des travaux publics, notamment chemins de fer et amélioration des cours d'eau navigables; un quart pour le développement de l'instruction primaire, et le dernier quart pour l'embellissement et la salubrité de quelques villes importantes, notamment Santiago, qui deviendrait ainsi la capitale (1) politique et sociale des républiques espagnoles du Pacifique (Pérou et Bolivie surtout), comme Buénos-Ayres l'est déjà pour l'Atlantique.

Une augmentation semblable de son capital n'ôterait pas a notre Dette l'élasticité qui lui serait nécessaire pour un de ces cas imprévus, qui, malheureusement, sont la source la plus considé-

(1) Le mot politique ne doit pas être pris dans un sens rigoureux.

rable de ces obligations financières. Nous ne croyons pas à une éventualité pareille.

Une augmentation comme celle que nous avons acceptée, serait en réalité si modérée, qu'elle ne manquerait pas d'être susceptible d'un développement plus considérable encore; et en outre, l'amortissement dont le minimum est de 1.800.000 $ annuels, compenserait les augmentations inévitables. Voyons-le par la pratique.

L'unique cause imprévue possible d'une augmentation de la Dette, serait une guerre avec le Pérou, la Bolivie, la République Argentine, ou les Etats-Unis. Nous avons vu que les déficits des budgets au Chili sont rares, et se corrigent par l'économie dans les dépenses de l'administration. Une guerre avec les États-Unis est aujourd'hui presque une chimère, à cause des avantages énormes que ce peuple trouve à n'avoir qu'une armée de 25.000 soldats et un Budget de guerre et de marine de 240 millions de francs, dans un État plus étendu et plus peuplé que toutes les nations de l'Europe, en dehors de la Russie.

Une guerre avec le Bolivie ou le Pérou serait à présent impossible, étant donnés, d'un côté, l'esprit éclairé et progressiste du président actuel bolivien, qui cherche la grandeur de son pays dans la paix et dans le développement des voies de communication, et de l'autre, le défaut de crédit et d'armement militaire où se trouve le Pérou : l'unique événement probable pour ce dernier pays serait le plébiscite, qui doit décider du sort des provinces péruviennes de Tacna et Arica, et qui n'aura pas lieu avant 4 ou 5 ans.

La République Argentine a trop ouvertement prouvé ses intentions pacifiques, au moment le plus difficile de notre existence politique, pour redouter de sa part une complication actuelle. Une semblable aventure ne manquerait pas seulement d'un objet pratique, mais elle nous amènerait le fléau européen de la paix armée, arrêterait la croissante émigration européenne au bord de la Plata, et surtout elle exposerait à une rude épreuve le crédit trop exploité de cette République. A notre jugement, une guerre prochaine est peu probable, et elle n'arrivera jamais avant 6 ou 8

ans. Ses frais pour le Chili n'augmenteront pas sa dette de plus d'une trentaine de millions de *pesos*; c'est à peu près ce que nous a coûté en emprunts la dernière guerre (1). Cette campagne, plus dure sans doute que les autres, trouverait le Chili parfaitement préparé.

Voyons le jeu de l'amortissement qui aiderait à ces dépenses :

Amortissement de la Dette extérieure en 1887	338.000
— — intérieure en 1886	176.000
Papier-monnaie amorti pour 1888. . . .	1.200.000
	1.714.000
On peut déduire que la Dette existante sera diminuée en 8 ans, d'après les chiffres vus, de	13.700.000
Amortissement de la nouvelle Dette de 45 millions de *pesos* à 1/2 % annuel . . .	1.800.000
Amortissement extraordinaire du papier-monnaie	4.000.000
A ajouter par le jeu de l'amortissement accumulatif de 86 millions capital.	500.000
	20.000.000

Note. — Il ne faut pas oublier non plus que la Dette de 1843, qui coûte aujourd'hui 151.000 *pesos* annuels, n'existera plus en 1891.

On voit que les 2/3 des emprunts que pourrait coûter une guerre prochaine, seraient compensés par l'amortissement de 8 années de paix extérieure; l'augmentation de la Dette n'atteindrait alors qu'à 10 millions de *pesos*.

Etudions, à présent, la question bien importante des charges annuelles. Une augmentation du capital de la Dette, comme celle

(1) Nous considérons le papier-monnaie comme emprunt.

que nous proposons, laisserait les charges annuelles à une somme (1) supérieure à l'actuelle, de 1 1/2 millions de *pesos* papier-monnaie tout au plus; les moyens pour y arriver seraient la conversion de la lourde Dette intérieure, du 6 ou plus % en externe de 4 %, exemple qui pourrait bientôt être suivi pour toute la Dette extérieure actuelle du 4 1/2 % (2).

Cette conversion de la Dette interne aurait, en outre, l'avantage de diminuer le capital de notre Dette, à cause de l'agio actuel (28 pences au moins), opération bien honnête sous le régime du papier et dont sûrement ont profité pour leurs affaires privées les créanciers chiliens.

Une Dette de 132 millions en capital permettrait au pays de conserver sa situation économique privilégiée, sous le point de vue du capital de la Dette, vis-à-vis du Mexique, du Pérou, du Brésil, de la République Argentine, dans l'Amérique latine. Dans le reste du monde, la Grèce seule passerait avant le Chili.

Après avoir étudié les dettes en capital, il me semble naturel d'en faire autant avec leurs intérêts; mais ce système, quoique supérieur à l'antérieur, est pourtant imparfait et garde avec celui-ci une relation trop intime pour nous y arrêter. Qu'il nous suffise de remarquer que l'Angleterre, avec ses incomparables colonies, paye le taux de l'intérêt le plus modéré; tandis que la République Argentine, et en général, les États hispano-américains, sont ceux qui supportent les intérêts les plus forts. Par suite de la dernière conversion, le Chili occupe une place excellente, payant pour la plus grande partie de sa Dette extérieure le 4 1/2 % d'intérêts. L'interne cependant, avec un capital plus modéré, paye des intérêts plus onéreux.

La proportion entre les revenus de tous les contribuables d'une nation et les charges de sa Dette, est difficile à fixer; nous ne possédons, à ce sujet, que les données suivantes : 0.02 pour la Belgique; 0.025 pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, et 0.045 pour la France. Cette dernière proportion explique le malaise économique et politique qui règne chez les Français.

(1) Avec change de 30 ou 32 pences.
(2) Cette dette est aujourd'hui à 104 (coupons détachés).

II

Nous arrivons à un des calculs les plus employés (quoique imparfait aussi), pour comparer le poids des différentes dettes : c'est la répartition du capital, ou mieux des charges annuelles de ces dettes entre tous les habitants, pour calculer la part qui en revient à chacun.

Des pays étudiés jusqu'à présent, nous ne considérerons que les 25 du tableau précédent, et nous suivrons ce même procédé dans la suite.

L'Australasie, sous ce rapport, est la plus digne de compassion : chaque habitant de cette colonie, ou plutôt de ce groupe de colonies anglaises, supporte la terrible somme de plus de 1.000 fr. en capital et de 40 fr. en intérêts seuls par an. Les Français, sujets de l'État le plus endetté du monde, ont uniquement une dette par tête de 776 francs en capital, de 30 francs en intérêts. Cette Dette australasienne, néanmoins, est d'un poids plus apparent qu'effectif, soit pour l'intérêt excessivement modéré des emprunts, soit notamment, parce que l'État est propriétaire d'une quantité énorme de chemins de fer et de terrains très fertiles, que ceux-ci ont mis en valeur. Citons, comme exemple, la Nouvelle-Zélande, qui supporte la dette la plus colossale pour chaque contribuable (1.520 fr. par tête); nous remarquons qu'elle payait en 1867 la somme de 7.200.000 francs en intérêts; mais elle obtenait la forte somme de 11 millions de francs comme produit net annuel de ses chemins de fer ou terrains vendus ou loués. Quelque chose d'analogue se passe dans les autres colonies anglaises; ainsi, en 1885, des 24 millions de £ du total des recettes australasiennes, 9.350.000 étaient le produit de différents impôts, et les 15 millions restants, celui des recettes d'un autre ordre.

Dans les pays hispano-américains, ceux qui nous étonnent par l'abus du crédit sont : le Pérou, qui avant la dernière guerre ne pouvait faire face à ses engagements; l'Uruguay à qui nous attribuons une dette de 493 fr. par tête, et qui a, peut-être, en réalité le chiffre extravagant de 650 fr.; et la République Argentine dont chaque habitant répond pour 440 francs en capital, la part en intérêts et amortissement pouvant être calculée à 38 francs annuels. Le lecteur connaît déjà le fondement de cette dernière estimation.

Nous donnerons une liste des 25 pays étudiés en allant du plus grevé au moins grevé. Nous prendrons pour base le capital, à cause du manque de renseignements sur les intérêts payés par 4 ou 5 pays.

Voici l'ordre, en proportion du poids par tête en capital :

Australasie	1.010
France	772
Pérou	712
Portugal	591
Uruguay	493
Grande-Bretagne et Irlande	490
République Argentine	440
Italie	380
Espagne	372
Belgique	370
Canada	256
Russie	175
Brésil	199
Prusse	200
Chili	175
Suisse	103
Roumanie	141
Etats-Unis	130
Suède	72
Mexique	75 *
Equateur	70
Colombie	48 *
Vénézuéla	48 *
Paraguay	7 *

Les pays marqués avec un astérisque n'ont pas rempli leurs obligations, et leurs dettes ont été réduites par impuissance de payement complet.

Il est facile à remarquer que le Chili, malgré la rareté de sa population en évidente disproportion avec sa richesse et son étendue territoriale, et quoiqu'il soit comparé avec des nations de premier ordre de l'Europe (1) ou qui du moins méritent de servir d'exemple pour leur bonne administration financière, il occupe au tableau une place digne d'envie : la 15e. 9 Etats seulement ont leurs habitants grevés d'un poids plus léger en capital.

Pour quelques-unes de ces nations, le calcul en capital est plus favorable que celui en intérêts.

Nous pouvons assurer, avec certitude, qu'en mettant de côté la Suisse, les Etats-Unis, la Suède, la Roumanie et le Mexique, les autres cinq Etats qui se présentent comme moins chargés par habitant, doivent cette situation plus à l'absence du crédit qu'à la prudence de leurs financistes.

L'augmentation proposée du capital de la Dette chilienne importerait seulement une somme en capital de 265 francs par contribuable, chiffre qui serait bien modique. La nouvelle proportion laisserait nos concitoyens dans une situation meilleure que celle des Australasiens, Français, Péruviens, Portugais, Uruguayens, Anglais, Argentins, Italiens, Espagnols et Belges, mais inférieure à celle des Canadiens, Brésiliens et Prussiens.

L'augmentation relative des intérêts est difficile à fixer à cause des fluctuations du change; ils seraient néanmoins modérés, vu le brillant résultat des dernières conversions.

Dans le plan présenté, les charges annuelles monteraient pour chaque Chilien à un maximum de 17 francs annuels, ce qui les laisserait encore dans une situation financière supérieure à celle des Argentins, Uruguayens et de presque tous les Européens, excepté les mêmes qu'au calcul en capital.

Il est bien entendu que l'augmentation naturelle de la population chilienne, favorisée par l'état de paix et l'amélioration des

(1) Même l'Espagne, le Portugal et quelques autres pays de l'Amérique.

conditions hygiéniques de ses habitants, le mettrait dans une condition relativement plus favorable encore que les pays par nous étudiés.

III

Nous arrivons, enfin, au plus parfait des systèmes comparatifs des Dettes publiques, à celui qui cherche la proportion entre le budget ordinaire des dépenses nationales et la quote-part qui y est absorbée par les charges annuelles de sa Dette.

Ce calcul est difficile, quoique non impossible, pour les pays fédératifs, et présente, en général, quelque difficulté aussi quand il s'agit de séparer les intérêts de l'amortissement dans l'ensemble des charges annuelles de la Dette.

Aussi ne ferons-nous pas cette séparation, excepté pour les pays qui possèdent un amortissement extraordinaire, comme déjà nous l'avons remarqué.

Le lecteur nous permettra de nous étendre dans ce calcul plus que d'ordinaire, attendu que, comme critérium de comparaison, il nous a paru mériter notre préférence.

Le pays le plus défavorablement placé à ce point de vue est sans doute le Pérou, auquel il serait impossible de faire face à sa Dette dans son état actuel, parce qu'il a des revenus ordinaires inférieurs aux charges de cette même Dette. Déjà, en 1875, il ne pouvait payer les intérêts de la Dette externe, et ses dépenses ordinaires, en pleine paix, montaient au plus du double des recettes du même genre.

Le Portugal, de son côté, présente un spectacle bien triste pour un pays en pleine paix et dont les travaux publics n'ont rien de saillant. Si nous considérons son Budget de 1887-88, nous y voyons que

le 46 0/0 est, ou doit être, au moins inverti dans les charges annuelles de la Dette ou du Trésor, sans y ajouter aussi les pensions. Si de cette somme nous déduisons les charges du Trésor, la quote-part reste encore à 37 0/0.

Sans nous arrêter sur la déplorable situation financière de l'Italie, nous arrivons à l'Amérique latine, pour nous d'un grand intérêt.

Le Mexique nous offre une situation économique supérieure à celle du Pérou, et qui tend à s'améliorer chaque jour. En 1887, un 33 0/0 uniquement de ses dépenses est absorbé par tout le ministère des finances, mais un tiers de la Dette n'est pas compris dans ce chiffre, et l'on pourrait hasarder une somme de 10 millions comme intérêts annuels de cette Dette totale de 156 millions $, ce qui laisserait la proportion des intérêts seuls à 28 0/0 des dépenses fédérales. Cette somme serait considérable, en ne comptant que les intérêts, mais d'aucune manière alarmante, pour un État fédéral si riche et si peuplé. Les Dettes des États de la Confédération ne nous sont pas malheureusement assez connues pour estimer l'ensemble des obligations de la République mexicaine.

L'état économique de l'Équateur n'est pas un modèle à imiter : il a besoin du 40 0/0 de ses dépenses pour satisfaire ses obligations, et cela dans un Budget où les recettes extraordinaires entrent pour plus de 1/3.

La République Argentine non seulement laisse absorber par sa Dette une quote-part absolument disproportionnée avec son importance politique, mais encore elle a une tendance à augmenter annuellement cette relation. Aujourd'hui, cette quote-part est de 33 0/0 du Budget fédéral, somme avec laquelle une crise économique ou politique quelconque pourrait inspirer bien des soucis aux créanciers.

La situation du Brésil est analogue en apparence, mais infiniment meilleure dans la réalité. Quoique ayant une Dette qui lui absorbe le 33 0/0 de dépenses ordinaires, son territoire est beaucoup plus étendu, plus riche, et notamment les dettes locales ou

provinciales y sont bien inférieures à celles des provinces argentines.

L'Angleterre, que nous voyons dans une situation un peu meilleure que celle de sa voisine, la France, est en réalité beaucoup moins compromise que celle-ci, à cause de sa richesse plus abondante, de son système de *Self-Government* et surtout des dégrèvements continuels dont profite son peuple. Le Budget français est déjà bien lourd, à l'heure actuelle, avec les 750 millions de nouvelles dépenses que lui a laissés comme un triste souvenir sa dernière guerre avec l'Allemagne. Le budget anglais, au contraire, dans un moment de malheur public, serait susceptible d'être augmenté au moins jusqu'à atteindre le chiffre de celui de la France (Budget ordinaire seul).

Les intérêts et l'amortissement de la Dette chilienne absorbent, en 1888, la modique somme de 6,735,000 $ (33,675,000 fr.), soit le 16 1/2 0/0 du budget. Si nous y ajoutons la dépense de 1,200,000 $ pour l'achat des pâtes métalliques, indûment placés là par le gouvernement chilien, nous obtiendrons une quote-part de 20 0/0 tout au plus !

Ainsi pouvons-nous déclarer que, de tous les pays de l'Amérique latine dont nous possédons une statistique, le Chili est celui qui a une situation financière la plus digne d'envie, supérieure à celle du Brésil, de la République Argentine, de l'Uruguay, de l'Équateur, du Pérou, du Paraguay et de Vénézuéla ; supérieure peut-être aussi à celle des États-Unis, dont les intérêts absorbent un 15 0/0 contre le 11 1/2 que prennent ceux du Chili.

Voici une liste des pays étudiés, considérés au point de vue de la proportion entre les charges annuelles de la Dette et le Budget des dépenses respectives.

Nous les placerons par ordre, en allant du plus compromis au moins compromis :

Pérou.	Ne peut remplir ses compromis.
Portugal.	46 ou 37 %.
Equateur	40 % avec budget irrégulier.
France	37 1/2 %
Italie	37 %
Roumanie	35 »
(1) Espagne.	33 »
Russie	33 »
République Argentine. .	33 »
(1) Mexique.	25 % (Ne paye que 2/3 de sa Dette).
Brésil.	32 % avec budget irrégulier.
Grande-Bretagne et Irlande	31 %
Canada	31 »
Uruguay.	27 »
Belgique.	25 »
Australasie	23 »
Etats-Unis	15 % (intérêts seuls).
Chili	16 1/2 % avec budget irrégulier.
Prusse	16 %
(1) Vénézuéla	15 »
Suède.	12 »
(1) Paraguay.	7 % (Dette réduite).
Suisse.	3 % avec budget irrégulier.
Bolivie et Colombie (2). .	

Nous devons déclarer que, parmi les 25 pays désignés, nous manquons de données suffisantes pour juger du crédit des deux derniers; qu'un autre, la Prusse, est dans une situation presque analogue à celle du Chili, et que trois uniquement, la Suède, la Suisse et le Vénézuéla (3), se trouvent dans une position plus avantageuse.

(1) Pas de renseignements.
(2) Dettes réduites par impossibilité de payement.
(3) Nous doutons beoucoup de celle de cette dernière, à en juger par la valeur de ses fonds d'Etat, 44 %.

Pour les États-Unis, nous les avons placés, en considérant leurs intérêts seuls, dans une condition inférieure à celle de notre pays, mais comme cette liste se rapportait aux charges annuelles, nous avons dû, pour y introduire ce pays, lui supposer un amortissement de 1 0/0, lequel nous semble rationnel pour un pays nouveau et d'une grande richesse. L'y placer avec son amortissemet effectif aurait été une injustice, et il est évident que ceci ne nous aurait pas permis d'estimer la vraie situation économique de cet État.

La supériorité de la Suisse et de la Suède est impossible à méconnaître. La première, par exemple, déduit le 3 0/0 uniquement de son Budget fédéral pour servir sa Dette. La Suède fait ce service avec le 12 0/0 d'un Budget où les dépenses de l'armée et de l'instruction publique restent presque en dehors (soit pour avoir une dotation de terre, soit pour le service des communes), et où les chemins de fer sont comptés uniquement avec leur produii net.

La supériorité du Chili est donc évidente, au moins sur 18 des nations ci-dessus.

Une augmentation de 220 millions de francs pour la Dette chilienne (44 millions $), laisserait encore le pays dans une supériorité analogue à la présente, sur la plus grande partie des pays européens et même de l'Amérique latine.

Voyons, à la pratique, l'effet de cette augmentation dans le pire des cas possibles. Du moment que les fonds chiliens du 4 1/2 sont actuellement à 101 ou 104 de valeur à la Bourse de Londres (1), il est évident, qu'avec trois ou quatre années encore de paix interne et externe, on pourrait placer un nouvel emprunt au pair et au 4 %, ou au 4 1/2 au plus. Je parle ici de l'argent à employer en travaux publics de nécessité reconnue. D'un autre côté, ayant, en ces dernières années au moins, un change monétaire qui varie de 25 à 28 pences, nous pouvons compter qu'il se main-

(1) Ils le sont à présent à 103 1/2 à Londres.

tiendra au premier chiffre, à cause de l'amortissement annuel pour le papier-monnaie du 5 % de sa valeur.

Nous pouvons supposer que les 18 millions de dollars, dépensés dans des chemins de fer d'utilité première, donneront annuellement un produit brut d'au moins 6 %, ou un net de 2 %. Aujourd'hui ils produisent 5 % net. En même temps, quand même nous n'aurions pas à compter avec ce nouveau revenu pour le Budget, on nous permettra au moins de supposer qu'il n'y aurait pas non plus de diminution dans les recettes actuelles.

Nous n'ajoutons pas non plus l'intérêt des sommes que nous supposons prêtées aux municipalités au 4 %. On verra, par là, que l'amour de la patrie ne nous aveugle pas trop.

Nous ne parlerons pas d'ailleurs de la conversion possible de la lourde Dette interne actuelle.

Finalement, nous soutenons qu'une augmentation de 44 millions de *pesos* à la Dette présente, n'imposerait pas au Budget des dépenses actuelles plus de 2.200.000 *pesos* de nouvelles charges. Cette somme, avec le change de 26 1/2 pences, ferait un maximum de 4 millions en papier-monnaie, qui, ajoutés aux 6.735.000 que coûte le service de l'actuelle Dette, formeraient un total de 10.735.000. Ces millions ne feraient que le 27 % d'un Budget de 40.200.000, comme celui de 1888. Il ne faut pas oublier que les recettes ordinaires de 1887 ont monté à 46 millions, et que les six premiers mois de 1888 ont donné 4 1/2 millions de plus que la même période de 1887.

M. Leroy Beaulieu, dont les théories constituent le fondement de cette étude, ne considère digne d'attention l'état financier d'une nation que lorsque le service de sa Dette absorbe le 35 0/0 de ses dépenses, tout en admettant que des États fédératifs puissent y consacrer jusqu'à 45 0/0.

Mais ces chiffres que nous venons d'exposer sont exagérés et s'adressent seulement à des esprits trop craintifs. Notre opinion est que cette nouvelle Dette chilienne, dans son ensemble de 133 millions, à 7 ou 8 années d'ici, présentera les chiffres suivants seuls, comme charge annuelle imposée à l'État chilien :

Dette extérieure actuelle, supposée au 4 % intérêts et 1/2 % amortissement . . .	1.822.500
Nouvelle Dette au même taux de l'antérieure	1.980.000
Total.	3.802.500

(1) Cette quantité en papier-monnaie, avec un change de 32 pences, fournirait un total de. . . . . 5.750.000 *pesos*

Dette interne convertie en externe (6 millions 1/2 en 3 1/2) 157.000 $ or, ou soit.	240.000 $ papier
Cens actuels.	672.000
Amortissement du papier-monnaie.	1.200.000
Intérêt des billets déposés aux caisses publiques. .	307.000
Total, intérêts et amortissement	8.169.000 *pesos*

Nous ne faisons pas encore attention à la diminution des charges annuelles provenant de l'amortissement annuel du capital.

Pour former un Budget de recettes et de dépenses, voici comment nous procéderions dans notre hypothèse. D'abord, nous sommes convaincu qu'un change de 32 pences doit produire une moins-value des recettes impossible à fixer. En effet, nous voyons changer souvent les lois sur la surtaxe des droits de douane; elle devait être de 50 % pour 1889, peut-être ne le sera-t-elle que de 35.

Mais ce qui est clair et logique, c'est qu'au fur et à mesure que le change améliore, les recettes doivent diminuer un peu. Cette diminution de revenus publics serait largement compensée par le développement extraordinaire des recettes publiques, durant les deux dernières années, et par l'économie qui proviendrait de la

(1) Nous supposons ce change après un amortissement extraordinaire de 4 millions du papier-monnaie,

hausse du papier, par les commandes en Europe des ministères de l'instruction publique, de la guerre, de la marine et des affaires étrangères (pour les dépenses du ministère des finances, nous en avons déjà parlé). Voyons quelques preuves de ce que nous avançons.

Toutes les augmentations des droits de douane (surtaxes), résultant du cours forcé, montaient, en 1886, à la somme totale de 5.300.000; c'est-à-dire que si le papier avait la valeur de l'or, la diminution de ces droits serait au maximum de la somme donnée. Or, ce régime de l'or ne manquerait pas de développer énormément ces mêmes recettes des douanes, d'autant plus que nous nous plaçons seulement dans le cas d'un change de 32 pences, au maximum.

Comme les recettes données forment le 63 % du Budget total, et sont presque les seules qui puissent être affectées de ces changements de valeur dans la monnaie, nous ne parlerons pas à présent des autres.

Comme preuve de l'augmentation extraordinaire des recettes publiques au Chili, nous donnons les chiffres suivants :

	Recettes	ordinaires	en 1885.	36.078.000
	—	—	1886.	37.160.000
	—	—	1887.	45.888.000
Budget	—	—	1888.	50.000.000

(Pendant le premier semestre, 4 1/2 de plus qu'en 1887. Calcul pour 8 mois connus).

Pour estimer les recettes futures, nous devons compter avec le développement énorme que prendra la richesse publique le jour où le gai sifflet de la locomotive ira résonnant depuis les sables brûlants d'Atacama jusqu'aux forêts vierges de Llanquihue.

Donnons quelques chiffres probables de ces recettes :

	Pesos
(Budget des dépenses de 1888). — Recettes ordinaires de 1888, prises comme base pour les 10 années suivantes.	40.200.000
Intérêts de 9 millions (*pesos* or) prêtés aux Municipalités à 4%.	550.000
(1) Produit brut de 18 millions (*pesos* or) dépensés en chemins de fer	1.620.000
Total.	42.180.000

Nous avons vu déjà que les chemins de fer existants donnent le 12 % du produit brut, et près de 5 % du produit net. Nous supposons pour les nouveaux la moitié de ce produit seulement. On nous objectera peut-être que le prix des chemins de fer chiliens, au moins pour une grande partie, est estimé en or, et que leur produit actuel est en papier-monnaie déprécié; mais nous répondrons que les tarifs sont les mêmes qu'avant, et que cet intérêt actuel ne diminuera pas avec le retour de l'or. Du reste, nous avons eu soin de calculer un intérêt bien modique, afin de ne pas donner prise à des objections sérieuses.

Dans ce calcul, nous supposons aussi comme annexées définitivement les provinces de Tacna et Arica, supposition qui importe une augmentation de la Dette chilienne, de 10 millions, que nous n'avons pas comptée jusqu'à présent. On pourra faire face à cette nouvelle dépense, avec 7 millions de la nouvelle Dette, avec les excédents annuels des recettes publiques et les 3 millions gagnés par la conversion de la Dette intérieure.

En admettant que la Dette future chilienne soit de 132 millions, avec 8.169.000 *pesos* de charges annuelles, et un Budget

(1) En réalité, nous comptons avec une dépense totale, en chemins de fer, de 23 millions; mais ces 5 millions restants, nous les supposons dépensés en chemins de fer stratégiques.

de 40.180.000, on peut dire que le 21 % des futures dépenses sera absorbé par la Dette publique.

Le Chili continuera à occuper la place digne d'envie, qu'il tient aujourd'hui à côté des autres nations. La Suisse, la Suède, la Prusse et le Vénézuéla, conserveront naturellement la supériorité qu'ils ont déjà sur le Chili, et, sous ce rapport, le lecteur comprendra facilement ce qu'il y a de défavorable pour le Chili, d'estimer ses recettes sur le Budget de dépenses de 1888!

En acceptant le dernier système de comparaison entre les dettes publiques, nous n'avons pas toujours suivi les idées de M. Leroy Beaulieu, notamment en ce qui se rapporte aux pensions civiles et militaires, et à l'inclusion que nous avons faite, au Budget des recettes, du produit brut des chemins de fer, au lieu du produit net qui figure dans les budgets français ou suédois. En finissant, nous présentons un budget idéal du Chili, pour le comparer à ceux des autres pays, conformément à toutes les règles de la scienee des finances.

Budget de dépenses pour 1888, sans les frais d'exploitation des chemins de fer. . . . . $ 36.200.000

Charges de la Dette avec pensions civiles et militaires, etc. . . . . $ 7.700.000

Par conséquent, la proportion entre le Budget chilien et les charges totales de la Dette y monte à 21 % seulement.

En France, cette quote-part est de 43 %, et en Angleterre, de 30 1/4 %.

Quant à la proportion entre la Dette chilienne et l'ensemble de la fortune des Chiliens, nous n'avons pas de données scientifiques. M. Wienner, dans son remarquable ouvrage « le Chili et les Chiliens », estime cette fortune nationale à 6 milliards 1/2 de francs. La Dette publique serait donc, avec cette fortune générale, dans une proportion de 7 %; en calculant la fortune des Français en 200 milliards, comme le croit M. de Foville, cette proportion serait de 15 % en France.

La fortune des Anglais, d'après le calcul de M. Geffen, est de 220 milliards, ce qui donnerait une quote-part de 8 à 9 % seulement.

CONCLUSION

Dans cette longue étude comparative des dettes publiques, nous sommes arrivé tout naturellement à un résultat bien flatteur pour le Chili; ce résultat, en effet, montre notre pays comme jouissant d'un crédit public des plus solides du Globe. Cette étude, il est vrai, a été faite par un enfant du Chili, de ce pays où le patriotisme prime tout. Néanmoins, si nos conclusions paraissaient au lecteur plus ou moins idéales ou théoriques, nous lui opposerions, pour les appuyer, un fait de nature à inspirer toute confiance dans l'impartialité de notre travail : c'est l'opinion de nos créanciers dans les Bourses européennes.

Voici le crédit public des nations civilisées en 1888, jugé par leurs créanciers :

TABLEAU E

The Standard, january 21 (Bourse du 18) 1889.

Affaires réalisées.

4 1/2 (1888) Brésil	97 1/2
4 3/4 Colombie	28
4 1/2 (1886) Chili	103 1/2
(New) Équateur	24
États-Unis	
6 % (1888) Mexique	91 5/8
5 % unifiés Uruguay	71 3/4
5 % (1886) République Argentine	96 1/2
1886 Paraguay	40 1/4
3 % Vénézuéla	55 3/4
5 % (1872) Pérou	15
6 % (1883) Buénos-Ayres	101 1/2
(1869) Santo-Domingo	16 1/2
4 1/2 France	103
2 1/2 Consolidés Anglais	95 7/8
2 3/4 — —	98 7/8
Canada	
4 % (1885) Victoria	113 1/3
3 1/2 Nouvelles-Galles	115 1/4
4 % Nouvelle-Zélande	102 7/8
5 % Italie	96
4 % (1880) Suède	105
Prusse	106
4 1/2 (1875) Russie	96

En sollicitant la bienveillance du lecteur pour le choix de notre travail, nous avons déjà cité l'opinion d'un économiste célèbre qui place le crédit chilien au-dessus de celui de l'Italie, et le rapproche du crédit français (il s'agit ici, naturellement, des intérêts payés aujourd'hui et non des sommes capables d'être empruntées par un État). Qu'il nous soit permis, en finissant, de compléter cette opinion conformément au résultat de nos observations.

Voici, en ordre décroissant de leur crédit, la liste des États dont les fonds se cotent aux Bourses européennes :

1er Grande-Bretagne, Irlande
2e États-Unis
3e Prusse
4e Empire allemand
5e Nouvelles-Galles
6e Hollande
7e Suède
8e Victoria
9e Canada
10e Nouvelle-Zélande
11e France
12e Chili
13e Brésil
14e Portugal
15e Russie
16e Italie
17e Roumanie
18e République Argentine
19e Espagne
20e Serbie
21e Mexique
22e Virginie
23e Uruguay
24e Vénézuéla
25e Équateur
26e Colombie
27e Paraguay
28e Pérou

Nous remarquons enfin, en profitant de tous les moyens de comparaison du crédit public, que, parmi les pays étudiés ci-dessus, neuf seulement jouissent d'une confiance plus grande que le nôtre aux Bourses européennes.

Ce sont :

Grande-Bretagne, Irlande	Empire allemand
Australasie	Hollande
États-Unis	Suède (1)
Prusse	Canada
	France.

On s'explique ainsi la possibilité pour notre pays d'obtenir et même de convertir des emprunts au 4 % d'intérêts, d'après l'exemple de l'Angleterre, des colonies australasiennes et notamment de la Suède. En effet, le Chili emprunte encore de l'argent au denier 22, tandis que les colonies australasiennes le font au 27 1/2, et l'Angleterre au 38.

Une opération financière aussi brillante, pour le Chili, que celle que nous envisageons, serait la juste récompense d'une paix extérieure et intérieure d'une décade au moins, de la duplication de son réseau de chemins de fer, et surtout du bon sens, dont ferait preuve la nation, en diminuant le nombre exagéré de ses pensions et de ses emplois civils et militaires.

Nous avons parlé plus d'une fois de la possibilité, ou mieux, de l'avantage que nous donnerait l'augmentation en 44 millions de notre Dette; et, quoique les détails de cette opération trou-

(1) Pour la Suisse, nous n'avons pu obtenir les prix.

vent plutôt leur place dans l'étude d'une autre branche de l'administration, notamment le ministère de l'instruction et celui des travaux publics, nous croyons opportun d'ébaucher au moins la distribution de cette quantité d'après nos idées.

Travaux publics : chemins de fer et utilisation des fleuves pour la navigation	18.000.000
Prêts aux Municipalités, au 4 %, pour bâtir des écoles, améliorer les conditions hygiéniques des villes et les embellir. . . .	9.000.000
Bassin (dock) de Tacahuano, fabrique des armes de guerre et réparations des vaisseaux de la marine.	3.000.000
Embellissements de la capitale, protection des beaux-arts, création de musées. . .	7.000.000
Payé au Gouvernement péruvien, pour Tacna et Arica	7.000.000
Total.	$ 44.000.000 or

Nous laissons de côté les 6 millions (or) extraordinaires, que le Gouvernement doit obtenir par l'aliénation des salpêtrières de Tarapaca.

Avant de terminer ce long chapitre, nous devons protester d'avance contre l'accusation de gaspillage ou d'excitation à la dépense, que des esprits timorés pourraient nous lancer. Nous ne voulons pas, pour notre pays, des aventures financières, mais nous voulons moins encore, pour lui, l'immobilité asiatique, déguisée sous le nom séduisant d'économie et de prudence politiques.

Pour le développement de la grandeur politique d'un peuple, il ne suffit pas du maintien d'une longue paix interne et externe; la diminution progressive de ses impôts, si bien très recommandable, ne suffit pas non plus. Dans la vie des peuples, un moment d'arrêt est un moment de recul, et cette même pensée se trouve chez le savant économiste, M. Léon Say, qui l'exprime

avec l'élégance qui lui est caractéristique en disant que : « l'histoire ne connaît pas de nation stationnaire qui ne soit en même temps une nation en décadence. »

Il est nécessaire d'améliorer sans cesse les institutions politiques d'un État, en même temps qu'on développe ses moyens de communication matériels, tels que les chemins de fer. Le Chili a des raisons spéciales pour ne pas négliger ses travaux publics : son origine espagnole lui a laissé, en même temps que l'amour ardent de la patrie et le culte des sentiments chevaleresques, une tendance naturelle au gaspillage, sous la forme variée de gros appointements, de pensions de toutes sortes d'emplois, créés tout exprès pour certains individus. Cette « empléomanie » civile et militaire laisse à craindre que l'augmentation prodigieuse de nos recettes publiques, doublées à la dernière décade, ne soit absorbée en des services utiles, peut-être, mais pas nécessaires dans l'état actuel du pays. Elle laisse à craindre aussi que, le jour où les abondantes mais incertaines richesses du Nord (1) seront épuisées, nous ne nous trouvions en face d'une machine administrative trop compliquée et munie de nombreux emplois à rétributions antidémocratiques, tandis qu'il se produira annuellement une diminution d'une demi-douzaine de millions de *pesos*, dans les recettes de l'État.

(1) Le salpêtre forme presque 1/4 des recettes actuelles.

TABLE DES MATIÈRES

Première Partie



PARIS
Imprimerie Cadoux, 21, rue Croix-des-Petits-Champs, 21.

Paris — Imprimerie CADOUX, rue Croix-des-Petits-Champs, 21.